

# MORPHOGENÈSE ET TYPOLOGIE ARCHITECTURALE DE LA RIVE DROITE DE LA PENFELD : RECOUVRANCE

DELPHINE MARRIÈRE



DOCUMENTATION  
ADEUPa de Brest  
Hôtel de Communauté  
24, rue Coat ar Gueven  
29200 BREST



**AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME DU PAYS DE BREST**

Hôtel de la Communauté, rue Coat-ar-Guéven - 29200 BREST - tél. +33 2 98 33 51 71 - fax +33 2 98 33 51 69

Novembre 1997/286

ARCA, PFR

DOCUMENTATION  
ALGERIE de BREST  
Hôtel de Documentation  
24, rue Daet et Guaven  
29200 BREST

# TABLE DES MATIÈRES

## Introduction

### I. Évolution urbaine de la rive droite : du bourg de Sainte-Catherine à Recouvrance, les métamorphoses du noyau historique

I.1. Structuration du noyau historique.....	5
I.2. Saint-Sauveur et Pontaniou, des paysages en opposition.....	7
I.3. Ébauche du quartier de Pontaniou.....	8
I.4. L'affaire du Pont Impérial.....	10
I.5. Les bouleversements du Vieux Recouvrance.....	10
I.6. Le plan Milineau.....	12
I.7. Une Reconstruction raisonnable.....	13

### II. Les hommes, leur œuvre : entrepreneurs, architectes, propriétaires et habitants

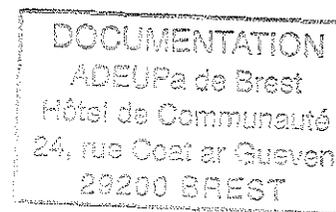
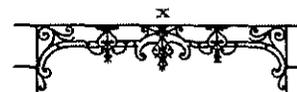
II.1. État des sources.....	16
II.2. Une activité du bâtiment sous contrôle.....	16
II.3. Du dynamisme à l'atonie, une production immobilière tout en contraste.....	17
II.4. Entrepreneurs, architecture et stratégie immobilière.....	18
II.5. Notices d'architectes et d'entrepreneurs.....	19

### III. Morphogenèse et typologies architecturales de Recouvrance

III.1. Considérations méthodologiques.....	31
III.2. Chronologie et contenu typologique.....	31
III.2.1. Les édifices antérieurs au XIX <sup>e</sup> siècle.....	31
III.2.2. Les bâtiments du XIX <sup>e</sup> siècle et du début XX <sup>e</sup> siècle.....	33
III.2.3. Les immeubles de la Reconstruction.....	33
III.3. Répartition spatiale.....	33
III.3.1. Le secteur Saint-Sauveur.....	34
III.3.2. Le secteur Armorique.....	41
III.3.3. Le secteur Pontaniou.....	46
III.4. Récapitulatif et lecture des axes principaux.....	51

### IV. Édifices intéressants du point de vue historique, architectural et urbanistique

IV. Fiches descriptives.....	56
------------------------------	----



Étude réalisée par Delphine Marrière, au sein du laboratoire de l'Institut de Géoarchitecture, avec ses moyens infographiques - novembre 1997  
Crédits photographiques — sauf mention contraire — ADEUPa de Brest et Institut de Géoarchitecture  
Moyens infographiques — sauf mention contraire — Institut de Géoarchitecture

## INTRODUCTION

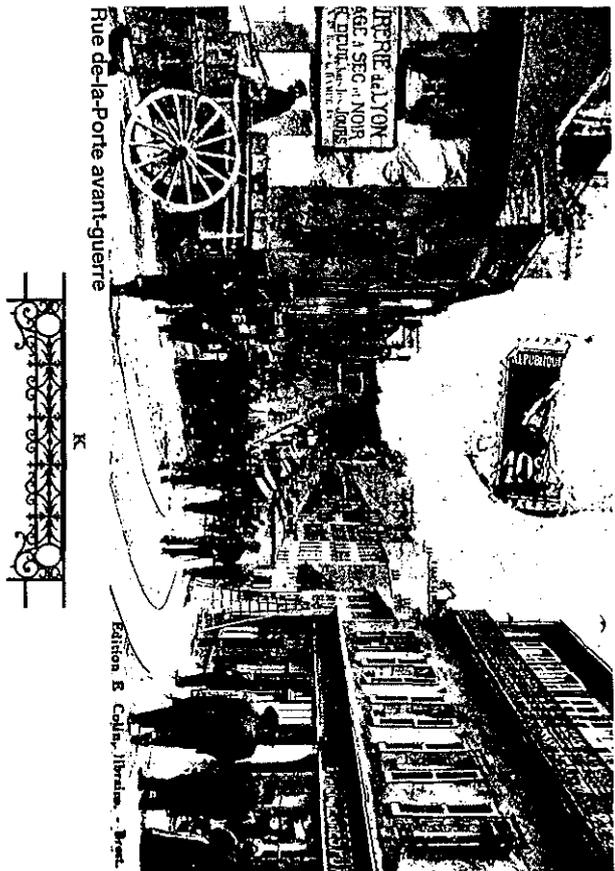
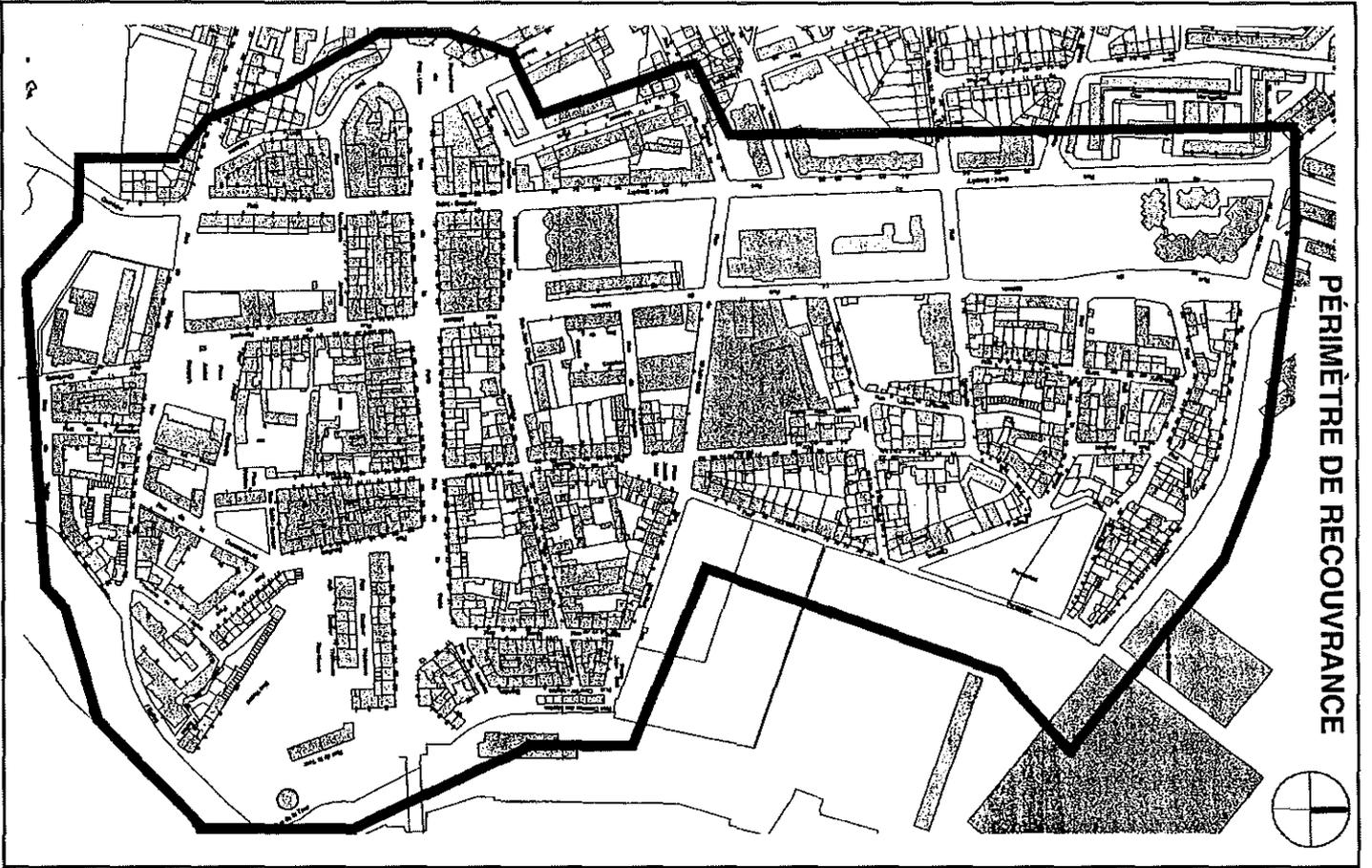
La présente étude sur la morphogenèse et les typologies architecturales de la rive droite de Brest a été menée dans les limites d'un périmètre défini au préalable par l'ADEUPa de Brest. Le territoire, qui couvre une quarantaine de voies, correspond aux anciennes limites de Recouvrance *intra-muros* et de ses glacis. Il se trouve circonscrit par la rue Saint-Exupéry, le rond-point de Prat-Ledan, la Penfeld et les tours de Quéliverzan.

La méthode d'analyse mise en œuvre se fonde en grande partie sur l'étude de terrain et l'exploitation des fonds d'archives (permis de construire, dossiers de voirie et de lotissements, fonds d'architectes, plans de ville anciens). En la matière, les services des *Archives municipales* de Brest et du *Droit des sols* de la CUB ont pu donner accès à cette connaissance. L'imposant matériau à manipuler a contribué à l'examen des formes urbaines produites et leurs transformations depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.

Les diverses informations recueillies nous ont permis d'élaborer une typologie des édifices et de les reporter, bâtiment par bâtiment, sur des cartes de synthèse. L'élaboration de cette classification a également découvert un champ culturel et pédagogique : le recensement du bâti du quartier de Recouvrance peut être, en effet, relié à des perspectives historiques, biographiques... En outre, le travail a donné lieu à un repérage spécifique d'une cinquantaine d'immeubles, retenus pour leur propension à rendre compte de l'édification séculaire de Recouvrance, de ses tissus urbains contrastés selon les secteurs, pouvant être le fruit d'une croissance maîtrisée ou non, de restructurations ou de reconstructions. Dans ce cadre, les hommes — architectes, entrepreneurs, habitants, municipalité — et les faits extérieurs — incidence de la Deuxième guerre mondiale, lois nationales — se sont conjugués pour en façonner l'image.

Dans la mesure où *Brest-même* a disparu sous les décombres pour être supplanté par la composition plaquée par Jean-Baptiste Mathon, Recouvrance est perçue comme l'un des derniers bastions de la ville *intra-muros* d'avant-guerre et comme un élément fondateur du dispositif urbain. Il nous semble donc important de se pencher sur ce pan de l'histoire urbaine et architecturale de Brest, d'en révéler les aspérités et de mettre en lumière les rapports entretenus entre les structures urbaines originelles de la rive droite et celles léguées par les reconstructeurs. Forte de ses objectifs, la présente étude vis surtout à informer le projet de *Z.P.P.A.U.P.* du centre brestois.





Noms de rues	Date d'ouverture	Délibérations	Ancienne voie	Date d'ouverture	Délibérations	Modifications	Date	Délibérations
Amiral-Ronach (place)	19/07/1934		Calvaire et ses alentours			Place de la Montagne	3-messidor-an II	Arrêté Brest
Amiral-Ronach (place)			Place Saint-Sauveur	1875 (plan)		Place Dixmude	29/11/1916	CM Brest
Anne-Marie-Javouhey	26/10/1953							
Armétique	13-jul-1811	Arrêté Brest	Déjà existante	1697 (plan)		Rue du Dix-Août	3-messidor-an II	Arrêté Brest
Borda	24-sep-1869	Arrêté Brest	Rue Bel-Air	1777 (plan)				
Bouillon			Déjà existante	1706 (plan)				
Bouillon			Rues de la Communauté et Bouillon	1777 (plan)		Rues des Droits de l'Homme et de la Raison	3-messidor-an II	Arrêté Brest
Caffin	13/10/1997		Rue des Carilloux					
Carpon	7-déc-1793 (citée)		Chemin du rond du port militaire	vers 1875		Intégration au domaine communal	19-mar-1897	
Caserne-des-Marns	27/12/1968		Portion rue de-la-Tour	13-jul-1811	Arrêté Brest			
Cherbourg	23/03/1960		Portion de la rue du Rempart	24-sep-1869	Arrêté Brest			
Communauté	13-jul-1811	Arrêté Brest	Déjà existante	1670 (carte)				
Communauté			Rues de la Communauté et Bouillon	1762 (plan)		Rues des Droits de l'Homme et de la Raison	3-messidor-an II	Arrêté Brest
Dix-Huit-Juin-40	24-oct-1960							
Docteur-Thielmans	25/11/1957							
Fréminville	22-avr-1896	CM Brest						
Général-de-Castelneau	24/10/1960							
Jean-Bart	vers 1875		Rue des Materots (une section)	1762 (plan)				
Jean-Bart (place)	vers 1875							
Jean-Yves-Laouenan (sq)	17/03/1991							
Joseph-Gouez (place)	22/03/1907	CM Brest	Place de la Touche, puis place de Pontaniou	1822 (plan)				
Kerguelen	13/02/1956							
L'Eglise	13-jul-1811	Arrêté Brest	Rues Notre-Dame et Vieille de l'Eglise	1670 (carte)				
L'Eglise			Rues Saint-Sauveur et Vieille de l'Eglise	avant 1794		Rues du Temple et de la Montagne	3-messidor-an II	Arrêté Brest
Lars	22-avr-1896	CM Brest	Rue Retour-David	1762 (plan)				
Laurent-Le-Gendre	22-avr-1896	CM Brest						
Le-Guen-de-Kerangall	22-avr-1896	CM Brest						
Maïssin	12/11/1956		Portion des rues du Rempart et de la Poudrière			Prolongement	2/07/1938	
Marches	1777 (plan)		Rue de-la-Marche	1670 (plan)		Confirmée	13-jul-1811	Arrêté Brest
Neuve	13-jul-1811	Arrêté Brest	Déjà existante	1684 (carte)		Rue Bonne-Nouvelle	3-messidor-an II	Arrêté Brest
Nungesser	3/02/1962							
Oburlé	3/02/1912							
Parc	13-jul-1811	Arrêté Brest	Déjà existante	1706 (carte)		Rue de la Vérité	3-messidor-an II	Arrêté Brest
Pierre-Ozanne	22-avr-1896		Rue David	1762 (plan)				
Pointe	13-jul-1811		Déjà existante	1762 (plan)		Rue de la Vigilante	3-messidor-an II	Arrêté Brest
Pontaniou	1777 (plan)		Rue de Pontagniou					
Porte	1692 (plan)		Formée par le nivellement des rues haute et basse			Annexion rues du Pont et Laperouse (créées en 1869)	19/07/1934	
Porte			Rues du Pont et Laperouse	24-sep-1869	Arrêté Brest	Confirmée jusqu'à Prat-Ledan	13/02/1936	
Quartier-Maitre-Bondon	13/04/1907	CM Brest						
Rempart	24-sep-1869	Arrêté Brest	Déjà existante (une section)	1762 (plan)				
Rochon	22-avr-1896	CM Brest	Rue Traverse de la Source	1762 (plan)				
Saint-Exupéry	23/09/1950							
Saint-Malo	13-jul-1811		Déjà existante	1694 (plan)		Rue des Patriotes	3-messidor-an II	Arrêté Brest
Saint-Sauveur	13-jul-1811	Arrêté Brest	Déjà existante	1762 (plan)		Rue de l'Escalier-Neuf	1777 (plan)	
Saint-Sauveur						Rue du Temple	3-messidor-an II	Arrêté Brest
Source	3-messidor-an II	Arrêté Brest	Déjà existante	avant 1794				
Toullon	23/03/1960							
Tour	13-jul-1811	Arrêté Brest	Rue Basse de Toul-al-Logoden	1670 (carte)		Rue de la Sours	3-messidor-an II	Arrêté Brest
Traverse-de-L'Eglise	21/03/1909		Portion de la rue du Parc et petite rue de l'Eglise	1762 (plan)				
Vauban	13-jul-1811	Arrêté Brest	Rues de la Voute et de la Congrégation	1762 (plan)		Rues de la Source et des Mœurs	3-messidor-an II	Arrêté Brest
Vauban						Prolongement	27/12/1908	
Victor-Rosse)	8-jan-1897		Rue de la Touche	1762 (plan)				
Victor-Rosset (venelle)	5-mai-1897	CM Brest	Venelle de la Touche	1777 (plan)				
Vivtor-Rosset (place)	5-mai-1897		Place de la Touche	1777 (plan)				

## I. ÉVOLUTION URBAINE DE LA RIVE DROITE DE BREST : DU BOURG SAINTE-CATHERINE À RECOUVRANCE, LES MÉTAMORPHOSES DU NOYAU HISTORIQUE BRESTOIS

Dès les origines de la ville, l'extension de Brest est assurée, physiquement et démographiquement, par ses débordements territoriaux sur les paroisses rurales voisines de Quilbignon et Lambézellec — annexions des secteurs de Recouvrance et des Sept-Saints. Au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, Recouvrance n'est encore qu'une bourgade de pêcheurs, d'artisans et de marchands, établie aux abords de la bastille de Quilbignon (la Tour-Tanguy), en face du château féodal de la rive gauche. Ce fief seigneurial tenu par la puissante famille du Chastel est marqué par un relief escarpé dont le trait de côte dessine un paysage de grèves et de criques abritées, à l'image de celle de Pontaniou où viendront se nicher des formes de radoub<sup>1</sup>.

Connu jusqu'au début du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle sous l'épithète de bourgade Sainte-Catherine, Recouvrance doit son nom à une chapelle édifée sur la grève — située approximativement à l'emplacement actuel de la porte Jean-Bart. Dédicée dans un premier temps à Sainte-Catherine, elle est placée sous l'invocation de Notre-Dame-de-Recouvrance lorsque l'édifice, en ruine, est reconstruit en 1410 par Olivier du Chastel<sup>2</sup>. Tandis que le nom de Recouvrance prend officiellement l'ascendance en 1623, la destinée de la rive droite de la Penfeld subit un infléchissement majeur en 1631 : sous l'égide de Richelieu, soucieux de doter le royaume d'une véritable puissance maritime<sup>3</sup>, l'acte de naissance de l'arsenal est promulgué. Cette

<sup>1</sup> La base des données historiques nous a été fournie par l'ouvrage *Recouvrance, Amis de Recouvrance* et CRBC, 1986, 199 p., ainsi que par divers articles tirés des *Cahiers de l'Iroise*. L'iconographie s'appuie sur les séries de plans archivés aux Archives municipales de Brest et aux Archives départementales de Quimper.

<sup>2</sup> Abandonnée lors de la Révolution, elle est utilisée comme magasin à grains par la Marine de 1793 à 1795 puis cédée à un négociant qui y ouvre une boutique. De nombreuses échoppes y sont accolées jusqu'au début du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle. Rendue au culte en 1825, elle est reconstruite dans sa quasi intégralité en 1830, puisque seuls les pignons sont conservés. Toutefois, la fermeture du port marchand et la cession du quai Jean-Bart à la *Marine* contribuent à sa démolition en 1877.

<sup>3</sup> Par le règlement du 26 mars 1631, la Royale du Ponant est dispersée sur les bases de Brest, Brouage et Le Havre.

ébauche portuaire se développe considérablement sous le ministère de Colbert et, pour des raisons évidentes de sécurité, les limites de l'extension urbaine des deux rives sont alors fixées à l'intérieur d'une enceinte, fortifiée par Vauban en 1692. Peu de temps auparavant, les lettres patentes de 1681 ont hissé Brest au rang de communauté administrative et uni son destin à celui de Recouvrance.

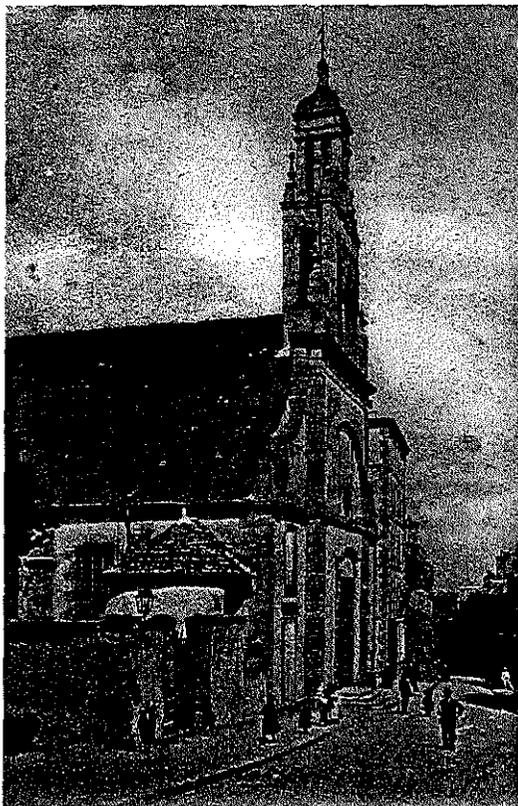
### I.1. Structuration du noyau historique (xv<sup>e</sup> siècle-1670)

Dans la seconde moitié du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, les plans de Recouvrance rendent compte d'un tissu urbain organique typique d'une structure médiévale. Le bourg s'articule, en effet, autour de la chapelle et du quai de la Fosse (quai Jean-Bart), sur la rive droite de la Penfeld. Cet emplacement, livré aux navires de commerce en amont de l'arsenal, constitue le cœur de l'organisation humaine. L'activité est intense entre le chargement et le déchargement des bateaux, le service du bac puis les boutiques et les auberges, qui occupent les rez-de-chaussée des maisons serrées le long du quai.



Quai Jean-Bart

Depuis ce secteur, les rues et les passages tortueux partent à l'assaut d'un relief escarpé : rues Neuve, Basse de Toul-al-Logoden (rue



Église Saint-Sauveur par Frézier, 1749

de-la-Tour), de-la-Fontaine, de-l'Épice, venelles de la Tour et des-Clairvoyants... Si la plupart d'entre elles courent vers le Nord, sur le plateau d'Armorique, une seule s'évade vers l'Ouest (rue Notre-Dame) en direction du plateau de Laninon. Autour, les champs et les différents hameaux, accessibles par des chemins de terre témoignent, d'un paysage au caractère agricole fortement marqué. Dès cette époque, en raison de cette topographie mouvementée, Recouvrance se singularise par le nombre important de marches qui interrompent les tronçons des voies pour rejoindre les vallons et la

Penfeld ou qui relie transversalement les principales rues.

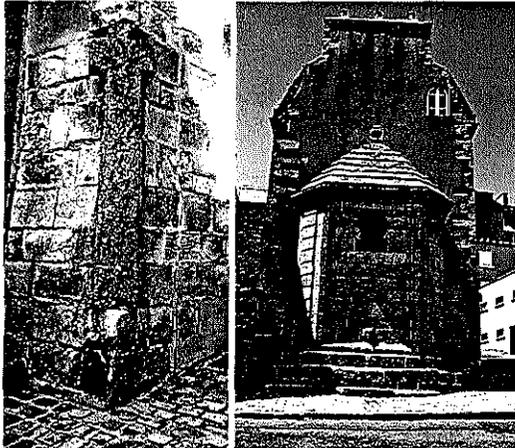
Dans le même temps, face à la population croissante, la chapelle Notre-Dame-de-Recouvrance, est devenue trop exiguë. Sur les propres ressources des habitants, un deuxième édifice de culte est bientôt réalisé à mi-parcours de la rue Notre-Dame (rue de-l'Église) — la chapelle Saint-Sauveur —, sans répondre toutefois à leurs attentes. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'achèvement de l'église Saint-Sauveur (1749), selon les plans de Frézier, architecte et inspecteur général du Génie, viendra enfin pallier le



Recouvrance en 1670

manque de place<sup>4</sup>. Auparavant, l'événement majeur de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle aura été l'édification des remparts, projetés par l'ingénieur Massiac de Sainte-Colombe en 1677, puis élargis et mis en œuvre par Vauban de 1683 à 1692.

## I.2. Saint-Sauveur et Pontaniou : du Sud au Nord, des paysages en opposition (1670-1762)



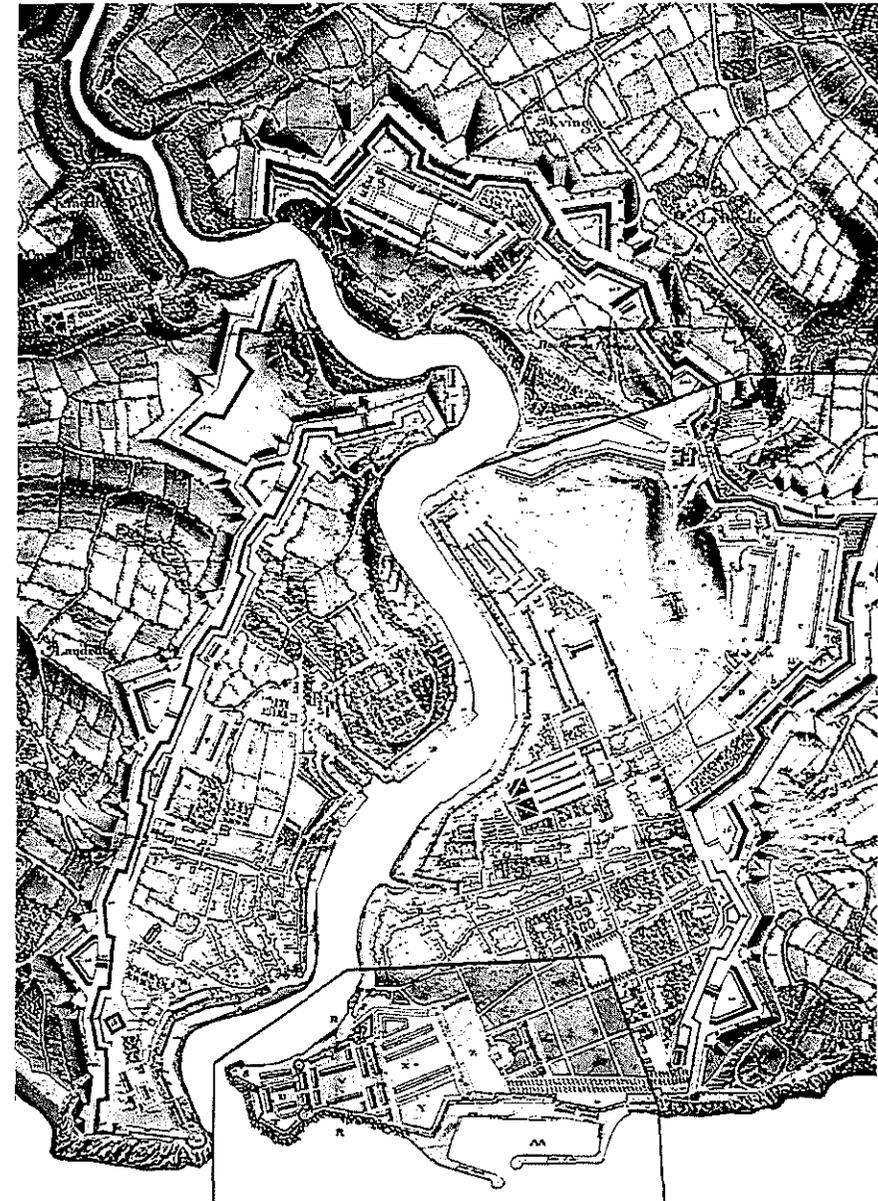
18 rue de-l'Église

Au Sud, le paysage urbain du secteur Saint-Sauveur évolue peu à l'exception de la réalisation, en 1752, d'un escalier joignant la rue Saint-Sauveur à la rue Neuve, et de quelques travaux d'édilité touchant à l'approvisionnement en eau et à la santé publique. En 1690, le petit cimetière situé aux abords de la chapelle est délaissé au profit d'un

espace plus vaste à proximité de Saint-Sauveur. En 1761, au même endroit, une fontaine est mise en service au carrefour des rues Notre-Dame et de la Pointe. Adossée au pignon d'une maison qui a vraisemblablement été édifée en 1750 et dont l'angle est orné d'une croix en pierre, cette fontaine présente un écusson martelé dont on peut encore lire l'inscription latine. Peu de temps auparavant, sur cette même voie, le nouvel hôpital a pris place (1745).

Les choses évoluent surtout aux franges du noyau historique, où un début d'urbanisation du plateau d'Armorique laisse présager une

<sup>4</sup> À cette date, elle est érigée en paroisse.

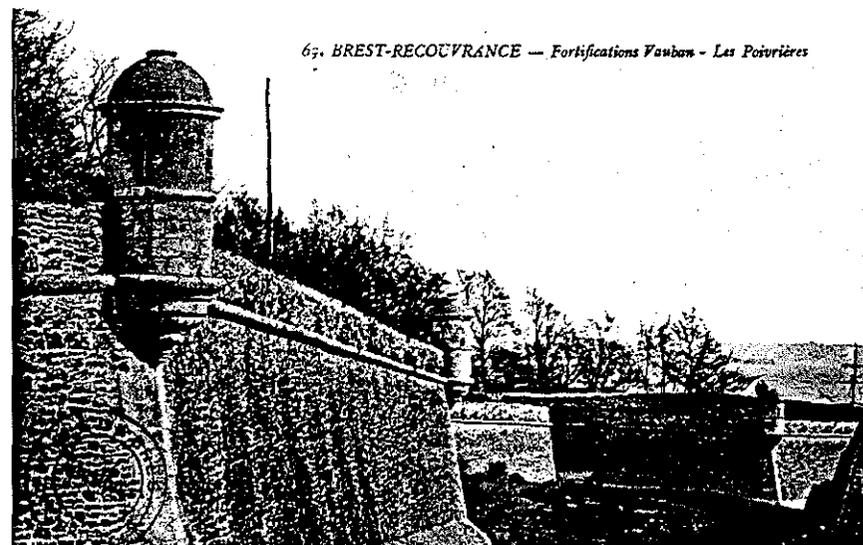


Recouvrance en 1762

nouvelle dynamique au Nord, sur des terrains situés sur les versants et le fond d'un thalweg, en amont de l'anse de Pontaniou. En 1792, dès l'achèvement de la porte du Conquet qui constitue la seule issue vers l'extérieur, les abords de la rue de la Porte sont nivelés, à l'exception de sa partie basse et orientale. En raison de la configuration du terrain, un profil à double niveau s'y dessine, offrant une rue en contrebas et en cul-de-sac, la rue Lapérouse. Dès cette époque, différentes échoppes y sont ouvertes dans des cabanes « provisoires » qui perdureront jusqu'à la Deuxième guerre mondiale. Sur les contreforts du Quai du-parc-d'Artillerie, l'étalement de l'agglomération se poursuit avec le prolongement de la rue de-la-Tour, doublé à l'Ouest par la rue Bel-Air (rue Borda) et marqué en son milieu par l'intersection avec la nouvelle rue Armorique, débouchant sur la rue du-Rempart.

Malgré une topographie en creux, l'occupation du vallon de Pontaniou est amorcée dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle puisque la rue de-la-Touche (rue Victor-Rossel), la rue Saint-Malo et la rue de-la-Source, qui sont reliées entre elles par la rue Traverse-de-la-Source (rue Rochon), viennent s'y nicher. La trame urbaine de cet embryon urbain se trouve serrée et réduite autour de ces quelques axes dont les tracés s'appuient sur d'anciens chemins ruraux — et en conservent, par conséquent, le dessin tortueux. Autour s'étend un parcellaire agraire au découpage plus large, qui forme le caractère essentiel de la zone. La liaison entre ce qui semble déjà devenir les deux pôles de l'agglomération de la rive droite est en partie assurée par la réalisation d'une section de la rue Vauban, sur le plateau d'Armorique. En limite Nord, le plateau des Capucins qui lui répond domine le *trou de Pontaniou*. Il tire son nom de la communauté religieuse des Douze Capucins qui, dès 1692, a reçu l'autorisation de s'y installer et d'y établir un couvent, entouré d'un magnifique jardin à la française. Désormais, l'extension urbaine de la rive droite prend place dans un espace étriqué, mais où la pression démographique reste faible, canalisée par la rivière et les bâtiments militaires à l'Est, enserrée dans son corset de pierres à l'Ouest et bornée par les bâtiments conventuels au Nord.

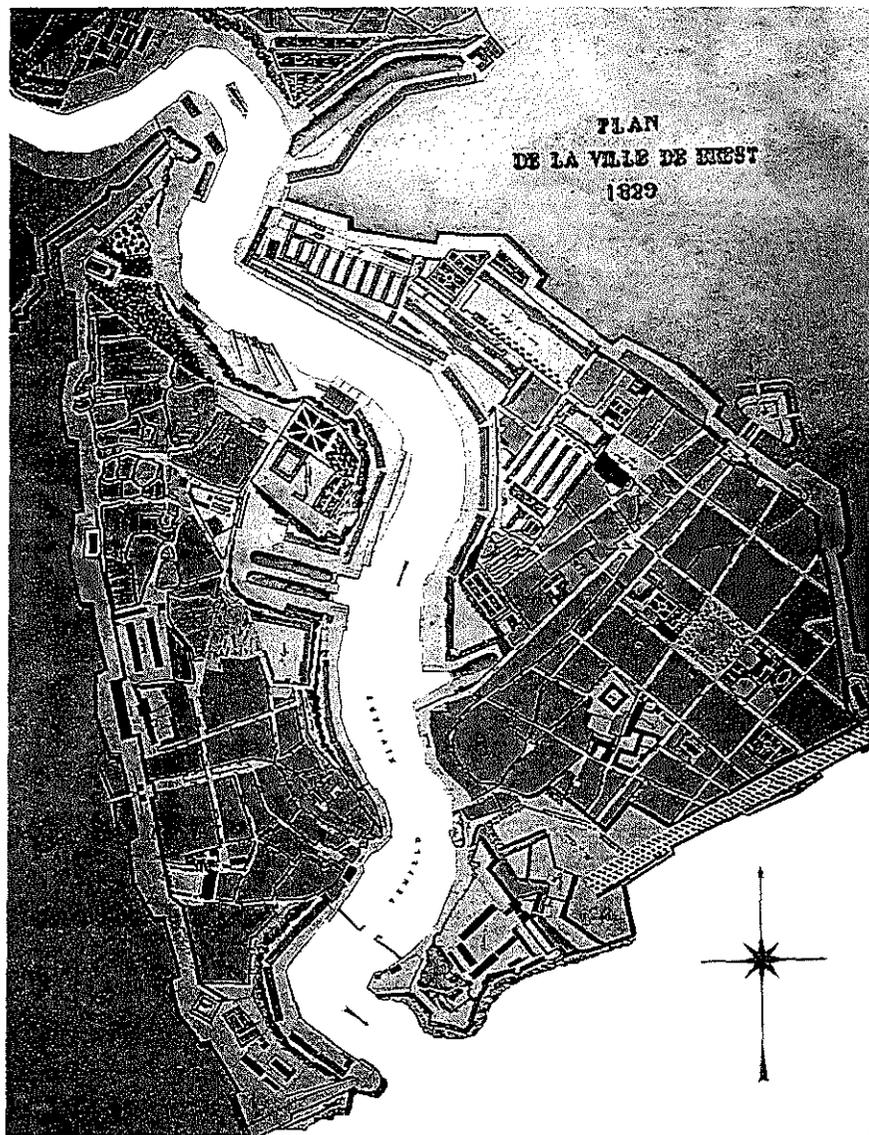
### 1.3. À l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, ébauche du quartier de Pontaniou (1762-1820)



Fortifications de Vauban, 1692

Peu de temps avant l'épisode révolutionnaire, La municipalité procède à l'élaboration du premier « Plan d'alignement des rues et d'embellissement », approuvé par le roi le 28 juillet 1786<sup>5</sup>. Au cours des années troubles qui suivent, le tissu urbain évolue peu. Les différents travaux d'édilité sont interrompus. On assiste surtout au changement de dénomination des voies : les rues de-la-Communauté et Bouillon deviennent les très sages rues des-Droits-de-l'Homme et de-la-Raison ; la rue de l'Église est remplacée par la rue du-Temple ; la rue du-Parc est convertie en rue de-la-Vérité ; tandis que la populeuse rue Saint-Malo est investie rue des-Patriotes, la rue Vauban devient l'austère rue des-Mœurs... Un arrêté municipal ultérieur — du 15 juillet 1811 — viendra toutefois réviser cette éphémère réforme. Les édifices de culte connaissent des destins plus irréversibles, à l'image du couvent des

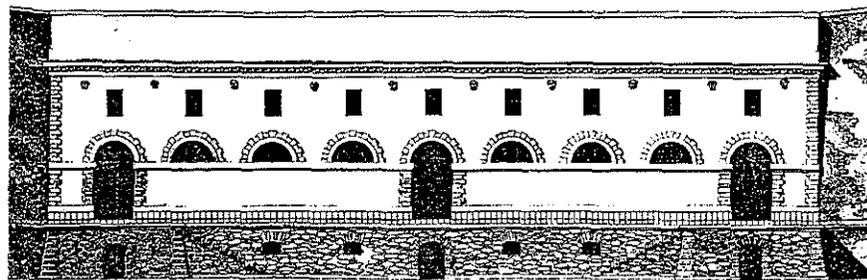
<sup>5</sup> En matière de règlement de voirie, il fera loi tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.



Recouvrance en 1829

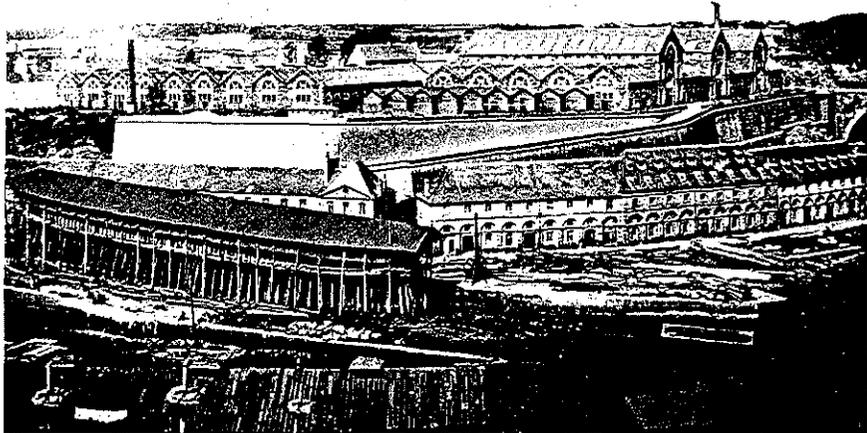
Capucins : confisqué puis livré à la Marine en 1791, il est notamment reconverti en caserne pour les apprentis-matelots, avant d'être remplacé par des ateliers sous le Second Empire. L'église Saint-Sauveur, commuée en Temple de la Raison dans un premier temps, a quelque temps fourni du salpêtre à l'armée avant de retrouver son statut initial.

Le retour à l'apaisement n'apporte guère de modifications sur le secteur Saint-Sauveur, hormis la mise à l'alignement de la rue Neuve. Cette voie, qui relie le quai civil à la porte du Conquet, constitue l'axe majeur des flux marchands et piétons de Recouvrance. Le rétrécissement observé à l'approche de la rive sera résolu par des acquisitions successives entre 1821 et 1844. En revanche, au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, le secteur Pontaniou est en pleine mutation, malgré un parcellaire agricole toujours aussi prégnant. Sur le rebord oriental du plateau d'Armorique, la future rue du Quartier-maître-Bondon et la rue Cayenne (section de la rue Jean-Bart) conduisent désormais à la caserne des marins. Le long des remparts, à droite de la porte, les champs ont peu à peu été grignotés par plusieurs établissements du Génie : en 1774, la caserne d'infanterie de l'Archantel a été édifiée ; cette infrastructure a, par la suite, été renforcée par un parc d'artillerie (1779) et des magasins de vivres (1785). Les travaux majeurs intéressent surtout les terrains du thalweg avec la création de la rue David (rue Pierre-Ozanne) et l'aménagement de la levée de Pontaniou (section de la future rue de-Pontaniou) par les militaires.



Bâtiment aux Lions, N. Trouille 1807-1809

Cet ouvrage, réalisé entre 1807 et 1809 sur les plans de l'ingénieur Jean-Nicolas Trouille, est constitué d'un vaste ensemble de magasins voûtés où sont logés les installations de la *Direction des travaux hydrauliques de la Marine*. Leur situation, à la naissance de l'anse de Pontaniou, permet de « jeter un pont » entre les plateaux d'Armorique et des Capucins et de faciliter les liaisons entre la caserne et les ateliers, tout en retranchant les activités militaires du secteur urbanisé. Certes, trois passages sous voûte sont à l'origine mis en place pour assurer les liaisons transversales entre la rive et la prison associée au projet (1804-1809), puis avec la rue Saint-Malo et le terrain militaire de la Madeleine jouxtant cette voie. En dépit d'une architecture classique sévère, ce bâtiment-pont, de 50 mètres de long, offre une façade sur rive à la composition intéressante puisqu'elle intègre les dégagements voûtés en rez-de-chaussée et se divise en neuf travées comportant de larges ouvertures à arc en plein-cintre au premier niveau. La corniche à modillons, les têtes de lions décorant les trumeaux comme les chaînages d'angle et les encadrements en harpe ajoutent à l'attrait de la bâtisse<sup>6</sup>.



Ateliers de Pontaniou

<sup>6</sup> Informations tirées de l'étude *Le Carpon-Pontaniou, quel avenir ?*, AUCUBE, Brest, 1993, 57 p.

#### 1.4. L'affaire du Pont Impérial (1820-1860)

Durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les militaires poursuivent leur entreprise canalisant l'extension urbaine du secteur Pontaniou : ils procèdent ainsi à l'annexion d'une partie de la rue David afin d'agrandir la *Cayenne*. En échange, ils offrent à la ville deux voies qui se coupent à angle droit et bordent ladite caserne : la rue Jean-Bart — prolongement de la rue Cayenne — et la rue de Pontaniou débouchant sur la rue Vauban par la levée. Dès 1840, à leur intersection, une école de garçons est élevée le long des hangars du parc d'artillerie. Mais c'est surtout la physionomie du *Vieux Recouvrance* qui va être radicalement modifiée par l'ouvrage d'art réalisé sous le Second Empire : un pont enfin jeté entre les deux rives. C'est en effet auprès de Napoléon I<sup>er</sup> que les revendications séculaires trouvent un écho favorable qui ruinent les sempiternelles réticences de la Marine. Les travaux d'aménagement, menés d'après le projet Cadiat-Oudry, se déroulent entre 1856 et 1859 et le *Pont Impérial* est inauguré en 1861.

#### 1.5. Les bouleversements du Vieux Recouvrance (1860-1901)

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle voit la mise en place d'une politique active en matière d'équipement public. La laïcisation de l'enseignement contribue à la création de la première école communale de filles située sur la rue Vauban (1880-1882), de lavoirs à Pontaniou (1883-1884) et à la Pointe (1901). En 1891, suite à l'acquisition de terrains sur la rue Lapérouse, les travaux de réalisation des halles aboutissent enfin, tandis qu'à proximité, une crèche est mise en service dès 1892.

Dans le secteur de Pontaniou, l'urbanisation se poursuit selon un rythme progressif mais certain : les rues Fréminville, Le-Guen-de-Kérangall et Laurent-Le-Gendre sont ouvertes en 1896. Après avoir englobé l'extrémité des rues Traverse-de-la-Source et de-Pontaniou dans la nouvelle enceinte de l'arsenal (1862), la Marine abandonne à la ville la

propriété d'un axe récent : la rue du-Carpon, située à l'emplacement de l'ancien chemin de ronde du port militaire, vient dès lors fermer le territoire urbain dans sa frange Nord (1900). En outre, les principes du plan régulateur sont mis en œuvre sur le *Vieux Recouvrance* où l'on procède à l'élargissement de nombreuses voies. Toutefois, c'est au débouché du pont que les remaniements sont les plus sensibles. Son raccordement au tissu urbain exige, en effet, la création d'une nouvelle voie (rue du-Pont). Son dessin, en forme de coude pour rejoindre la rue de-la-Porte, entraîne nombre d'expropriations et la suppression d'anciennes ruelles (Lagadec, de-l'Épice,...). Cependant le recours à plusieurs séries de marches pour relier la voirie aux rues de-la-Fontaine et Traverse-de-la-Tour restaurent les qualités historiques du quartier.

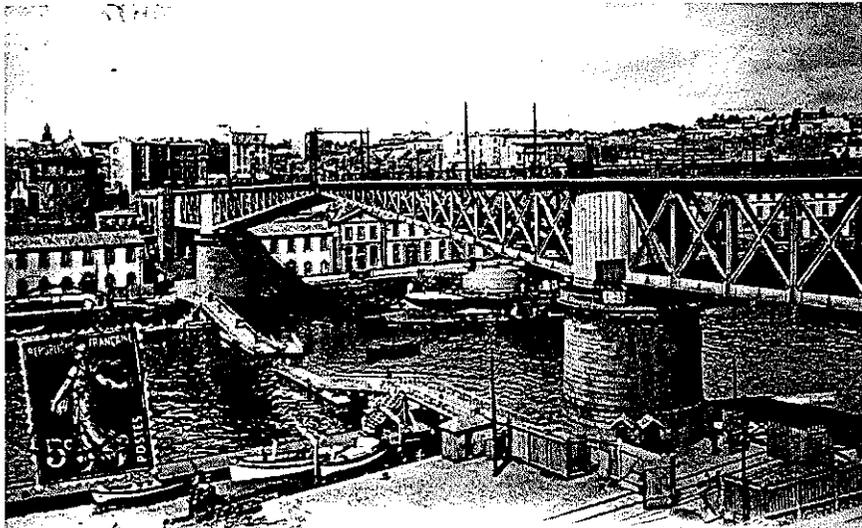


Bâtiments de la Cayenne

Certes, l'image de Recouvrance est profondément bouleversée. Désormais, le *Pont National* — autre dénomination du *Pont Impérial* —, planté en limite du plateau d'Armorique, domine le cœur historique dévalant les contreforts. À ces côtés, pointe seulement la toiture d'allure chinoise qui coiffe désormais la Tour Tanguy. De surcroît, la mise en service du pont, confortant la cession du quai marchand aux militaires



Recouvrance en 1860

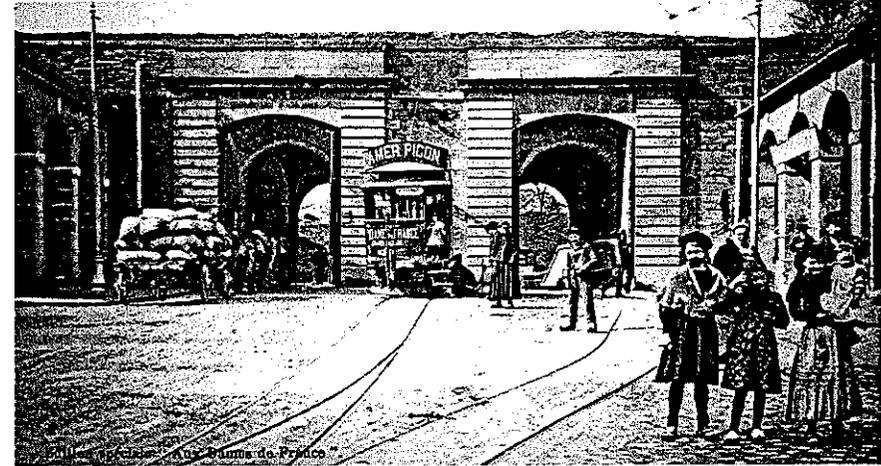


Pont-tournant de Cadiat et Oudry, 1861

(1873) a altéré les flux de circulation des biens et des personnes, reportés depuis les rues Neuve et de-la-Fontaine sur le nouvel axe Est-Ouest — pont/rue du-Pont/rue de-la-Porte/porte du Conquet. Entre la rue de-la-Porte et Lapérouse, l'établissement de commerces dans les cabanes « provisoires »<sup>7</sup>, comme les rez-de-chaussée livrés à diverses boutiques rue du-Pont, attestent de ce regain d'attrait. L'intensité du trafic ne tarde d'ailleurs pas à démontrer l'insuffisance d'une issue unique vers la campagne alentour. Un second passage est ouvert en 1866<sup>8</sup>.

<sup>7</sup> Entravant le passage des camions apportant le matériel nécessaire à la construction de la base sous-marine allemande de Laninon, les baraques seront démolies au cours de la Seconde guerre mondiale.

<sup>8</sup> Dès 1855, le Génie militaire doit en convenir mais il refuse de prendre en charge les dépenses affairant aux travaux du nouvel ouvrage. Les finances municipales ne permettant guère l'investissement, les travaux sont ajournés jusqu'en 1863, époque à laquelle l'engorgement est à son comble : la porte constitue l'unique débouché vers les communes voisines, hors tous les corps de troupe et de garnison se rendant au polygone de tir, au champ de manœuvre, à la plage de Laninon empruntent ce même trajet pris par les voitures d'approvisionnement, les enterrements et les pièces d'artillerie. Le Génie se faisant une fois de plus prié, l'approbation ministérielle acquise, la municipalité procède aux travaux dès 1866. Ces derniers sont achevés en 1867.



Portes du Conquet

À la *Belle Époque*, Recouvrance demeure toujours un quartier à dominante maritime et populaire, avec une majorité d'ouvriers (charpentiers de marine) et de matelots. La notabilité de Recouvrance — une poignée de vieilles familles de capitaines marchands — a pris ses aises sur les deux versants de la rue Vauban, au Nord de la rue de la Porte et aux abords de la rue de l'Église.

#### **I.6. Le plan Milineau et l'affaire des remparts (1919-1933)**

Au fil de relations internationales plus favorables, les fortifications se révèlent inopportunes peu avant le premier conflit mondial. Ainsi, les portes du Conquet sont démolies en 1909. Toutefois la dynamique démographique a déjà commandé le débordement hors les murs depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Jusque là, Saint-Pierre-Quilbignon était resté exclusivement rural. Sur ce territoire constitué d'une douzaine de villages et de hameaux comportant quelques fermes, les plus grandes agglomérations apparaissaient alors être Laninon, Prat-Ledan et Le Rouisan. Dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, la population, encore très agricole, s'est infléchiée devant l'arrivée d'un grand nombre d'ouvriers de l'arsenal dont les faibles revenus ne leur permettaient guère



P.A.E.E. de 1933

de loger dans les murs. L'ouverture du *Pont National* a renforcé cette inflexion et contribué aux nouvelles constructions le long de la route du bourg de Saint-Pierre. Le tramway, mis en service en 1889 a conforté cette urbanisation linéaire. Dès le début du xx<sup>e</sup> siècle, le secteur des Quatre-Moulins, situé au Nord du cimetière de Recouvrance, a d'ailleurs profité de cette rapide extension avec la création du premier lotissement.

En matière de politique urbaine, le 14 avril 1919, l'adoption d'une loi instaure les premières notions de planification à l'échelon national. Par cette législation, les villes de plus de 10 000 habitants sont tenues d'établir un *Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (P.A.E.E.)*. Si peu d'entre elles vont mener à terme leurs études, Brest est l'une des plus promptes à s'investir même si le temps d'instruction fort long va avoir

raison de plan brestois, fin prêt pour l'approbation en 1939 quand le conflit se déclarera. Georges Milineau (1878-1949), recruté comme architecte municipal, est le maître d'œuvre de cette première et véritable réflexion d'urbanisme. Cette dernière est menée de concert avec les communes voisines de Lambézellec, Saint-Marc et Saint-Pierre, liées par une entente intercommunale au cours des années trente. Tandis que le déclassement des fortifications est intervenu en 1921, sa tâche consiste, sur la rive droite à prendre la mesure de cette nouvelle donne, tout en canalisant l'étalement de la zone agglomérée. Les points à retenir concernent donc l'aménagement des terrains libérés de leur enceinte séculaire et des glacis.

Sur le papier, Milineau esquisse alors l'emprise d'un boulevard de ceinture à l'emplacement des fortifications déclassées. Par un second ouvrage d'art franchissant la Penfeld en amont du *Pont National*, cet axe relie les plateaux de Quéliverzan — rive droite — et du Bouguen — rive gauche —, en empruntant à cet endroit la future avenue Le-Gorgeu. Marqué spatialement, le tracé, recréant la notion de dedans et de dehors, s'inscrit tout aussi fortement que les remparts dans le paysage urbain. Sur la commune de Saint-Pierre, les contours de nouveaux quartiers, qu'une trame viaire géométrique épouse, sont projetés à Prat-Ledan, Quéliverzan et Le Rouisan, en bordure immédiate du boulevard<sup>9</sup>. Bien au-delà enfin, une voie de contournement — ébauche de la rocade actuelle — suggère distinctement de nouvelles limites entre les extensions urbaines et la campagne environnante. En reliant dorénavant les trois bourgs des communes limitrophes, cette route détermine un plan radioconcentrique se substituant au plan trilobé.

### **1.7. Une Reconstruction raisonnable (1943-1961)**

Dès janvier 1943, les principes émis par Milineau vont trouver grâce auprès de Jean-Baptiste Mathon, *Grand prix de Rome*, nommé architecte en chef de la Reconstruction, quelques jours après le classement de Brest

<sup>9</sup> Seul un équipement de proximité y est envisagé : une école maternelle.

parmi les villes sinistrées. Toutefois, ses intentions sur Recouvrance apparaissent d'emblée moins implacables que la nécessaire régénération du tissu urbain qu'il appelle de ses vœux sur *Brest-même*. « Il [faut] un plan, car, il n'[est] pas possible, ou du moins il ne [serait] pas sage de ne pas profiter de cette démolition totale, pour apporter des modifications importantes et des améliorations au tracé ancien de la ville qui ne [correspond] plus aux besoins nouveaux de la circulation et à ce que les hommes [doivent] trouver dans une cité moderne, faite à la mesure de [leurs] besoins.<sup>10</sup> Sur la rive gauche, cette entreprise d'amélioration urbaine, que le PAEE suggérait avec plus de retenue, passe en effet par l'aplanissement de la topographie — remblaiement et comblement des vallons —, qui est présenté comme un acte purement technique, préliminaire aux travaux de viabilité. Gommé de ces irrégularités, le site s'efface au bénéfice d'une « ville régulière qu'un ingénieur trace à sa fantaisie dans une plaine » (Descartes). Jean-Baptiste Mathon nous livre ainsi une ville seconde d'esprit néoclassique où les îlots s'insèrent dans un schéma cruciforme qu'ordonne la rue de Siam et un axe perpendiculaire — de pure composition —, jalonné d'édifices publics. Ce dessein ne se réduit pas à un simple jeu de géométrie mais se fonde sur les rapports entretenus entre les pleins et les vides. Jean-Baptiste Mathon saisit l'immeuble de l'extérieur. Par le jeu formel des façades qui sont soumises à la travée de fenêtre, le linéaire bâti sert à qualifier l'espace public, à lui donner une épaisseur.

En revanche, pas de table rase sur Recouvrance. Le quartier populaire échappe à cette discipline architecturale unifiée et conserve un relief plus chaotique, fait de pentes et de creux menant à la Penfeld. Certes, de moindres dégâts et des dommages de guerre plus restreints tendent à expliquer le peu d'intérêt des reconstructeurs pour la rive droite,

hormis le traitement des têtes de ponts<sup>11</sup>. Loin des ambitions urbanistiques peaufinées sur le centre brestois, le remembrement partiel des terrains bâtis a surtout donné lieu à la réparation d'immeubles, la conservation des façades et la restauration d'édifices majeurs, comme l'église Saint-Sauveur ou encore la tour Tanguy relevée en 1974. Dans son ensemble, le tissu urbain a été peu modifié, à l'exception de la destruction d'une grande partie du bourg originel — entre les rues Bouillon, de-la-Porte et de l'Église — et l'enfouissement de la rue Lapérouse, supprimant ainsi l'espace le plus animé du secteur. Les principaux remaniements intéressent surtout les franges du quartier.

En effet, le *Plan Mathon* a non seulement compris le projet de relogement dans la zone remembrée mais aussi l'édification à la périphérie de quartiers de compensation comme en témoignent les *ISAI (Immeubles sans affectation immédiate)* situés sur le boulevard Mouchotte et la rue du Lieutenant-de-vaisseau-Paris, à Prat-Ledan. En outre, comme sur la rive gauche, l'opération primordiale a consisté en l'arasement des remparts et le comblement des douves pour y substituer une large artère rectiligne (axe Saint-Exupéry/Maissin), doublée d'une « zone verte ». Or, cette dernière a vite fait figure de réserve foncière à long terme pour des administrations et la collectivité en général : tandis que l'extrémité Sud des anciennes fortifications est aujourd'hui abandonnée à l'habitat, au Nord de la rue de-la-Porte, écoles, halles, piscine, maison de retraite, jardin public ou crèche s'alignent entre les rues Saint-Exupéry et de-Maissin. Ce chapelet d'équipements publics ou sociaux perpétuent sous une autre forme l'héritage séculaire des glacis. Enfin, l'aménagement des têtes de pont a constitué une autre ligne directrice du plan de Reconstruction. Certes, il a fallu attendre l'année 1951 et l'arrivée d'Eugène Beaudoin, nouvellement promu architecte en chef brestois, pour voir poindre un urbanisme de tours

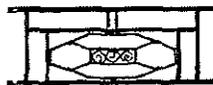
<sup>10</sup> J.-B. Mathon, *Nos villes sinistrées : Brest*, conférence de 1948, 4 p., *Archives municipales de Brest*, série 4.0.1, 1.

<sup>11</sup> À cet égard, bien que l'approbation ministérielle du plan n'intervienne qu'en 1948, dès le 25 juillet 1946, l'aménagement de la tête de pont aval figure au rang des opérations déclarées d'utilité publique et d'urgence. Source *Archives nationales*, centre de recherche, section contemporaine, série A.F.U.4427.

à Quéliverzan<sup>12</sup> et se dessiner une place semi-circulaire au débouché du pont de Recouvrance, lequel a été déplacé de 70 mètres en amont à cette occasion. Au final, cet épisode n'a que faiblement remis le *Plan Mathon*. Dans la mesure où le remembrement était en voie d'achèvement lors de l'éviction de l'architecte en chef, seule une poignée d'îlots a été retouchée rive gauche comme rive droite. À partir de cette matrice, une Reconstruction que l'on qualifie aisément « d'ordinaire » a pris corps.



Tours de Quéliverzan de Raymond Lopez



<sup>12</sup> Auréolé de son récent succès — réalisation conjointe de l'hôpital Morvan avec son confrère Raymond Gravereaux —, Raymond Lopez est le maître d'œuvre de cette opération.

### II.1. État des sources

Les informations relatives aux personnes qui ont façonné le tissu urbain de Recouvrance ont été instruites par l'examen du matériau morphologique constituant le patrimoine bâti actuel de notre périmètre d'étude.

Au préalable, un recueil de données sur les immeubles a été élaboré grâce à l'analyse des différents permis de construire déposés aux *Archives municipales* et au service *Droits des sols* de la *Communauté urbaine de Brest*. Ces deux fonds nous ont permis de réunir divers éléments qui ressortissent à des paramètres socio-économiques (propriétaires, entrepreneurs, nombre de logements, activités,...), morphologiques (dimensionnel, stylistique), géographiques (adresse) et historiques (datation). Ils ont permis de nous éclairer sur l'évolution de la construction, qui couvre un champ chronologique allant de 1832 — date de la première autorisation exploitable sur la zone étudiée — jusqu'en 1960. Certes, jusqu'à la Seconde guerre mondiale, les ouvertures de chantiers reflètent plusieurs cas de figure : principalement des constructions neuves mais aussi des modifications lourdes, telles les surélévations à l'identique ou par pan brisé, des interventions mineures sur les façades, comme les travaux sur les croisées, puis, très exceptionnellement, des reconstructions consécutives à la démolition d'édifices insalubres<sup>13</sup>.

<sup>13</sup> Dans ce chapitre, la production architecturale de la Reconstruction est peu évoquée car elle est moins révélatrice d'un jeu d'acteurs que ne l'est l'implication des entrepreneurs avant-guerre. La Reconstruction a, en effet, mis en place un système rigide où le recours à des architectes agréés par le *Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme* était une obligation. De ce fait, nombre de personnages officiant dans le centre reconstruit comme dans l'ancien faubourg Jaurès se sont retrouvés maîtres d'œuvre de chantiers sur la rive droite. Les plus importants demeurent Albert Cortellari, Maurice Goarant, Bernard Gervais, Jules-Michel Goasglas, Jean et Édouard Mocaër, Henri Chesneau, la paire Péron/Weisbein, Michel Ouchacoff, puis l'équipe Michel-Lacaille-Lechat-Perrin, Fernand Chevallier, Héry, Le Rouzic, et enfin Philippe Bévérina.

Si l'étude sur la production immobilière reste, pour certaines périodes fragmentaires — le fonds ancien ne démarre qu'après la Révolution et certains dossiers sont incomplets —, elle a toutefois informé nos recherches sur les entrepreneurs et les architectes, bien souvent à l'origine du dépôt des permis. La mise au point de notices sur les professionnels intervenus sur le quartier s'appuie sur diverses sources. Les renseignements extraits des *Archives municipales* de Brest ont constitué un préalable à nos recherches. *Curriculum vitae*, coupures de journaux d'époque, nécrologies, bulletins municipaux ont apporté leur lot d'informations. Une autre approche a été rendue possible par la thèse de troisième cycle de Daniel Le Couédic, *1880-1980, Un siècle d'architecture domestique en Bretagne, du modèle social à la série marchande* (université de Bretagne occidentale, 1984, 639 p.), ainsi que par sa thèse de doctorat d'État, *Les architectes et l'idée bretonne, contribution à l'étude de l'influence des courants d'idées et des sujétions corporatives sur l'architecture et les arts appliqués* (université de Bretagne occidentale, 1992, 1667 p). Enfin, les *Cahiers de l'Iroise* et deux ouvrages collectifs, *1918-1945, Bretagne, Modernité et régionalisme* (Éditions Mardaga, 1986, 208 p) et *Brest alias Brest* (Éditions Mardaga, 1992, 239 p) nous ont permis de glaner d'autres informations complémentaires tout comme deux recherches subventionnées par le Plan Construction et Architecture *Brest, Lorient, Saint-Nazaire, trois villes de la mer en deuil de leur port* menée par Delphine Marrière (Institut de Géoarchitecture, 1995, 146 p), et *La requalification des espaces publics de la Reconstruction : Brest et Dunkerque*, de Delphine Marrière, Patrick Dieudonné et Olivier Ratouis (Institut de Géoarchitecture, 1996, 280 p).

### II.2. Une activité du bâtiment sous contrôle

Pendant un peu plus d'un siècle, de 1800 à 1936, l'essentiel de la production immobilière n'a concerné qu'un nombre restreint d'entreprises

de travaux publics. Cinq établissements, comptant dans leurs rangs trois affaires familiales, ont centralisé 65% du marché de la construction sur Recouvrance. Le plus vieux d'entre eux, la maison E. Le Bras a dirigé 34 chantiers [1826-1879] ; Adolphe et Gustave Corre (père et fils) ont assuré la maîtrise d'œuvre de 80 édifices [1852-1910], tandis que Louis et Joseph Tritschler (père et fils) en conduisaient 33 [1834-1903] ; enfin, François Petton [1901-1936] et François Migot [1893-1927] sont successivement intervenus sur 18 et 12 immeubles. Par leur production, les Corre constituent un cas exemplaire. Rempportant 30% des parts du marché, ils n'ont trouvé que deux concurrents pouvant rivaliser avec eux, Le Bras, dont ils prennent d'ailleurs la succession aux alentours de 1890, et Joseph Tritschler, qui, relâchant son activité dans le secteur du bâtiment, se spécialise plutôt dans les aménagements portuaires de Porstrein vers 1870. Leur savoir-faire comme leur entregent ont contribué à ces nombreuses commandes. À cet égard, tout comme les Tritschler, la famille Corre s'est illustrée par ses notables, habitués des conseils municipaux et figures marquantes de la société brestoise par leurs innombrables fonctions.

Dans ce marché relativement fermé, rares sont les entrepreneurs de la rive gauche qui ont réussi à décrocher quelques contrats. Aux côtés de François Migot, établi rue de Paris (rue Jean-Jaurès), seuls Louis Omnès et Félix Collet, qui pouvaient se prévaloir d'une situation déjà bien établie dans l'Annexion, y sont parvenus au tournant du siècle<sup>14</sup>. L'offre est donc demeurée essentiellement locale. Les Corre étaient installés rue Bel-Air (rue Borda) avant d'emménager dans de nouveaux locaux rue du Pont ; Les Tritschler résidaient rue Vauban tandis que l'adresse professionnelle de François Petton était située rue Armorique. Quelques chefs d'entreprise étaient également domiciliés hors les murs à Saint-Pierre-Quilbignon comme Yves Petton et les frères Francis et Guillaume Larvor. Les problèmes d'acheminement des matériaux et des hommes

<sup>14</sup> L'établissement de Louis Omnès se situe rue de l'Observatoire dans le quartier de l'Harteloire et celui de Félix Collet rue de-la-Vierge (rue de-Glasgow).

avant la construction du pont ont pu, en partie, expliquer cette répartition géographique de l'offre. En revanche, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'amélioration des relations entre les deux rives a surtout profité aux professionnels de la rive gauche. Rares sont, en effet, les entrepreneurs généraux de Recouvrance qui aient pu diriger quelques chantiers dans l'Annexion, à l'exception des Corre et de François Petton.

Enfin, le recours à des architectes de formation s'est avéré encore plus exceptionnel à Recouvrance que dans le quartier de l'Annexion. La présence de Louis Mer, de Louis Mony, d'Hippolyte Carré — domicilié place Goez — sur une poignée d'opérations et les réfections mineures apportées par Maurice Michali à certains édifices n'effacent guère la modestie de leurs commandes, en quantité comme en qualité. Les impératifs économiques liés aux conditions pécuniaires des petits propriétaires et à la destination sociale des bâtiments — humbles logements ouvriers — ont été les principaux facteurs d'une production architecturale banale. De ce fait, nulle trace d'un Sylvain Crosnier ou d'un Joseph Philippe capables d'insuffler une silhouette originale à quelque édifice. Il faut alors saluer le traitement de façade d'un cinéma réalisé en 1919, au n°9 de la rue Armorique, par Aimé Freyssinet — premier diplômé de l'École des Beaux-Arts à être venu s'installer à Brest. Auparavant, la réalisation de la pouponnière (1890-1891), attribuée à l'ingénieur de la ville Olivier-Marie Guennoc avait témoigné du regain d'attention des instances municipales sur le quartier. Anciennement accessible par la rue Lapeyrouse, cet édifice public élégamment composé d'un bâtiment central et de deux pavillons en retour d'équerre n'existe toutefois plus aujourd'hui.

### **II.3. Du dynamisme à l'atonie, une production immobilière tout en contraste**

Un état de la construction, année par année, entre 1800 et 1940, révèle une image saisissante de l'évolution du tissu urbain de Recouvrance. Sur un échantillon limité aux édifices inclus dans le

périmètre d'étude, il apparaît que l'initiative privée est restée timorée dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En revanche, entre 1857 et 1877, la production immobilière s'est accélérée pour réaliser 20% du marché. Après une décennie de relative accalmie, l'activité économique du bâtiment a repris crescendo au cours des vingt années suivantes, concentrant plus de la moitié des mises en chantiers. Dans ce laps de temps, deux pics ont pu être observés en 1893 et 1896. Mais déjà, l'effondrement total lors du premier conflit mondial augurait une progression, qui au cours de l'entre-deux-guerres, est retombée dans une certaine inertie. Diverses explications viennent à l'appui de ces constats.



La gare de Brest

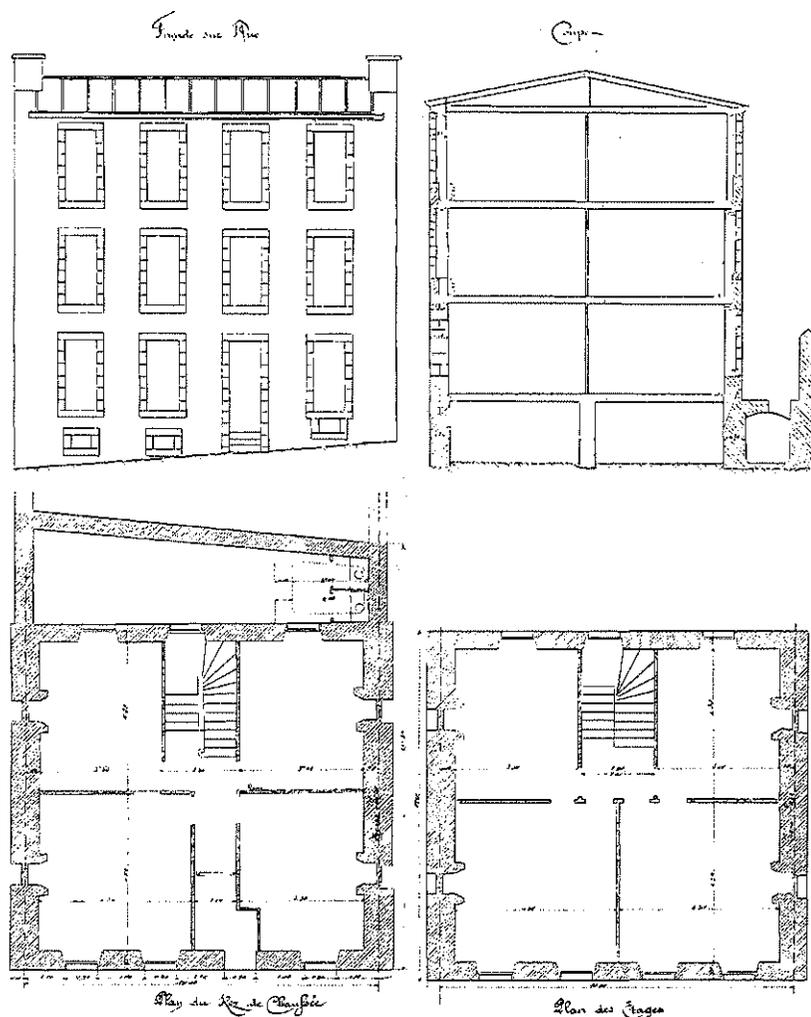
Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs événements extérieurs au quartier stricto sensu ont témoigné d'une période d'euphorie et d'un désir d'émancipation de la société civile brestoise par rapport aux militaires : l'inauguration du chemin de fer en

1865, l'aménagement du port de commerce à Porstrein (1859-1865) et son possible avenir transatlantique, une industrialisation balbutiante ont été autant d'éléments susceptibles d'entraîner l'initiative privée. Sur Recouvrance, cette politique de grands travaux a été associée à la volonté d'urbaniser des sites encore vierges, que les nombreuses ouvertures ou prolongements de voies dans la dépression de Pontaniou attestent (rues Fréminville, Lars, Rochon percées en 1896, continuation des rues Vauban, du Rempart, de Pontaniou...). Dans les années vingt, la raréfaction des terrains libres dans l'intra-muros a amorcé le déclin de l'activité qui s'est reportée hors les murs, sur la commune de Saint-Pierre-

Quilbignon, où les procédures de lotissement se sont multipliées dans le secteur des Quatre-Moulins.

#### II.4. Entrepreneurs, architecture et stratégie immobilière

L'examen du foncier révèle une pratique couramment mise en œuvre par des entrepreneurs influents. Ces derniers ont, en effet, été tentés de se transformer en investisseurs directs. Quoique limitée, cette tendance qui a contribué à soutenir l'activité du bâtiment, voire à la générer et à provoquer une demande, a répondu le plus souvent à des opportunités du moment. Il suffit pour s'en convaincre d'observer la stratégie financière des Tritschler, des Corre, d'Yves Petton et de Louis Omnès, qui ont su profiter de l'ouverture à l'urbanisation du *trou de Pontaniou* pour se constituer un patrimoine immobilier, de qualité certes médiocre, mais à l'investissement peu risqué. À titre d'exemple, la famille Tritschler, propriétaires d'une dizaine de champs aux abords des terrains militaires de l'Archangel a ainsi été la première à bénéficier du prolongement de la rue Vauban et de la rue de Pontaniou [1847-1851]. En 1887, Louis Omnès a financé la réalisation de quatre immeubles situés aux n° 20,22,24,26, rue Victor-Rossel. Un an plus tard, Gustave Corre a construit pour son propre compte deux édifices mitoyens aux n°16 et 18 de la rue Saint-Malo. Cette mobilisation financière a eu un impact déterminant sur l'espace urbain — notamment par la taille des immeubles, l'architecture — mais aussi sur l'organisation sociologique du quartier. Dans un souci de rentabilité, les entrepreneurs-promoteurs ont préféré construire de petites unités. De ce fait, l'impératif d'économie couplé à une population très modeste à dominante ouvrière, a produit une architecture relativement pauvre — composition de façade et plan interne banalisés et reproduits sur l'ensemble du territoire étudié.



Rue Le-Guen-de-Kérangall  
Élévation, coupe et plans types proposés par l'entrepreneur Gustave Corre

## II.5. Notices d'architectes et d'entrepreneurs

### BARILLÉ Victor (1826-1886)

Cet architecte du XIX<sup>e</sup> siècle est surtout connu pour avoir acheté la Tour Tanguy et l'avoir convertie en maisons d'habitation. Ce faisant, il a percé des croisées et recouvert l'édifice d'une toiture d'inspiration chinoise, laquelle a été détruite pendant le deuxième conflit mondial.



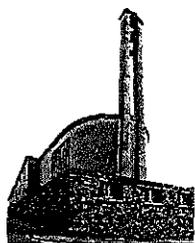
### BARRIER Édouard (né le 8 avril 1825)

Ce Brestois de souche a occupé la fonction d'entrepreneur de la ville dont il a démissionné le 18 décembre 1879. Parallèlement, il est intervenu sur deux chantiers privés de Recouvrance en 1864 et 1866.

### BEAUDOUIN Eugène (1898-1983)

À l'initiative probable d'Eugène-Claudius Petit, devenu ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, ce *Grand prix de Rome* a remplacé Jean-Baptiste Mathon au poste d'urbaniste en chef de la reconstruction brestoise au début des années cinquante. Ce faisant, il a tenté d'introduire l'îlot ouvert — en fait, la barre respectueuse du parcellaire — aux abords du pont de Recouvrance, rive gauche comme rive droite. Cet architecte en chef des *Bâtiments civils et palais nationaux*, a été directeur de l'*École d'architecture de l'université de Genève*, puis titulaire d'un atelier à l'*École nationale supérieure des Beaux-Arts*, à Paris. Eugène Beaudouin, souvent en collaboration avec Marcel Lods, est vraisemblablement l'un des architectes français qui a construit le plus de logements en grandes unités urbanistiques : notamment à Bagneux (1931), à Drancy (1932) puis à Strasbourg (1933). Il est l'un des précurseurs de la préfabrication. Son nom est enfin attaché à la mise en œuvre, avec Jean Prouvé, du premier *mur-rideau* à la maison du peuple de Clichy.

### **BÉVÉRINA Philippe — architecte de la Reconstruction —**



Sur la rive droite, on lui doit la conception et la reconstruction de la chapelle du Sacré-Cœur, rue de-Maissin. Cet édifice se signale par une organisation formelle et des matériaux caractéristiques des années cinquante-soixante tout en arborant les éléments distinctifs de sa fonction — abside semi-cylindrique, tour-clocher.

### **CARRÉ Hippolyte (Recouvrance, 27 novembre 1855-15 juin 1907, Recouvrance)**

Architecte domicilié à Recouvrance, place Joseph Goez, il a été le maître d'œuvre de trois chantiers dans ce secteur. Par ailleurs, au cours de son exercice, il s'est vu confier plusieurs charges, notamment celles d'architecte de l'arrondissement [1890-1905] et d'architecte des Monuments Historiques [1900-1905].



### **CHEVALLIER Fernand (1899-1985)**

Ayant obtenu son diplôme en 1928, Fernand Chevallier est nommé architecte adjoint (1937-1942) puis architecte municipal (1943-1947) de Brest, après avoir terminé des études en urbanisme en 1936. Il remplace ainsi Georges Milineau à ce dernier poste. Entre 1921 et cette date, il a été « petite main » dans divers cabinets parisiens. Il est par ailleurs membre de la S.A.D.G. entre 1928 et 1939. Enfin, en 1960, il terminera sa carrière brestoise au poste d'architecte conseil tout en assurant la direction de l'École des Beaux-Arts.

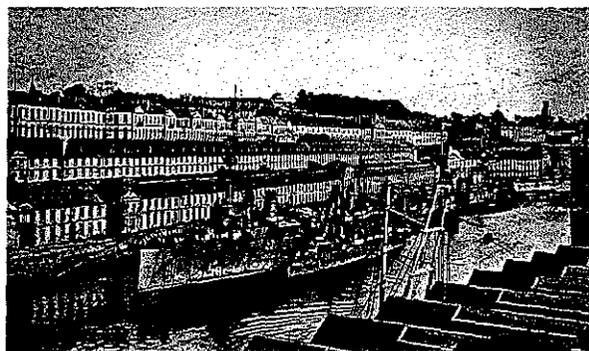
Mais il est surtout connu pour être l'époux de Renée-Marie Chevallier-Kervern (1902-1987). Cette artiste, qui débuta tout d'abord par

la peinture, s'est surtout illustrée dans la réalisation de remarquables bois gravés, dont le Musée des Beaux-Arts de Brest possède quelques pièces.

### **CHESNEAU Henri — architecte de la Reconstruction, pas de renseignement —**

### **CHOQUET DE LINDU Antoine (Brest, 7 novembre 1712-7 octobre 1790, Brest)**

Né dans une famille originaire de Haute-Normandie, Antoine Choquet a très tôt embrassé une carrière dans la Marine puisqu'en 1734, il suit les traces de son père Nicolas, en devenant élève-écrivain. Mais son aptitude dans les domaines techniques et l'architecture lui permet rapidement de convoiter une fonction de premier plan ; en 1743, par sa nomination au poste de sous-ingénieur à la *Direction des travaux du port*, il devient le collaborateur de Blaise Ollivier et lui succède dès 1746. À cette époque, les aménagements se multiplient au sein de l'arsenal. Les préparatifs à la guerre de Succession d'Autriche et l'importance des dégâts causés par deux incendies en 1742 et 1744 nécessitent une sérieuse remise à niveau de l'infrastructure portuaire brestoise. Au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces événements donnent alors l'occasion à l'ingénieur de se distinguer en dotant l'arsenal de bâtiments réputés pour leur composition néoclassique.



Le bagne

Parmi toutes les opérations engagées, il dirige, notamment sur la rive gauche, la réalisation du nouveau magasin général, remarquable par son centre agrémenté de pilastres surmontés d'un fronton semi-circulaire.

Entre 1750 et 1752, il est le maître d'œuvre du bagne, dont il publiera la description chez l'imprimeur Malassis en 1759. La bâtisse, flanquée à chaque extrémité de pavillons en retour d'équerre, s'étire sur près de 300 mètres. Pendant près d'un siècle, cet édifice constituera l'une des promenades appréciées des touristes et des visiteurs. Transformé en magasin après le départ des forçats en 1858, fortement endommagé par les bombardements de 1944, l'ouvrage finira sous les pics des démolisseurs (Cf. Le Télégramme, 19 septembre 1947). Sur la rive droite, mené de front avec la réalisation du bagne, le creusement des formes de radoub (1742-1757) dans l'anse de Pontaniou contribuent également à asseoir sa notoriété. Sur les hauteurs du plateau d'Armorique, la construction de la *cayenne* (1766-1767), permet d'améliorer les conditions de vie des matelots à terre... Outre ces aménagements portuaires, il redore l'image du patrimoine civil de la ville de Brest, particulièrement pauvre, par l'édification du théâtre municipal (1766), à l'angle de la rue Aiguillon et de la place Wilson. Ce n'est qu'en 1782, après quarante-cinq années au service de la Marine, qu'il est autorisé à se retirer.

### **CORRE Adolphe (1875-1952)**

Issu d'une famille d'entrepreneurs, ce brestois de souche, de surcroît natif de Recouvrance, s'est aguerri au contact de son père, Gustave Corre (1836-1896), dont il reprend le flambeau à partir de 1896. Adolphe Corre a poursuivi une carrière locale que n'aurait guère désavoué son aîné. Présenté dans sa nécrologie comme un travailleur acharné, il fait ses premières armes à l'école où il passe avec brio son baccalauréat, puis intègre l'affaire paternelle. Au tournant du siècle, grâce à son sérieux et à ses qualités professionnelles, il est à la tête d'un établissement familial dont la reconnaissance est incontestable sur la place brestoise. Son intégrité lui permet de briguer divers postes influents et de laisser une image très respectueuse lorsqu'il s'éteint en 1952.

De 1903 à 1909, il est, en effet, nommé juge des prud'hommes. Après son accession à la vice-présidence du tribunal de commerce en

1920, dans le sillage de son père, il obtient la vice-présidence de la *Chambre de commerce et d'industrie* entre 1927 et 1933. Multipliant et diversifiant ses fonctions, il apparaît comme administrateur des hospices de Brest, prend un temps la vice-présidence de l'*Office des H.B.M.*, celles de l'*Office des allocations familiales du Nord-Finistère* et du *Crédit immobilier*, pour enfin arborer le titre de conseiller de la *Banque de France* à partir de 1924.

Si une foule d'ouvrages d'importance — notamment le château de Trévarez et le lavoir de Pontaniou — ont été réalisés par les Corre, l'essentiel de leur production sur la rive droite a consisté en une série d'immeubles d'allure fort médiocre. En raison de la modestie des ressources des propriétaires comme celle des locataires auxquels les biens étaient destinés, il s'est agi d'une composition néoclassique aux lignes très simples, sans grande modénature. La seule exception notable se situe rue Borda, où l'un des édifices bordant la voie — siège vraisemblable de l'entreprise — supporte fort bien la comparaison avec certains immeubles de la rue Jean-Jaurès. En effet, l'ensemble des solutions pour donner du relief à une sévère épure classique y a été mis en œuvre : attique avec balustrade et lambrequins décoratifs, balcons galbés reposant sur des consoles de pierre constituent l'essentiel du vocabulaire utilisé.

### **CORRE Gustave (1836-1896)**

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Gustave Corre<sup>15</sup> est à l'origine d'une entreprise familiale prospère de travaux publics. Installée à Recouvrance, rue Borda puis rue du-Pont, l'établissement tient les chantiers de la rive droite en position de quasi monopole pendant près de soixante-dix, de 1852 à 1909. À la charnière des années 1880-1890, la reprise de la maison E. Le Bras, tout aussi florissante, lui permet d'ailleurs

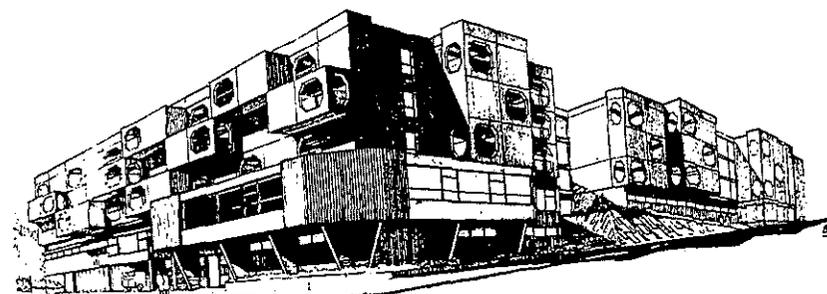
<sup>15</sup> L'entrepreneur Corre père se nomme effectivement Gustave et non Adolphe comme le mentionne à tort l'étude *Morphogenèse et typologie architecturale de la rue Jean-Jaurès et de ses abords*, Delphine Marrière, Institut de Géoarchitecture pour le compte de l'ADEUPa, février 1996, 74 p.

d'appuyer cette position. Notable respecté de la ville, Gustave Corre officie comme conseiller municipal pendant près de vingt ans, jusqu'à sa démission en 1896, peu de temps avant son trépas. Son civisme, reconnu notamment par son accession à la vice-présidence du tribunal de commerce et de l'industrie, a également contribué à asseoir sa réputation.

### **CORTELLARI Albert (1919, Vedano Olono)**

Albert Cortellari est originaire d'un petit village situé près de Varèse, en Italie du Nord. En 1923, alors âgé de quatre ans, il suit son père, un artisan maçon embauché dans une entreprise de l'Est de la France. Deux ans plus tard, ce dernier s'installe à son compte à Paimpol. Mais c'est finalement à Saint-Pierre-Quilbignon qu'il s'établit en 1929, obtenant plusieurs chantiers dans l'Annexion avec son associé Simonello. De son côté, son fils part à Rennes préparer le concours de l'*E.N.S.B.A.*, d'où il sortira diplômé en juin 1945. Après avoir fait ses premières armes dans un cabinet parisien, Albert Cortellari regagne Brest dès la fin de l'année 1946. Sa carrière débute par un heureux hasard.

À l'époque, le poste d'architecte de l'office des *H.B.M.*, futurs *H.L.M.*, est tenu par Jules-Michel Goasglas (inc-1966). Dans un Brest en ruine, son âge et les multiples déplacements fatigants qu'il doit effectuer sur le terrain, pour chiffrer les réparations nécessaires des bâtiments et suivre leur exécution, l'inclinent à délaisser cette activité fastidieuse. Aucun des architectes de la place ne semble désireux de reprendre le flambeau, occupés qu'ils sont par les nombreux chantiers de la Reconstruction. Quasiment désigné par ses pairs, la charge revient au jeune novice Cortellari, qui partagera son activité professionnelle entre les commandes privées et ce poste « maudit ». Au cours des deux décennies suivantes, dans un Brest où les études prospectives annoncent 400000 habitants, on assiste à l'envol du logement social, et, par voie de conséquence, de Cortellari, dont la réputation dépasse les limites communales puisque Morlaix, Rennes et Guingamp comptent quelques unes de ses réalisations.



Maison de retraite Ker Maria

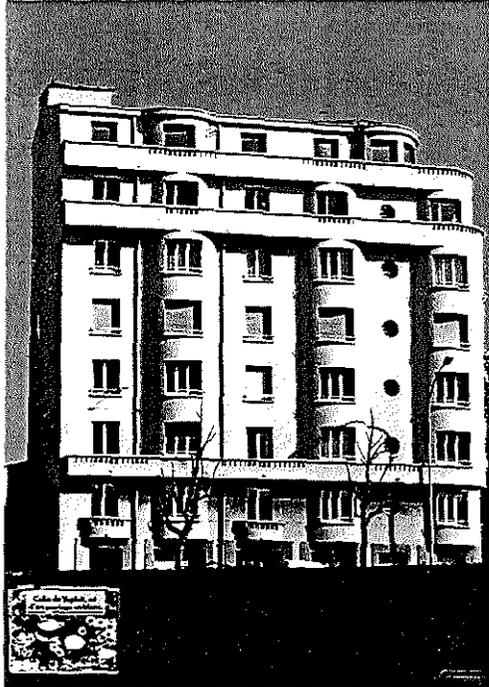
À Brest, la résidence de retraite *Ker Maria* aux façades hérissées de loggias « en tiroirs », le *Cercle des officiers mariners*, le centre social de Kérangoff avec ses deux demi cylindres, ou encore la piscine Foch, lointain écho des conceptions d'Oscar Niemeyer, constituent ses œuvres les plus marquantes... Elles ne sauraient pourtant faire oublier les 600 logements *H.L.M.* du Bergot à hauteurs et volumes multiples, qui annoncent *Brest II* depuis la route de Guilers. Les conceptions volontiers modernistes dont témoignent ces divers bâtiments ne l'empêchent guère de cultiver un goût pour le mobilier du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'on découvrira au début des années quatre-vingts, lorsqu'ayant décidé de se retirer dans le Midi, il en dispersera une partie lors d'une vente aux enchères organisée au château de Kerjean.

### **FREYSSINET Aimé (1881-1945)**

Aimé Freyssinet est le premier diplômé de l'*École Nationale supérieure des Beaux-Arts* à s'installer à Brest. En 1911, son premier éclat réside dans un projet d'*École navale* à la pointe de Recouvrance, dotée d'une pompeuse ordonnance classique. Cette proposition est désavouée par le ministre de la Marine d'alors.

Débarassé de cet académisme trop rigide, sa production s'épanouit avec la réalisation du *Palais du commerce* situé sur la rue Aiguillon. Plus que sa façade, rythmée par des bow-windows qui animent une silhouette massive, cet immeuble se signale par un gabarit peu

commun à Brest : sept niveaux, aux multiples décrochements qui portent encore aujourd'hui témoignage de ce que fut la densité du vieux Brest.



24 boulevard Gambette, 1939

Armorique, il est le maître d'œuvre du Cinéma Armor réalisé en 1919. Ce bâtiment, qui présente en façade une voûte surbaissée et un pignon muni de trois oculi, est intéressant par sa composition et la rupture d'échelle qu'il offre dans le paysage de la rue.

Et pourtant, malgré ses réussites indéniables, il ne parviendra pas à obtenir la commande du nouvel hôpital, ne décrochant qu'une quatrième place au concours, loin derrière le morceau de bravoure proposé par Raymond Gravereaux et Raymond Lopez, alors tout jeunes diplômés.

Cet édifice vient ponctuer une série d'ouvrages tout aussi remarquable en béton armé, qui a étonné les Brestois : le Carmel Saint-Joseph en Saint-Marc, la chapelle du pensionnat sur le Cours Dajot, et, dans l'ancien théâtre désaffecté, le hall du journal *L'Ouest-Éclair*, puis enfin, l'immeuble de style Paquebot, qui domine la gare sur la rue Gambetta. Peut-être faut-il y voir une marque familiale : Aimé Freyssinet est, en effet, le frère d'Eugène Freyssinet (1879-1962), le fameux ingénieur spécialiste du béton armé et précontraint.

Dans ce même registre, rue

### **GENIN Maurice-Léon (inscrit à l'Ordre des architectes depuis 1943)**

Auteur en collaboration avec Sors et Bouillard de l'hôtel de ville, qui, en 1962, signe l'achèvement de la reconstruction brestoise, Maurice-Léon Genin a été un proche collaborateur de Jean-Baptiste Mathon dans son agence parisienne. Conséquence



Construction du pont-levant

de l'amitié qui les lie, il figure essentiellement, comme ses deux confrères, parmi les reconstruteurs notables du quartier Siam : ils ont à leur actif une quinzaine d'immeubles particuliers pour le compte de l'*Association syndicale de remembrement* et la construction de l'école Saint-Louis, rue Jean Macé.

Mais leur champ d'action dépasse le centre avec la réalisation d'ensembles HLM à Kérangoff et au Petit-Paris et deux grosses opérations privées aux abords de la place de Strasbourg (572 logements pour la SCI du Petit-Paris Armoricaïne et 110 pour la SCI Petit-Paris/Sébastopol). Côté Recouvrance, la SCI Brest-Recouvrance a aussi requis leurs services pour une soixantaine de logements. Mais Genin s'illustre aussi et surtout par la construction du pont-levant, inauguré le 17 juillet 1954.

**GERVAIS Bernard — architecte de la reconstruction —**

Pas de renseignement

**GOARANT Maurice — architecte de la Reconstruction —**

Pas de renseignement

### **GOASGLAS Jules-Michel (inc-1966)**

Prédécesseur d'Albert Cortellari au poste d'architecte de l'office des *H.B.M.*, futurs *H.L.M.*

### **HÉRY Louis**

Membre du Syndicat des architectes du Finistère, exclusivement représenté par des Brestois au rang desquels figurent Gaston Chabal, Jean Lacaille, Yves Michel et Raymond Tassel.

### **JOURDE Charles (né le 8 décembre 1862) et Louis**

Entrepreneurs généraux du bâtiment qui ont pris la succession de leur père, Jean (1820-1897), décédé à l'âge de 77 ans.

### **LACAILLE Jean (1913), LECHAT Jacques (1917)**

Originaire du Pas-de-Calais, Jean Lacaille obtient son diplôme d'architecte DPLG en 1940. La production de cet architecte des *Bâtiments civils et palais nationaux*, membre du *Syndicat des architectes du Finistère*, apparaît très diversifiée et constitue une part non négligeable des immeubles et des commandes publiques de la Reconstruction brestoise.

Le bâtiment de la *Caisse primaire de la sécurité sociale du Nord-Finistère*, nombre d'édifices scolaires privés — école Saint-Joseph au Pilier Rouge, institution de l'Immaculée conception place Sanquer, externat Charles de Foucauld rue Conseil, internat Charles de Foucauld route de Quimper, école Bonne-Nouvelle de Kérinou —, et la reconstruction d'établissements industriels et commerciaux comme l'Hôtel moderne et l'Auto-garage brestois de la rue Colbert attestent de son association productive avec le Nantais Jacques Lechat, à partir de 1945.

Leur réalisation déterminante reste l'église Saint-Louis, lauréate d'un concours fait en collaboration avec Yves Michel, Hervé Péron et A. Weisbein. La silhouette insolite de l'édifice — assis près de dix mètres au-dessus de l'ancienne église — étonne par l'utilisation de la pierre ocre de Logonna, qui offre un contraste saisissant avec les enduits lisses et gris du tissu environnant. En dépit d'un cadre urbain étriqué, la construction



Église Saint-Louis

s'impose surtout par ses allures et dimensions de cathédrale, qui en font la plus vaste église reconstruite en France — regroupement des dommages de guerre des églises des Carmes et Saint-Louis — et témoignent de la volonté brestoise d'échapper à son rôle subalterne conventuel comme préfectoral.

En outre, la reconstruction de l'église de Guipavas et l'édification d'un semblable édifice dans le quartier du Guelmeur attestent de la maîtrise de ces architectes en matière d'architecture religieuse. Leurs compétences leur ont aussi permis d'obtenir les chantiers des halles Saint-Louis et du Pilier-Rouge et de nombreux logements privés et publics — *H.L.M.* de Kérangoff, LOPOFA de Quéliverzan.

### **LALOY Pierre-Jack (5 décembre 1885 - avril 1962)**

Après son passage dans l'atelier Victor Laloux à l'*École nationale des Beaux-Arts*, Pierre-Jack Laloy a obtenu son diplôme en 1910 puis est devenu l'associé de son père, Jean-Marie Laloy, notable rennais et architecte de grand talent. En 1920, il est d'ailleurs nommé architecte départemental d'Ille-et-Vilaine, en remplacement de son père. Un an plus tard, il est élu président du Comité régional des Arts appliqués, charge qu'il conserve jusqu'à l'Exposition universelle de 1937. En outre, à l'occasion

d'un concours lancé par l'Administration des Postes en 1923, il se voit également attribuer la fonction d'architecte régional des P.T.T<sup>16</sup>.

C'est à cette époque que ces réalisations évoluent, s'éloignant des références paternelles, pour incliner vers un style plus régionaliste. Dans ce registre intéressant, il a essentiellement construit des maisons particulières dans la région rennaise. Mais il a surtout réalisé, dans toute la Bretagne, un grand nombre d'hôtels des postes, dont les édifices brestois de la reconstruction, situés rues de Siam, d'Armorique et Auguste-Kervern. La composition du premier est restée soumise aux canevas néoclassiques tout comme ses autres constructions à Lorient et Douarnenez. En revanche, les bureaux de Recouvrance et de Kérinou affichent encore aujourd'hui leurs prétentions néo-régionalistes. Pierre-Jack Laloy a officiellement achevé sa carrière en démissionnant de son poste d'architecte départemental en 1955.



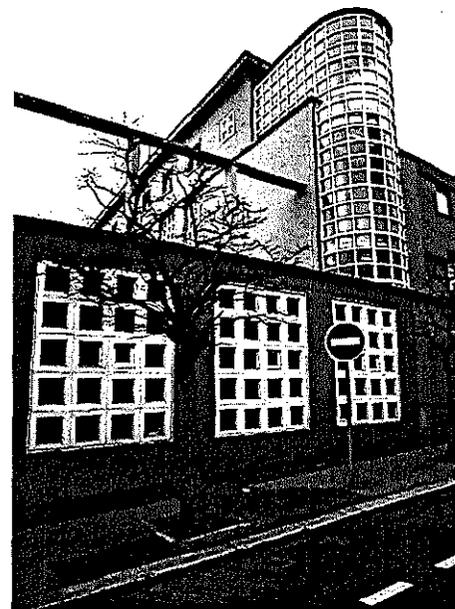
Postes de Recouvrance, rue Armorique, 1955

<sup>16</sup> À cette époque, le champ de ses compétences s'étend sur le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, le Morbihan, la Sarthe et la Mayenne.

### LE ROUZIC Charles (8 mai 1904 à Paris-22 février 1979)

Ce parisien fut pendant plusieurs années le chef d'agence de l'un des architectes les plus en vue de Brest avant-guerre : Édouard Mocaër.

### LOPEZ Raymond (1904-1966)/GRAVEREAUX Raymond (1905-1991)



Hôpital Morvan, détail, 1936

En 1932, la fructueuse association de ces deux jeunes architectes, diplômés depuis deux ans à peine, les conduit au succès lors du concours pour l'édification de l'hôpital civil, dont le chantier fut en partie interrompu par la guerre.

Dès 1921, un projet d'établissement hospitalier digne d'une ville de 80000 habitants a été envisagé par l'architecte municipal Milineau, sur un terrain de Poul-ar-Bachet, à Saint-Marc. Abandonné, le projet revient sur le devant de la scène en 1927, lorsque la *Commission administrative des hospices* prend la mesure d'une circulaire du ministère de la Santé. Dès le mois d'avril de l'année suivante, un nouvel élan est insufflé au projet. Toutefois, en 1930, à la fin des études préalables de Milineau, le choix du site et le type de construction sont remis en cause. Cet avatar conduit à une autre proposition sur le vaste terrain du fort des Fédérés dans le cadre d'un concours d'architecture. Malgré les débats houleux que cette consultation engendrera — l'affaire sera même portée devant le *Conseil d'État* —, l'œuvre de Gravereaux et

Lopez demeure sans conteste une réussite, qui lui vaut, aujourd'hui, d'être inscrite à l'*Inventaire supplémentaire des Monuments historiques*.

L'architecture de l'entre-deux-guerres aurait, en effet, pu rester mièvre ou sous la férule un peu lourde d'un Maurice Philippe, si cet ouvrage public n'était venu contrarier cette indolence. Sa situation, son ampleur et son architecture font de cet hôpital le premier bâtiment civil à traduire l'importance réelle de la ville. L'ample courbe du corps principal et ses deux ailes en retour d'équerre, qui s'abaissent graduellement pour former une cour en déclivité aux proportions remarquables, permettent aux Brestois de découvrir un des meilleurs exemples de *Classicisme moderniste*, héritier assagi des avant-gardes. Outre leurs réalisations communes sur le centre reconstruit, Raymond Lopez s'est essayé à un urbanisme vertical libéré du foncier, lors de l'arrivée d'Eugène Beaudouin au poste d'architecte en chef de la Reconstruction brestoise en 1951. Sur la rive droite du pont de l'Harteloire, il est en effet, le concepteur des quatre tours de Quéliverzan. Par la suite, architecte des *Bâtiments civils et palais nationaux* il a été professeur à l'*École polytechnique*. Ses réalisations architecturales ont souvent été marquées par la recherche constructive — concernant l'acier notamment. Il a également mené d'importantes missions d'urbanisme à Paris : sur les quartiers Maine-Montparnasse, Beaugrenelle et les Halles. En Bretagne, outre ces réalisations brestoises, il a construit un lycée à Quimper puis un autre à Nantes.

### **MATHON Jean-Baptiste (1893-1971)**



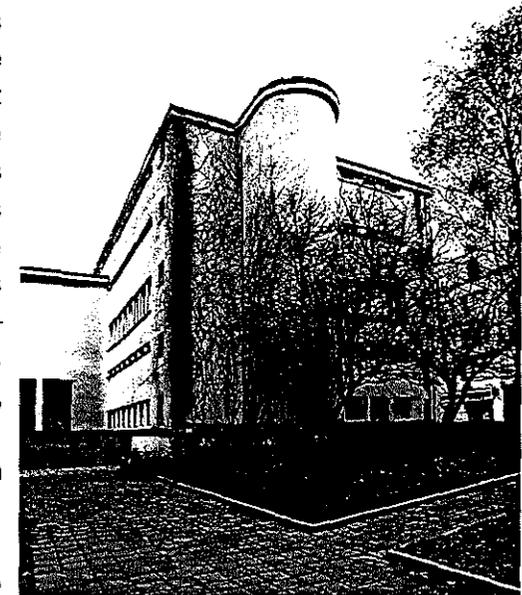
Le processus de la Reconstruction est engagé bien avant la fin des hostilités et l'anéantissement de la ville en septembre 1944. À la suite de l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> janvier 1943, classant Brest parmi les villes sinistrées, Jean-Baptiste Mathon est officiellement chargé du *Plan de reconstruction* dès le 15 janvier de ce mois.

Sa première œuvre d'importance, réalisée

avec un camarade d'atelier lyonnais comme lui, Joannès Chollet — son associé depuis 1927 —, est l'hôtel de Ville de Cachan, dans la région parisienne (1935). Avec l'*École spéciale des travaux publics du bâtiment et de l'industrie (E.S.T.T.P., 1938)*, ces deux architectes, issus de l'*E.N.S.B.A.*, ont su réinterpréter avec modération quelques canons de l'avant-garde. La conception de l'édifice, qui, par sa rotonde d'angle, son appareillage de briques et ses baies, passe pour un exemple, en effet, modernité et subtile permanence.

En dépit de ces réalisations, Mathon, membre fondateur de la très conservatrice *Association des architectes anciens combattants* professeur et chef d'atelier à l'*E.N.S.B.A.*, a fait une carrière toute en retenue. Pour autant, on ne saurait assimiler son intervention sur la ville finistérienne à une opération routinière. Le parti qui préside au plan brestois, aura été, plus fécond que bien d'autres mis en œuvre dans des conditions identiques.

Avare de ses écrits comme de sa parole, il reste un reconstruteur discret dont l'œuvre brestoise s'éclaire à l'observation de ses trop rares dessins d'ambiance : par le truchement de conventions simples — portique, escaliers, passages sous immeubles, contre-allée, perspective ouverte ou fermée, ... —, l'espace urbain brestois s'enrichit d'un vocabulaire stylistique qui dénote chez ce *Grand prix de Rome* un goût prononcé pour



Centre culturel brestois, rue Traverse

un ordre sémantique, capable de produire, à l'échelle de la ville, une scénographie complète.

Pourtant, ce professeur a su, en quelque endroit, déroger à la pure orthodoxie du classicisme français qu'il illustrait. Rue Traverse, le centre culturel brestois (bibliothèque, musée, école de musique), réalisé par ses soins, ouvre une perspective intéressante et renoue avec l'inspiration de ses projets parisiens. Alors que toute la ville est déclinée sur le mode classique, l'architecte en chef, produit, à l'échelle d'un îlot, une composition asymétrique contenant de surprenants clin d'œil à l'esprit du temps. Par ailleurs dès 1949, l'urbaniste en chef de la Reconstruction, a, par pragmatisme, consenti à sacrifier sur l'autel de la modernité certains intérieurs d'îlots pour la réalisation de parkings à l'arrière des boulevards Jean Moulin et Thiers.

#### **MER Louis (1852-1928)**

Au tournant du siècle, alors que 18 bas-bretons sont inscrits dans l'*Annuaire des bâtiments et travaux publics* lancé par Eugène Sageret (1828-1891), seul Louis Mer peut se prévaloir d'avoir fréquenté l'*École nationale des Beaux-Arts*. Avant de succéder à son père, il y a été l'élève de Louis-Jules André. Avant-guerre, il est l'auteur d'un chantier d'envergure : dans l'intra-muros, la réalisation de l'*Auto-garage brestois*, au 38 de la rue Colbert, offre la possibilité d'admirer les plus belles voitures, mais aussi de goûter à d'autres plaisirs par l'adjonction d'une *Salle des Arts* au-dessus des ateliers.

Fier de son métier, il a eu à cœur d'organiser une profession d'architecte souffrant, à Brest, d'une considération et d'une reconnaissance suffisantes. C'est avec un vif intérêt qu'il a donc participé à la constitution de la *Société des architectes du Nord-Ouest de la France*, en insistant pour qu'elle rejoigne, en 1908, l'*Association provinciale des architectes français* Il en obtient d'ailleurs la présidence en 1913.

#### **MICHEL Yves (1910-1970)**

Comme bon nombre de ces condisciples, il manifeste un intérêt certain pour les sociétés savantes, fréquentant assidûment la *Société archéologique du Finistère*. En 1947, il entre au bureau du *Syndicat des architectes du Finistère*, alors exclusivement composé de Brestois, en compagnie de Chabal, Lacaille, Raymond Tassel et Louis Héry. Sur les quartiers Siam et Jaurès, il est fréquemment associé à Jean Lacaille et A. Weisbein. Avec ses condisciples, il établira principalement sa renommée dans le domaine de l'architecture religieuse, édifiant notamment l'église Saint-Louis, à Brest, relevant l'église paroissiale de Guipavas et construisant la nouvelle abbaye de Landevennec. Sa mort survient accidentellement en 1970.

#### **MILINEAU Georges (1878 Paris-1949 Étables)**



Ce parisien, élève de Victor Laloux à l'*École nationale des Beaux-Arts* s'exile à Brest où il est nommé architecte municipal le 24 septembre 1919. Sa tâche principale consiste alors en l'élaboration du *Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension (P.A.E.E.)*, qui a eu une influence durable sur le développement urbain de Brest, même s'il n'a jamais été entériné. S'il émet déjà une première esquisse en 1920, le déclassement des fortifications, intervenu en 1921, l'incline à préconiser d'autres solutions, avec notamment la formation d'un ensemble urbain sur d'anciennes parcelles contraintes par des servitudes militaires— Kérigonan et le fort des Fédérés.

Dès 1927, il reçoit ainsi l'accueil favorable de Léon Jaussely, examinateur du projet et membre de la *Commission supérieure des plans de ville*, instituée par la loi du 14 mars 1919. Ce dernier l'enjoint à une

entente communale associant Brest, Lambézellec, Saint-Marc, Saint-Pierre-Quilbignon. Toutefois, une consternante lenteur de l'instruction va empêcher que le plan n'aille au terme de son parcours administratif. Malgré tout, cette vision prémonitoire du *Grand Brest* donne à la municipalité une référence constante pour mener sa politique de développement dans les années trente.

Si Georges Milineau est plus connu comme urbaniste qu'architecte, il s'est tout de même illustré, avant guerre, par la réalisation de l'Hôtel des Postes. À la hauteur de la porte de Landerneau, cet édifice d'inspiration classique aurait du participé à la formation d'un centre administratif et culturel à l'échelle de l'agglomération. Pilier du projet, un nouvel édifice municipal aurait été tourné vers les faubourgs de Saint-Martin et du Pilier-Rouge.



Hôtel des postes

En 1934, sur sa propre parcelle, aux n°24 et 26 (aujourd'hui n°40 et 42) de la rue Branda, il fait bâtir, un ensemble aux allures massives, comportant cinq niveaux, avec des bow windows, installés une travée sur deux. Jusqu'à son départ pour Étables en 1942, peu de temps après sa mise en retraite (1938), il résidera au quatrième étage de la première bâtisse, dans un appartement de cinq pièces.

### MOCAËR Édouard (fils) (juillet 1892-1977)

Édouard Mocaër a été formé par son père, — également prénommé Édouard (1867-inc) —, un ancien conducteur de travaux aux

services municipaux, installé par la suite comme architecte. Le fils reprend l'agence paternelle dans les années vingt.

À cette époque, l'agglomération, composée des communes de l'entente de 1927, offre un tissu lâche et comprend encore de vastes propriétés et de véritables lambeaux de campagnes. Dans cet univers, nombre de terrains lotis donnent l'occasion à Édouard Mocaër d'exercer son métier.



68-70 boulevard Gambetta, 1925

Comme Chabal, les références aux anciennes demeures campagnardes vont traverser sa production. Cet adepte du régionalisme architectural sait mettre à profit ce penchant lors de l'édification de villas au Trez-Hir, au bourg de Lambézellec et jusqu'à Kérinou. En 1935, ces réalisations lui valent même de figurer au palmarès du concours d'art régional lancé par l'*Académie d'art national*. À la fin des années trente, se désintéressant du débat doctrinal sur le devenir de l'architecture qui ébranle la profession, Édouard Mocaër prend un temps la présidence des *Amis des Arts de Brest* et s'adonne surtout au théâtre. Il fonde la *Compagnie des comédiens brestois* et, à sa tête, obtient de brillants succès en Bretagne, promouvant son ascension au *Bureau d'art dramatique de l'ouest*.

### PÉRON Hervé, WEISBEIN A.

Outre les commandes émanant de particuliers sur le centre reconstruit, la paire Péron/Weisbein a acquis une certaine notoriété par l'importance de ses commandes publiques. À son actif, on dénombre les premières constructions de l'enseignement supérieur à Brest — CSU et CLU, la réalisation du groupe scolaire des Quatre-Moulins, de l'école du Guipavas, du lycée mixte de l'Harteloire en collaboration avec Georges Tourry, architecte en chef de la Reconstruction lorientaise, et enfin la cité judiciaire, obtenue sur concours.

Associés à Yves Michel, Jacques Lechat et Jean Lacaille, Péron et Weisbein ont participé à la réalisation de l'église Saint-Louis, des halles voisines, ainsi que celles du Pilier-Rouge. Leur considération a dépassé le cadre brestois puisqu'ils laissent leur empreinte dans plusieurs communes léonardes. Enfin, avec Auffret, auteur de la ZUP de Bellevue, ils ont édifié les HLM de Kerbernier.

**PERRIN Charles (25 juillet 1909 à Porrentruy en Suisse-28 mai 1972), architecte de la Reconstruction**

**OUCHACOFF Michel — architecte de la Reconstruction, pas de renseignement —**

**TRITSCHLER Louis-Laurent (22 novembre 1792-1<sup>er</sup> février 1879, Recouvrance)**

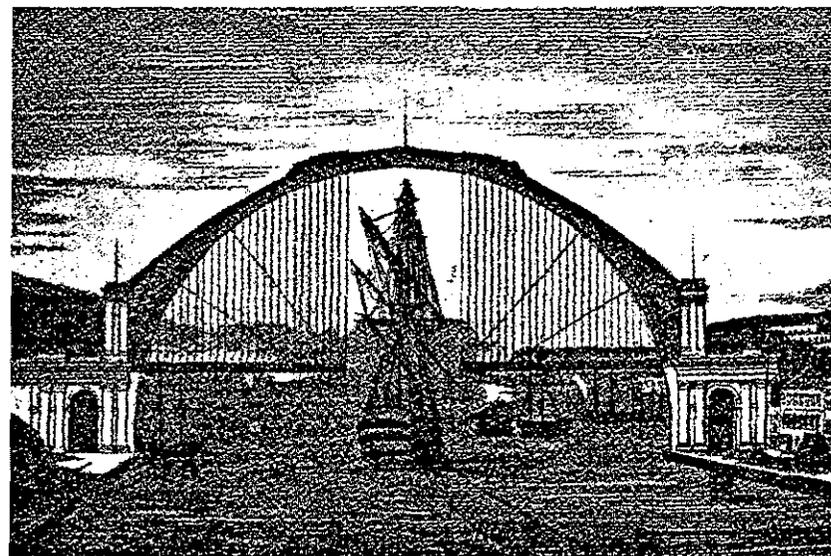
Louis Tritschler est le fils de Laurent Tritschler, capitaine d'artillerie originaire de Saverne. Comme Gustave Corre, il est le promoteur d'une entreprise familiale de travaux publics dont l'activité se développe considérablement entre 1834 et 1896. Établi rue Vauban, il s'agit d'ailleurs du seul établissement capable de rivaliser avec la maison Corre sur nombre de chantiers à Recouvrance. Mais le champ de compétences de l'entreprise s'illustre surtout dans la conduite de travaux maritimes, notamment lorsque Joseph-Victor Tritschler succède à son père dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

**TRITSCHLER Joseph-Victor (Lorient, 1<sup>er</sup> novembre 1815-3 août 1879, Recouvrance)**

Porteur du titre d'*ingénieur civil*, Joseph-Victor Tritschler, qui a été élevé au rang de *chevalier de la Légion d'honneur*, a succédé à son père dans l'entreprise familiale de travaux publics. Son nom est associé à deux projets d'envergure réalisés dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : la construction du pont de Recouvrance et le développement du port de commerce à Porstrein.

En 1852, alors conseiller municipal délégué par la ville auprès du Ministère des travaux publics, il obtient — grâce à l'appui du baron Lacrosse et de Napoléon III — un accord de « principe » à la réalisation d'un pont jeté entre les rives de Penfeld. L'ouvrage d'art qu'il préconise est, par ailleurs, soutenu par la municipalité brestoise : il s'agit d'un pont suspendu, dessinant une courbe de suspension en fonte. À 53 mètres au-dessus du niveau des marées, il doit permettre le cheminement des piétons même lors du passage des navires. Malgré cette prouesse technique, le conseil des Ponts et Chaussées lui oppose le projet Cadiat-Oudry de pont tournant, achevé en 1861.

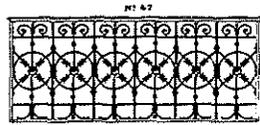
Les initiatives de Tritschler se reportent alors sur le port de commerce dans l'anse de Porstrein, où son esprit d'entreprise se substitue à une toute nouvelle Chambre de commerce, sans moyen ni expérience. En 1867, le ministère lui accorde d'ailleurs l'autorisation d'aménager des terre-pleins, divers entrepôts, cales de construction, ateliers de réparation et platins de carénage... Certes, le scandale de la *Société des Ports* en



Projet de pont suspendu

1869, la crise financière, la guerre franco-allemande, vont s'ingénier à malmener ces opérations. Toutefois, en 1875, dans le cadre d'un contentieux l'opposant à un organisme consulaire peu enclin à se laisser déposséder des affaires maritimes civiles, un arrêt du Conseil d'État délivrera à l'entrepreneur la concession des installations portuaires.

L'ingénieur ne jouira pas longtemps de ce privilège. Le 3 août 1879, il est emporté par une congestion cérébrale dans sa maison de la rue Vauban, à Recouvrance, dans ce quartier où il avait construit tant d'immeubles.



### III. MORPHOGENÈSE ET TYPOLOGIES ARCHITECTURALES DE RECOUVRANCE

#### III.1. Considérations méthodologiques

Les formes bâties ont été analysées à partir du parc immobilier actuellement recensé sur le site. Les modes d'investigation mis en œuvre intègrent une pluralité de données : historiques, économiques, sociales, morphologiques, typologiques, ... Cette approche pluridisciplinaire s'appuie sur un sondage des fonds d'archives (PC, dossiers de voirie, cadastre) et l'exploitation d'informations recueillies sur le terrain. Le champ historique couvert s'étend de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la période récente de la Reconstruction et témoigne des processus urbains successifs — en continuité ou non au cours du temps —, qui ont façonné l'espace bâti et l'ont fait évoluer. La recherche porte sur la forme urbaine produite, les mutations spatiales observées, les silhouettes, la volumétrie et l'implantation des constructions. Ces axes sont susceptibles d'informer le projet de ZPPAUP à travers la compréhension du système parcellaire, des masses bâties, des calages — ou décalages — entre les tissus correspondant à des époques ou des fonctions différentes.

Mais d'emblée, la diversité et la qualité de l'échantillon sollicité se révèlent de moindre intérêt que sur le secteur Jaurès précédemment étudié<sup>17</sup>, notamment dans les expressions architecturales, les matériaux utilisés et les formes urbaines. Plusieurs raisons peuvent d'ailleurs être évoquées. L'architecture exprime une partie des conditions qui ont présidé à sa conception et à sa construction. Dans ce cadre, l'adaptation au contexte urbain spécifique, les compétences des maîtres d'œuvre, la réponse à une demande sociale, des moyens de production divers sont au nombre des paramètres qui interviennent sur la constitution du cadre bâti... En outre, le tissu urbain n'est pas dissociable du parcellaire dans

<sup>17</sup> *Morphogenèse et typologie architecturale de Jaurès et ses abords*, Institut de Géoarchitecture pour le compte de l'ADEUPa, février 1997.

lequel il s'insère ou qu'il crée selon ses propres besoins, à l'occasion d'une urbanisation nouvelle (lotissement, ...) ou du remodelage d'un quartier ancien (Reconstruction, OPAH, ...). L'immobilier, déterminé par la demande, les moyens techniques et fonciers disponibles, est alors l'intermédiaire entre l'espace social et le paysage de la ville.

En raison de ces différents aspects — modestie de l'architecture en relation avec le contexte socio-économique de la rive droite, couverture historique plus large —, une classification a été établie selon des critères chronologiques. Elle est à la base d'un travail cartographique de synthèse indiquant les limites parcellaires et l'emprise des bâtiments. Le rendu cartographique, s'accompagne d'un commentaire, de clichés sur les immeubles signifiants et de fiches individuelles descriptives qui apportent des précisions typologiques et morphologiques sur un échantillon d'édifices à l'intérieur de chaque catégorie dégagée.

#### III.2. Chronologie et contenu typologique

Le corpus étudié se répartit selon trois familles distinctes :

- les édifices antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle ;
- les bâtiments du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle ;
- les immeubles de la Reconstruction.<sup>18</sup>

##### III.2.1. Les édifices antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle

L'héritage de la première période considérée reste relativement peu représenté sur Recouvrance. Il est constitué d'objets aux origines et caractéristiques architecturales diverses : maison, église, escalier, ouvrage défensif, fontaine, ... Toutefois, il porte encore aujourd'hui témoignage de l'organisation de la société du XVIII<sup>e</sup> siècle, des valeurs, des

<sup>18</sup> Dans la mesure où la production contemporaine ne constitue pas un échantillon susceptible de « faire patrimoine », elle a volontairement été écartée de l'étude et des résultats cartographiques.

fonctions et institutions qui la régissaient. Cet ensemble, dont les principaux éléments se concentrent sur le secteur Saint-Sauveur, aux abords du quai Jean-Bart, fait de Recouvrance le lit du vieux Brest.

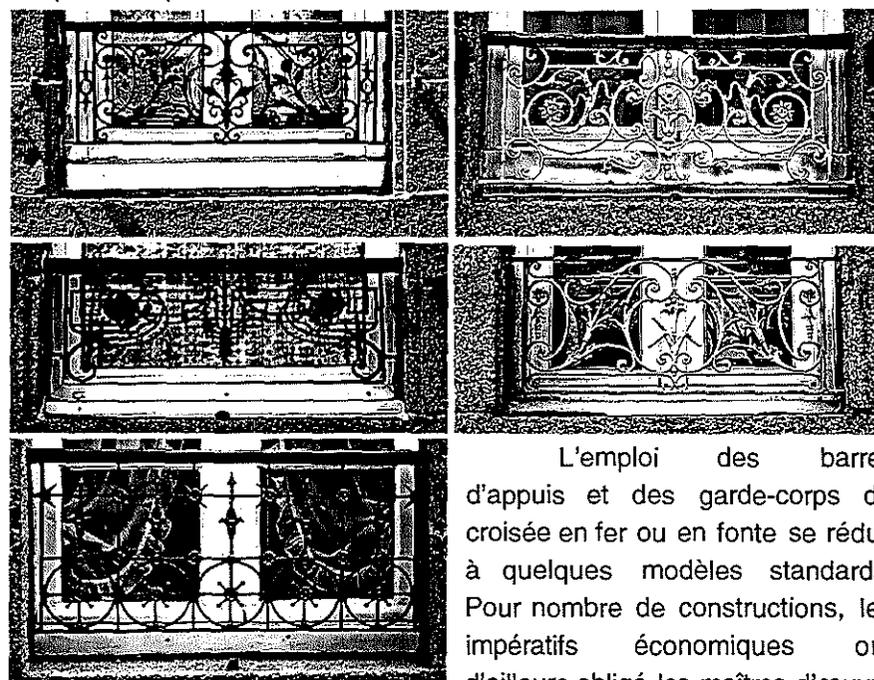
### III.2.2. Les bâtiments du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle

Les immeubles du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle constituent le panel essentiel de cette classification avec celui de la Reconstruction. Il consiste en un patrimoine bâti aux qualités architecturales le plus souvent modestes. Dans ce cadre, c'est la structure urbaine et la volumétrie qui prévalent et l'immeuble de marque néoclassique demeure une référence, très largement diffusée sur l'ensemble du territoire. Loin du *Grand style*, ce type impose un ordre sommaire aux constructions, en plan<sup>19</sup> comme en façade. La grammaire des édifices se trouve réduite à quelques grands principes élémentaires qui satisfont aux besoins d'une production urbaine très « ordinaire » : soubassement formé d'un rez-de-chaussée, le plus souvent commerçant, et surmonté d'étages identiques ; façade sobre et lisse marquée par une symétrie des travées et des percements ; mouluration réduite à une corniche. Les bâtiments ne comportent pas plus de trois étages — les deux-tiers de la production sont à R+2/R+3<sup>20</sup>, avec ou sans combles aménagés sous pan brisé —, tandis que les linéaires de façade se développent couramment sur 3 à 5 travées — façade de 8,50 m à 11,80 m.

<sup>19</sup> En plan, les schémas distributifs sont figés et les surfaces quasi nommées. Le parti est lié à la position de l'escalier, elle-même régie par la disposition de la porte d'entrée. Le cas le plus courant met en œuvre deux appartements de deux pièces par niveau. Les logements sont desservis par un escalier, situé sur la travée centrale et reporté à l'arrière du bâtiment — à cette occasion, léger renflement voir décrochement de la façade. Les pièces présentent une double articulation — en enfilade et accès indépendant sur le palier, voire dégagement par couloir transversal. À l'origine, de nombreux immeubles se composent de chambres — locations gamies ou non dans le secteur Borda, Armorique —, se partageant une ou deux cuisines collectives. Les espaces résiduels, aux extrémités des couloirs transversaux sont réservés à des penderies ou des cabinets de toilette.

<sup>20</sup> Les constructions R+2/R+3 se situent majoritairement rue du Rempart et dans le secteur de Pontaniou, sur les rues Laurent-Le-Gendre, Le-Guen-de-Kérangall et Victor-Rossel. En revanche, les bâtiments R+3 et R+4 se rencontrent aisément sur des axes jadis plus connotés comme la section de la rue Vauban, au Nord de la rue de-la-Porte, puis sur les rue de-Pontaniou et Jean-Bart, réalisées à l'origine devant les édifices de la *cayenne*.

La commodité de cet usage bien installé de plan-type est accentué par la faiblesse du vocabulaire de détails et une ornementation réduite à sa plus simple expression. Ici nulle trace de cette recherche ostentatoire et de cette inventivité qui traversent, ça et là, le faubourg de Saint-Martin et qui sont la marque d'une classe moyenne et non plus populaire. Rares, en effet, sont les façades travaillées en épaisseur : tout décorum, toute saillie superflus sont bannis. Une composition dissymétrique de la façade, l'apparition du balcon ou du bow window demeurent des solutions exceptionnelles. À l'intersection de deux voies, les immeubles sont traités très sobrement, le plus souvent en angle droit et les quelques pans coupés sont peu valorisés.



Modèles de garde-corps sur Recouvrance

L'emploi des barres d'appuis et des garde-corps de croisée en fer ou en fonte se réduit à quelques modèles standards. Pour nombre de constructions, les impératifs économiques ont d'ailleurs obligé les maîtres d'œuvre à délaissé certains matériaux

couramment utilisés à la même époque dans le faubourg de l'Annexion : la ferronnerie s'est faite discrète et la céramique absente ; le bois a été

privilegié pour la réalisation des corniches, le recours à la pierre pour les encadrements des baies s'est limité à la kersantite et au granit rose de l'Aber-Ildut alors que la brique et la pierre de Logonna agrémentent plusieurs façades de Saint-Martin.

De fait, dans ce cadre bâti à l'architecture économique et aux gabarits uniformes, les quelques objets qui ont dérogé à la « norme » établie<sup>21</sup>, par leur couronnement à attique ou l'emprunt de signes socialement valorisés tel que le balcon galbé ou filant, affichent leur singularité.

### III.2.3. Les immeubles de la Reconstruction

La plupart des bâtiments constituant cette dernière et vaste classe souffrent d'une certaine indigence, loin des attentions particulières dont ont bénéficié certains immeubles du quartier Siam — partie centrale de la rue de Siam, place de la Liberté, cours Dajot,... Les quelques îlots intégralement relevés par l'Association syndicale de remembrement portent, en effet, les stigmates d'une reconstruction souvent qualifiée « d'ordinaire ». En dépit de cet anonymat, l'alignement, le gabarit, la pratique du prospect agissent, pourtant, en plusieurs endroits de ce quartier comme des dispositifs susceptibles de faire reconnaître une valeur collective à certaines formes, espaces publics ou îlots<sup>22</sup>.

### III.3. Répartition spatiale

Pour une démonstration plus aisée, la cartographie du patrimoine immobilier recensé s'appuie sur une subdivision du périmètre étudié en trois secteurs qui dénotent aussi de réalités architecturales et urbanistiques, passées ou contemporaines particulières :

— le secteur Saint-Sauveur, site profondément retravaillé par l'histoire mais encore riche du passé de la ville ;

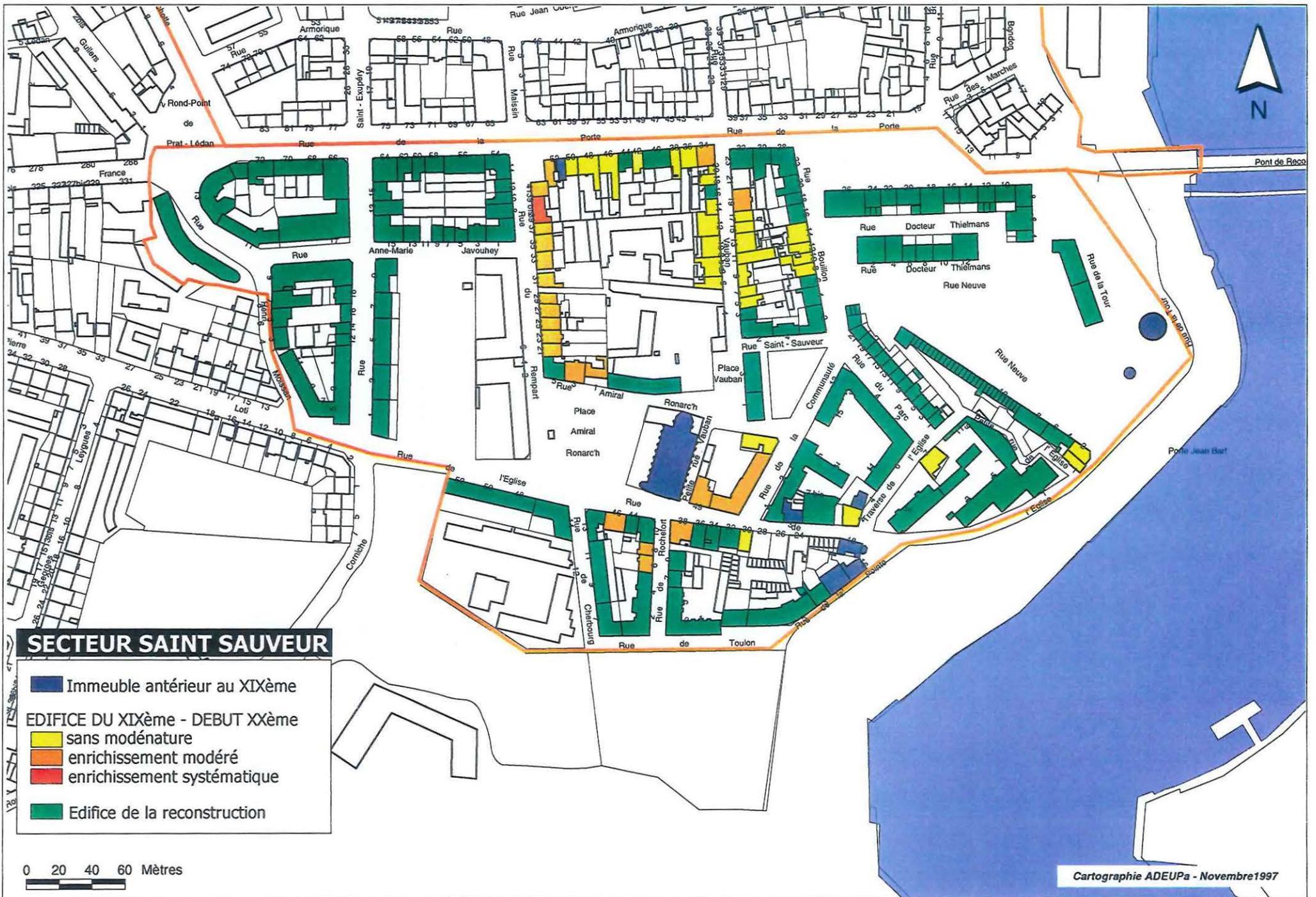
— le secteur Armorique, aux allures d'un quartier moderne du XIX<sup>e</sup> siècle ;

— le secteur Pontaniou, où la modestie d'un quartier épargné par les bombardements se lit à travers une structure urbaine et des masses bâties complexes.

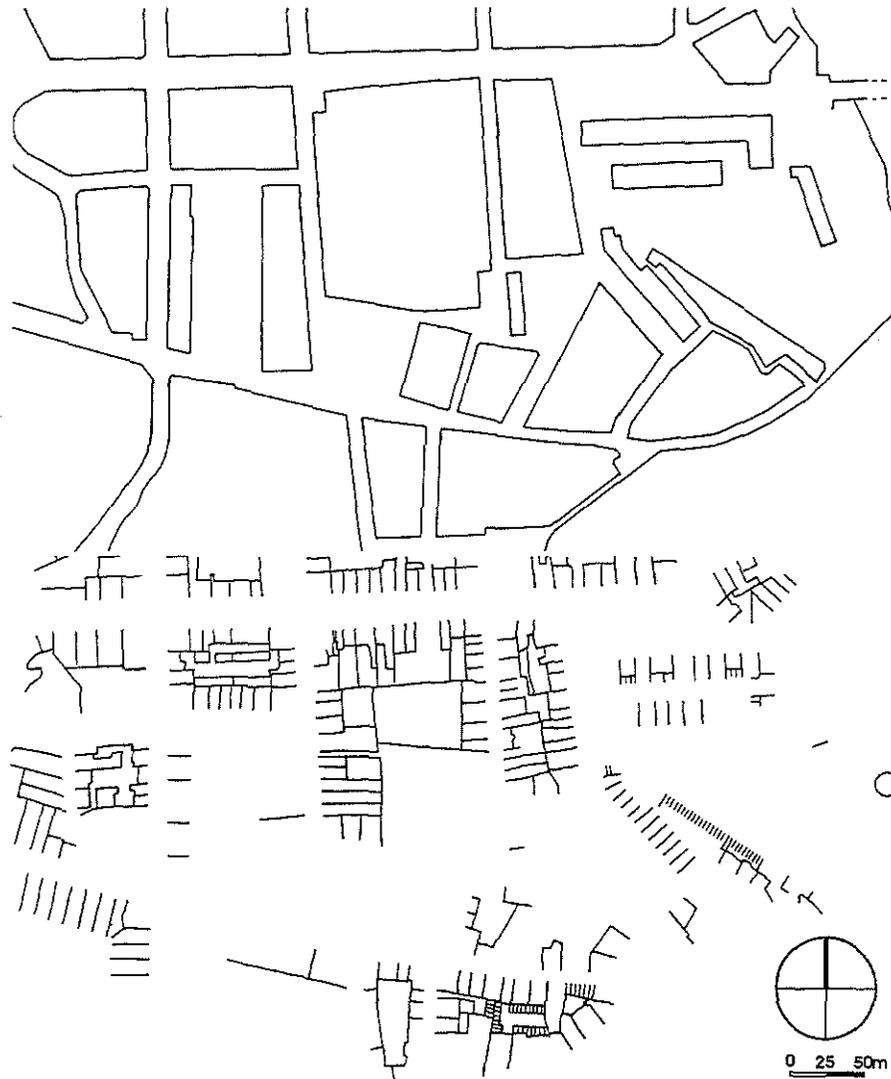


<sup>21</sup> Il faut rappeler que cette « norme » est étroitement dépendante des contingences matérielles, pécuniaires et qu'elle reflète le type de population résidant à Recouvrance.

<sup>22</sup> D'après P. Belli-Riz, *Le plan et la règle*, in *La fabrication des villes*, sous la direction de X. Malverti et A. Picard, pp. 71-94, Picard diffusion, 1995, 269 p.

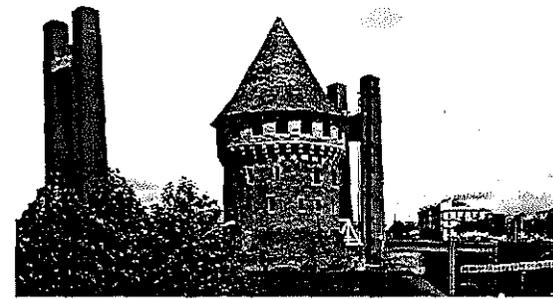


### III.3.1. Le secteur Saint-Sauveur, un espace tout en contradiction



Trames viaire et parcellaire du secteur Saint-Sauveur

Contraste entre les pleins et les vides, confrontation d'échelles, complexité de la structure urbaine sont les composantes majeures du secteur Saint-Sauveur. Par la juxtaposition d'édifices aux caractéristiques disparates et l'opposition entre un réseau viaire hérité du XVII<sup>e</sup> siècle et le remodelage impitoyable de l'après-guerre, cette zone concentre à la fois les attributs d'un espace déstructuré mais aussi les acquis d'une stratification historique, révélatrice de l'évolution du quartier comme de la ville.

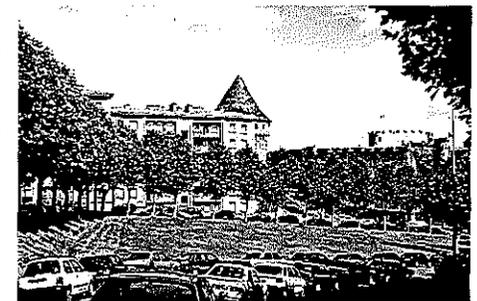


Perspective sur le pont-levant et la tour Tanguy

Dans cette armature duale, la Reconstruction imprime le plus fortement sa marque, notamment du point de vue urbanistique. On observe une refonte quasi complète des îlots bordant la rue de-la-Porte, sans toutefois entraîner de graves préjudices sur l'ancienne structure par-

cellaire. En revanche, il n'en va pas de même au Nord-Ouest de la porte Jean-Bart, où le noyau historique apparaît dévoyé par une intervention plus traumatisante. Un espace vert — vide — s'est substitué au maillage dense des rues étroites d'antan.

Aux alentours, le cadre bâti se trouve également affranchi des contraintes de la trame viaire par un remplissage extrêmement libre ; malgré une composition symétrique à double hiérarchie de bonne facture, l'unique barre de la rue de la Tour (n°2-4) semble



Esplanade de la rue neuve



SCI de l'Avant-port

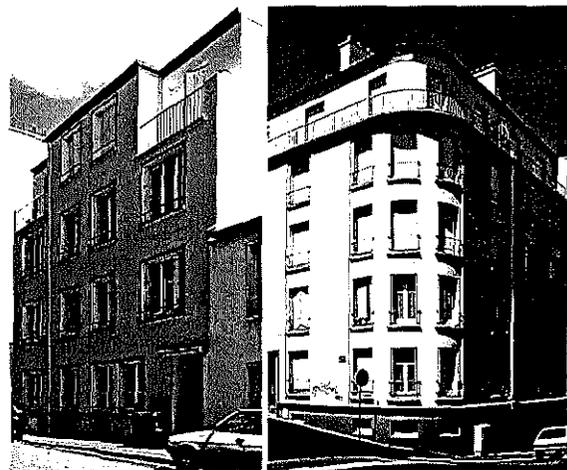
désolidarisée du contexte urbain. Dans ce même registre, l'opération de la *SCI de l'avant-port*, limitée par les rues de-l'Église, Traverse-de-l'Église et Petite-rue-de-l'Église se signale par la primauté d'un plan masse de petites tours et de barres. En outre, la déficience en matière d'urbanité est renforcée par le mauvais traitement de la rue Neuve, parasitée d'automobiles — proximité de la porte de l'arsenal — et bordée sur sa rive

Sud-Ouest, d'une ligne indigente de garages.

Au demeurant, sans prétendre à la reconnaissance d'un patrimoine architectural incontestable, certains immeubles de la Reconstruction présentent des particularités qu'il convient de discerner. Sur le mode mineur, l'édifice du n°9 rue Rochefort offre des gradins latéraux marquant un amortissement au dernier niveau. Au n°1 de la rue Anne-Marie-Javouhey, le bâtiment est souligné par un motif d'angle et un couronnement qui réactualise l'attique. Au n°3 de la rue Vauban, un petit édifice se signale par un ordre colossal apparent et une accentuation centrale au moyen de balcons curvilignes enserrant des portes fenêtres géminées. Face à la rade-abri, une barre courbe épouse le profil des rues de-la-Pointe et de-Toulon (n°3 et 5, rue de-la-Pointe). De manière moins anecdotique, d'autres objets déploient des qualités urbaines supérieures : par leur



Rue Neuve



9 rue Rochefort, 1 rue Anne-Marie-Javouhey et rue du-Parc

répétitivité le long d'un axe, par leur situation en tête d'îlot, etc..., ils font montre d'une unité urbanistique.

Même si les constructions agencées ne manifestent pas d'une grande inventivité architecturale, il en est ainsi de la rive Nord-Est de la rue du-Parc (n°1 à 21) où un essai d'uniformisation d'un habitat individuel en bande témoigne d'une expérimentation typologique de la Reconstruction. Rue de-la-Porte, sur la section comprise entre les rues Bouillon et de-la-Tour (n°10 à 26 rue de-la-Porte), les recons-

tructeurs se sont aussi, sans brutalité, adonnés au registre de la barre ordonnancée à l'alignement. En dépit d'une architecture minimaliste — hauteur normée, linéaire bâti obéissant au système strict de la travée, fine moulure signifiant la corniche —, le travail de plusieurs maîtres d'œuvre — Cortellari, Goarant, Ouchacoff, Gervais, Goasglas — a su produire un ensemble solidaire en façade noble, au détriment de médiocres décrochements livrés à des garages en façade arrière, rue du Docteur-Thielmans. Sans cet inconvénient mais dans les mêmes conditions



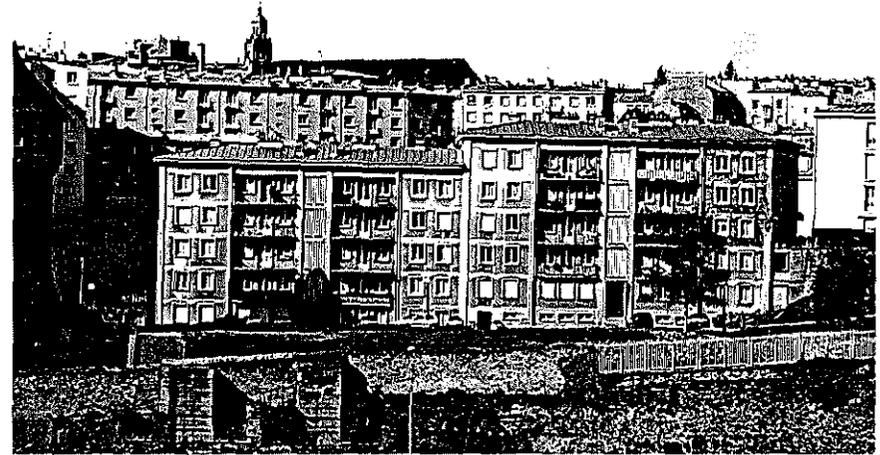
3 rue Vauban, élévation et détail des balcons



Rue du Docteur-Thielmans et n°1 à 7 rue de-la-Porte

d'exécution, une semblable discipline architecturale et urbaine se trouve réitérée avec bonheur aux abords du pont-levant (n° 1 à 8 rue de-la-Porte). Là, l'ordonnance globale des immeubles situés de part et d'autre de l'axe définit un espace public mettant en valeur l'ouvrage d'art. Aux n°2 et 4 rue de-la-Tour, la composition symétrique à double hiérarchie donne à deux immeubles d'agréables proportions, qui ajoutent à

une situation urbaine remarquable — panorama sur la rive gauche. Enfin, situé au n°6 rue Moissan, l'édifice formant la tête d'îlot aux angles des rues



2-4 rue de-la-Tour

Saint-Exupéry//Anne-Marie-Javouhey/Moissan est l'ancienne clinique du Saint-Esprit, proposée en 1956 par l'équipe d'architectes Péron/Weisbein : l'ampleur du programme, le traitement des angles, la symétrie des élévations attestent d'une silhouette prégnante dans le trame bâtie. Récemment, l'établissement a été reconverti en logements par l'OPAC.



Ancienne clinique du Saint-Esprit, 6 rue de-Moissan

Dans ce paysage urbain portant le sceau de la Reconstruction, l'urbanisme des années cinquante a du pourtant composer en nombre d'endroits avec les traces de la ville ancienne. Outre la subsistance de certains tracés, des vestiges parfois ténus forment aujourd'hui l'identité du quartier, non point tant par leurs qualités intrinsèques que par leur pouvoir d'évocation d'un « avant ». Ainsi, à l'opposé du site remanié de la rive droite, la topographie impose encore sa loi : quoique malmenés par des transformations successives, les escaliers et le bâti de la



Rue Traverse-de-l'Église

Petite-rue-de-l'Église portent encore témoignage de la manière dont les constructions partaient à l'assaut des escarpements. Les emplacements des portes et des croisées marqués par les encadrements de granit rose de l'Aber-Ildut et la position des gonds sont encore visibles tandis que la section basse de l'escalier comporte quelques dalles anciennes. Tout comme les escaliers de la rue de-la-Tour, de la rue Neuve ou de la rue de-la-Pointe, ces éléments restaurent un certain pittoresque et offrent des points de vue intéressants par leur situation en belvédère. Les caniveaux d'origine de la rue Toul-al-Logoden, la fontaine Sainte-

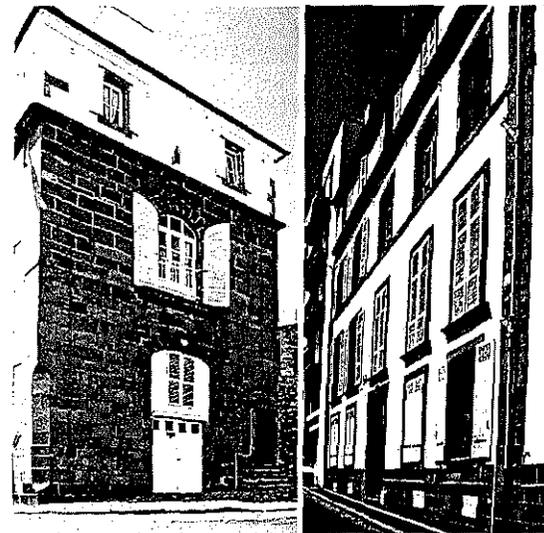


Fontaine Sainte-Catherine



Tour Tanguy

emblématiques situés dans un périmètre restreint, fixent la silhouette



1 rue de-la-Pointe et 16 rue de-l'Église

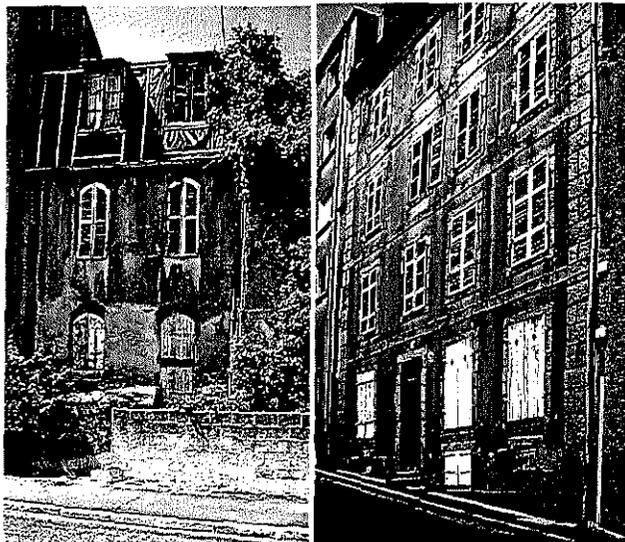
Catherine datant de 1692 et transportée du quai Jean-Bart sous la tour Tanguy, l'empreinte des points de fixation des poutres d'anciennes constructions bâties à fleur de colline sur la rue Neuve sont autant d'indicibles signes du passé. Dans l'enceinte militaire, des fragments du grand escalier composés de marches soignées qui permettaient d'aller du pont national au *pitit pont*, l'assise de l'ancien ouvrage d'art signalée par l'arrondi d'une pile de maçonnerie figurent aussi parmi les rares manifestations tangibles « d'un avant ».

Dans cette accumulation d'objets hétéroclites, quelques bâtiments emblématiques situés dans un périmètre restreint, fixent la silhouette urbaine et les traits sociologiques de la population à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et au xviii<sup>e</sup> siècle. Par leurs caractéristiques architecturales et leur situation, ils reflètent non seulement l'occupation déjà ancienne du site mais aussi les rapports entretenus par les hommes et leur organisation en groupes sociaux et institutions clairement identifiables et identifiés

par les investigations historiques. À cette époque, les pôles de la vie communautaire se divisaient entre la fonction féodale et la structure paroissiale tandis que la bourgeoisie côtoyait le Tiers-État. À cet égard, témoin du pouvoir seigneurial, la « bastille » de la Motte Tanguy, qui porte encore le sceau du baron de Trémazan de la puissante famille seigneuriale du Chastel —, est longtemps demeurée le lieu où s'exerçait le droit de bailliage et du justice. Lors de son rachat par l'architecte Victor Barillé en 1862, elle est devenue une tour d'habitation, percée de croisées, et aux mâchicoulis recouverts d'une toiture d'inspiration chinoise. Laisée à l'état de ruine après-guerre, elle a été restaurée et de nouveau coiffée d'une toiture par les architectes Édouard et Jean Mocaër, en 1974.

La demeure du n°16 rue de-l'Église — édifée probablement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et surélevée au XIX<sup>e</sup> siècle —, était la résidence du sénéchal qui rendait la justice au nom de la famille du Chastel. La bâtisse apparaît notamment remarquable par sa porte cochère cintrée à double vantail, son balcon en ferronnerie d'inspiration Régence et ses portes fermées par un loquet.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, le pouvoir de justice a été transféré dans un vaste immeuble mitoyen (au n°1 rue de-la-Pointe), reconnaissable à son large sou-bassement, ses hautes baies et ses caves voûtées. La maison cossue, située au 18 rue de-l'Église, témoigne, par ailleurs, des caractéristiques d'une rési-



4 rue Traverse-de-l'Église et 37 rue de-l'Église



Demeure bourgeoise au 18 rue de-l'Église

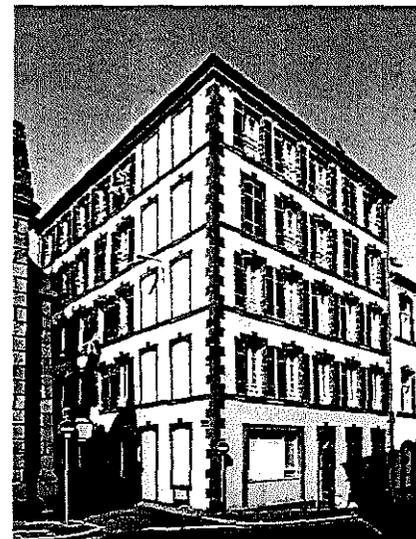


Église Saint-Sauveur

dence bourgeoise de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et de l'importance des bornes d'eau dans le paysage urbain de l'époque. Une fontaine se trouve, en effet, adossée au pignon de la bâtisse, qui est agrémentée d'une croix en pierre signalant le site de l'ancien *cimetière des noyés*. Érigée en 1760, une inscription latine rend hommage au conseil municipal qui en accorda la construction en 1757, au carrefour des rues Notre-Dame et de-la-Pointe : « Si vestram Brestense sitim si consule Lunven unda levat memori pectore



Echantillon d'immeubles de marque néoclassique rue Vauban



49 rue de-l'Église

munus habe » (Si ta soif, Brestois, grâce au maire Lunven est apaisée par cette onde, gardes en souvenir dans ton cœur reconnaissant). En face, au n°4 rue Traverse-de-l'Église, deux mesures d'allure modeste et aujourd'hui vétustes répondent à cet ensemble et forment l'archétype de l'habitat du Tiers-État. En remontant la rue de l'Église, au n°37, cette palette s'enrichit d'un immeuble ayant abrité des notables au XVIII<sup>e</sup> siècle, au nombre desquels figurait Yves Collet (1761-1843), chef d'atelier de sculpture de la Marine quarante-trois ans durant. Enfin, l'église Saint-Sauveur, réalisée sur les plans de l'ingénieur Frézier entre 1724 et 1749 et restaurée à l'identique lors de la Reconstruction, se signale par son style jésuite. En façade, la composition offre une travée centrale occupée par un arc en plein-cintre et surmontée d'un tympan que divisent des baies ternaires. L'amortissement à volutes, le clocher en fronton, l'appareil réglé disposé autour des piédroits, pilastres

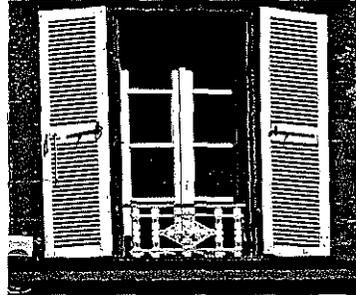
et écoinçons participent à la mise en valeur de l'édifice.



46 rue de-l'Église

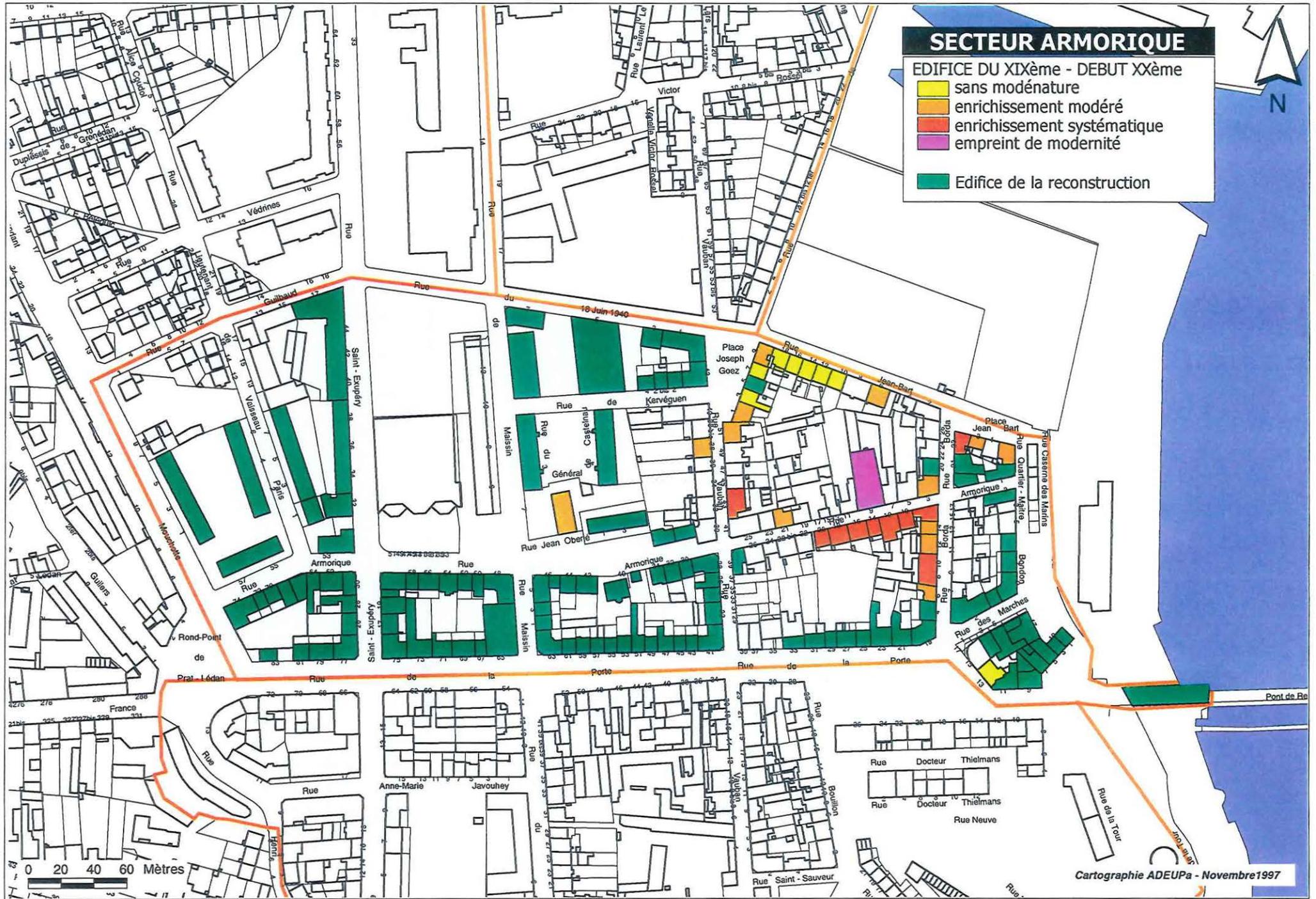
Pour le reste, quelques bâtiments du XIX<sup>e</sup> siècle subsistent dans le tissu urbain. Leur facture néoclassique, dépouillée à l'extrême, s'appuie sur des ingrédients qui ne varient guère d'un édifice à l'autre : organisation en travées, utilisation courante du traditionnel pan brisé à

lucarnes en fronton-pignon, gabarits identiques et fort modestes. Les différences infimes résultent pour l'essentiel du vocabulaire de détail : croisées droites ou légèrement cintrées, présence ou non d'une plate-bande à chaque niveau de plancher. Ce type se retrouve essentiellement sur la rue Vauban et la rive orientale de la rue du Rempart. Sur ce dernier axe, la reprise d'un modèle unique produit un front bâti homogène dont il conviendrait de ne pas briser l'harmonie. D'ailleurs, la prospection en archive a démontré que cette unité urbanistique s'accordait à une unité foncière : construction sur 3 parcelles contiguës par un même propriétaire, demande conjointe formulée par plusieurs propriétaires pour un ensemble comprenant dix immeubles. Ponctuellement, enfin, des immeubles de rapport jalonnent la rue de l'Église, dans sa partie centrale. L'apparition plus récurrente des détails constructifs peut d'ailleurs être observée sur leurs façades : socle et/ou chaînage d'angle réglé aux n° 38 et 49, bandeaux décoratifs à chaque niveau de plancher aux n° 30 et 49, hiérarchisation mineure des niveaux associant baies cintrées, clé passante et plate-bande de granit au n°46...



3 place Ronach et 86 rue Rochefort





### SECTEUR ARMORIQUE

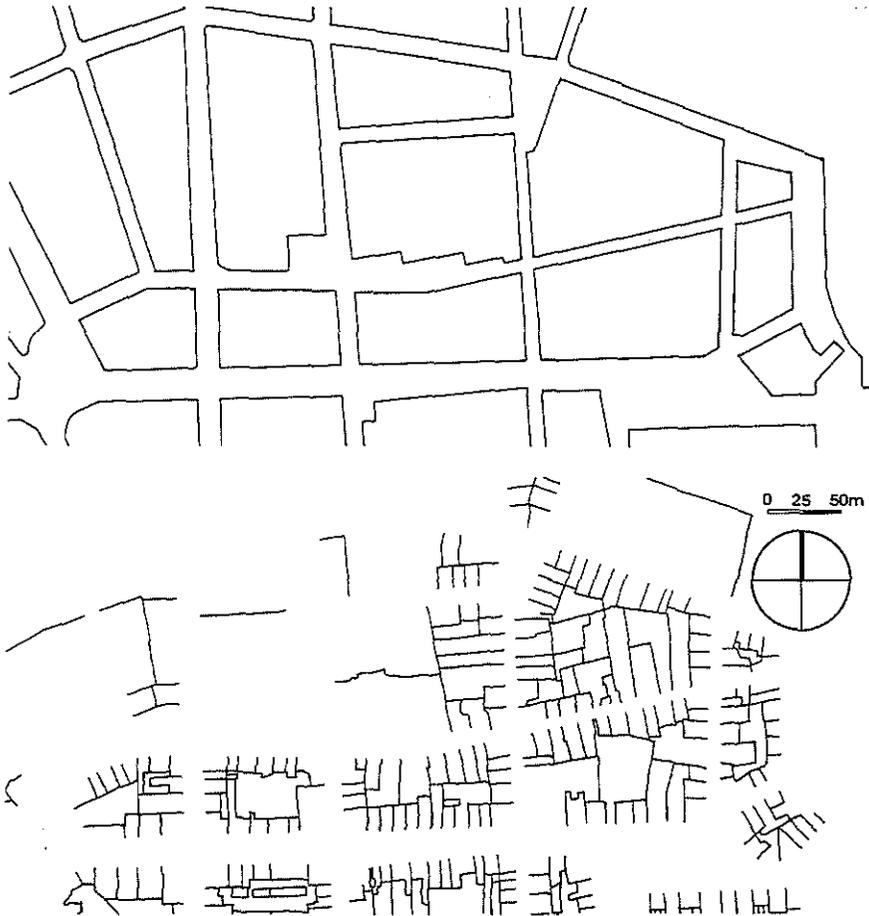
EDIFICE DU XIX<sup>ème</sup> - DEBUT XX<sup>ème</sup>

- sans modénature
- enrichissement modéré
- enrichissement systématique
- empreint de modernité
- Edifice de la reconstruction

0 20 40 60 Mètres

Cartographie ADEUPa - Novembre 1997

### III.3.2. Le secteur Armorique, un visage double



Trames viaire et parcellaire du secteur Armorique

Si des fragments du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles se trouvent couramment enchâssés dans une trame bâtie des années cinquante sur le centre ancien de Saint-Sauveur, le plateau d'Armorique offre deux secteurs géographiques distincts par leur ancrage historique. La partie occidentale

et la rue de la Porte dénotent, en effet, l'empreinte de la Reconstruction tandis que la partie orientale témoigne d'un quartier qui s'est largement développé et épanoui de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Belle époque.

Cette dualité tire ses fondements de l'ancien statut militaire des parcelles localisées au-delà de l'intersection des rues Armorique et Vauban. Jusqu'à une période récente, les fortifications et les terrains de l'Archantel étaient détenus par le Génie, et par voie de conséquence, interdits à l'urbanisation. Lors de la Reconstruction, ces espaces résiduels ont été intégrés dans la zone verte et/ou de compensation — *ISA* de Prat-Ledan — et ont notamment reçu divers équipements publics de quartier — agence postale au 35 rue Armorique, commissariat de police au 19 rue Saint-Exupéry —, bâtiments conventuels — chapelle du Sacré-Cœur, patronage paroissial — ou édifices sociaux — *HLM* de la Marine ou de la ville rue de Kerguéven. En outre, la rive Nord de la rue de la Porte a subi de plus profonds remaniements que la rive Sud.



Front homogène rue Jean-Bart

En revanche, nulle contrainte n'a perturbé l'expansion urbaine à l'Est. D'ailleurs, des édifices dont le registre évoque une tradition urbaine bien établie au XIX<sup>e</sup> siècle prédominent sur le quadrilatère formé par les rues Armorique, Borda, Vauban et Jean-Bart. Si la définition des îlots date du siècle précédent, le « remplissage » de ce maillage s'est effectué de manière différée : la réalisation du pont tournant, la régénération commerciale concomitante de la rue de-la-Porte, devenue le nouvel axe structurant du quartier, ont d'ailleurs contribué à renforcer l'attrait du secteur pour les investisseurs. Très naturellement, les familles un peu plus



10 à 20 rue Armorique

aisées de Recouvrance ont suivi cette inflexion. De fait, la persistance de certains détails typologiques manifestent cet engouement et attestent d'un cadre bâti aux caractéristiques un peu plus cossues, sans pouvoir toutefois rivaliser avec le traitement architectural mis en œuvre sur la rue Jean-Jaurès. Le parcellaire apparaît consolidé en de plus vastes lots, avec de plus larges développements de façades. Les immeubles se composent communément d'un rez-de-chaussée sur trois ou quatre niveaux supplémentaires. Sur le versant Ouest des rues Vauban/Borda et la façade Sud de la rue Armorique, les éléments de modénature se font plus récurrents même si la partition verticale demeure subtile — corniche à modillons, encadrements signalés par des piédroits en harpe et clé passante taillées en pointe de diamant, variété des baies droites ou cintrées selon les étages, plate-bande horizontale et/ou appuis débordants... Sur certaines sections de voies, les fronts bâtis affichent une unité visuelle d'autant plus marquante qu'ils résultent d'une opération unitaire sur des terrains contigus. Ainsi, la rive paire de la rue Armorique se distingue par une série de 6 immeubles remarquables par une hiérarchie dégressive de leurs niveaux (n°10 à 20). L'ensemble a vraisemblablement fait l'objet d'une procédure de lotissement. En face, aux n°19 et 21, deux façades similaires témoignent d'une entreprise globale, planifiée, en 1839, sur quatre parcelles, par des maîtrises d'ouvrage et d'œuvre uniques. De semblables continuité bâtie et solidarité des immeubles par rapport à l'espace public se rencontrent également rue Vauban (n°36 à 38 bis, n°41). Sur cet axe plus connoté, en dépit de

plusieurs propriétaires fonciers, l'air de parenté des façades, construites entre 1864 et 1893, accuse le travail d'un seul entrepreneur : l'ingénieur Tritschler. Ce dernier, qui résidait rue Vauban, a tout bonnement été sollicité par son voisinage tandis que ses concurrents directs, les Corre, ont profité d'une même confiance, sur la rue Borda (n°6 à 14, n°23 réalisés entre 1864 et 1908), où se situait leur adresse familiale et professionnelle. Avec quelque malice sans doute, ils ont aussi su valoriser leur entreprise sur le « secteur de prédilection » des Tritschler. Un volume massif, une porte cochère

monumentale, des chaînages d'angle et des jambages taillés en harpe font de l'édifice situé au n°43 de la rue Vauban un élément dominant dans le paysage urbain.



Rue Vauban



43 rue Vauban, G. Corre

Certes, il n'existe guère, à proprement parler, d'œuvre originale sur le secteur Armorique. Mais certaines explorations typologiques issues de différents courants architecturaux méritent attention. En premier lieu, si l'urbanisme pratiqué dans les années cinquante force peu notre considération, il est pourtant stimulé



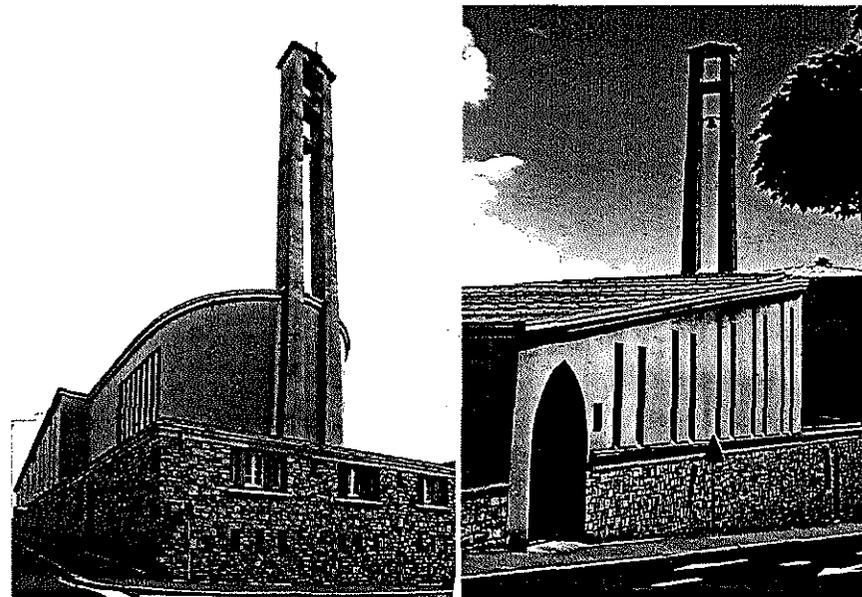
Poste de Recouvrance, 53 rue Armorique, P-J. Laloy

par deux voies plus audacieuses qu'ont su reprendre une poignée d'architectes : l'incursion moderniste et surtout l'inspiration régionaliste, à laquelle s'est référée Pierre-Jack Laloy lors de la réalisation de la poste de Recouvrance sont de cette veine. Au n°53 rue Armorique, à l'angle de la rue Saint-Exupéry, il propose un édifice public dont le style néorégionaliste lui permet de se détacher « symboliquement »



Immeubles sans affectation immédiate (ISAI)

du cadre bâti insipide auquel appartient, par exemple, le commissariat de police, situé dans l'angle opposé (19-21 rue Saint-Exupéry). En cassant la symétrie habituellement adoptée, au profit d'une



Chapelle du Sacré-Cœur, Philippe Bévérina

composition plus mesurée, le bâtiment s'adapte au mieux aux fonctionnalités internes du lieu. Si le volume se trouve décomposé en trois corps de bâtiments, l'organicité des dispositifs spatiaux qui en résulte se conjugue en façade à tout un jeu de textures et motifs locaux. Le corps central surmonté d'un gâble est marqué par une composition symétrique, regroupant trois ouvertures à chaque niveau, et par l'affirmation des chaînages, des jambages et des rampants au moyen d'un appareil rustique en harpe. Les deux autres volumes offrent une variation sur le vocabulaire des percements — droit, arc en plein-cintre, lucarne à croupe débordante — et des toitures — bâtière, pan brisé.

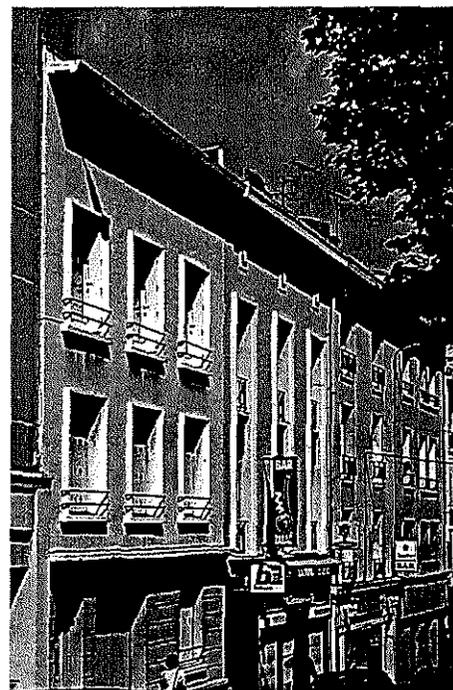
Les ISAI formant la tête d'îlot délimités par les rues Armorique, du Lieutenant-de-vaissseau-Paris et du boulevard Mouchotte rappellent eux aussi, par leur socle à bossage et les gâbles rythmant la rue, qu'ils s'inscrivent dans une certaine tradition. En outre, leur configuration générale, ménageant un retrait d'alignement par un muret à l'avant de

jardinets, met en valeur un espace de transition public/privé et donne à cette procédure particulière de Reconstruction une silhouette et une situation qui, jusque alors, ont subi peu de modifications. À l'opposé, c'est un esprit résolument plus novateur que Philippe Bévérina a voulu insuffler à la chapelle du Sacré-Cœur bordant la rue de-Maissin. Si l'édifice articule des éléments familiers à cette fonction — abside semi-cylindrique, tour-clocher —, ils se déclinent dans des matériaux et une organisation formelle caractéristiques des années cinquante-soixante. La présence d'un mur d'enclos au socle ordonnancé, une toiture à pan unique, incliné depuis l'abside vers la nef participent à la surenchère.

Malgré un répertoire architectural des plus fades, d'autres immeubles apportent une très modeste contribution par une organisation d'ensemble agréable. Il en est ainsi d'une section de rue de-la-Porte, comprise entre les rues Vauban et Maissin (n°41 à 63<sup>23</sup>), dont la silhouette régulière du front bâti s'accorde au profil de la voie. Au n°63, l'immeuble réalisé par Jean Mocaër se différencie à peine de ce lot commun pour arborer, au niveau des croisées d'angle, des jambages formant des pilastres engagés. Plus significatif est le travail fourni par Jules-Michel Goasglas à l'intersection des rues de-la-Porte et Borda (n°19 rue de-la-Porte). Là, l'architecte-reconstructeur s'est essayé à une composition sur l'angle plus rigoureuse et à une symétrie des élévations quasi parfaite. Enfin, au n°56 de la rue Armorique, avec moins d'efficacité que Bernard Gervais sur le quartier Jaurès (n°24 à 30 rue Charles-Berthelot), François Petton nous livre une habitation à la composition ternaire homogène — socle, étage, corniche —, sur laquelle la travée centrale est accentuée par une légère courbure de la façade.

Dans le panel néoclassique, pourtant exempt de toute débauche ornementale excessive, de rares spécimens affichent aussi leurs particularités. En l'occurrence, l'austère caserne de Kerguéven, occupée

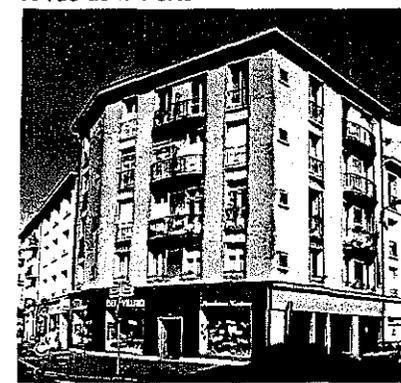
<sup>23</sup> Pour chaque édifice, les maîtres d'œuvre sont les suivants : n°41, Le Rouzic ; n°47, Péron et Weisben ; n°49, Cortellari ; n°51, Édouard Mocaër ; n°53, Goasglas ; n°55, Goarant ; n°57, Ouchacoff ; n°61, Goarant ; n°63, Jean Mocaër.



59 à 61 rue de-la-Porte



63 rue-de-la-Porte



19 rue-de-la-Porte

aujourd'hui par la *Sécurité maritime*, se remarque par sa situation urbaine et la reprise d'une ordonnance qui sied à l'architecture militaire du XIX<sup>e</sup> siècle. D'autres façades faisant montre d'un surcroît décoratif méritent le détour,



Ancienne caserne de Kerguéven

telles celles des n° 8-10 rue Borda. Le recours aux balcons galbés savamment distribués, la présence, en attique, d'une balustrade jouant sur



8-10 rue Borda, G. Corre



23 rue Borda, G. Corre

l'horizontalité révèle des volumes saillants et animent le bâtiment par des effets de symétries locales.

La déclinaison des modèles de ferronnerie vantés par les catalogues d'usines auprès des entrepreneurs n'est d'ailleurs pas anodine (motifs floraux ou géométriques selon le type de baies). L'immeuble réalisé en 1908 est, à l'origine, la propriété et certainement le siège de la maison Corre : l'ostentation patente peut donc dénoter une volonté de se distinguer et d'illustrer le savoir-faire de l'établissement. Avec plus de modération, cette entreprise a d'ailleurs repris ce jeu formel sur l'immeuble de rapport d'un particulier, situé au n°23 de cette même voie, à l'angle de la rue Jean-Bart : portes-

fenêtres latérales mises en valeur par des balcons ventrus, piédroits en harpe, linteaux légèrement cintrés à clé passante, socle appareillé... Plus haut, au n°6 rue Jean-Bart, un bâtiment comportant quatre niveaux apparaît intéressant par la disposition de deux cheminées de part et d'autre de l'axe de symétrie et un toit à pan brisé muni, sur son versant, de lucarnes en ceil-de-bœuf avec devants ouvragés. Dans la morne production de l'entre-deux-guerres, les seules lettres de

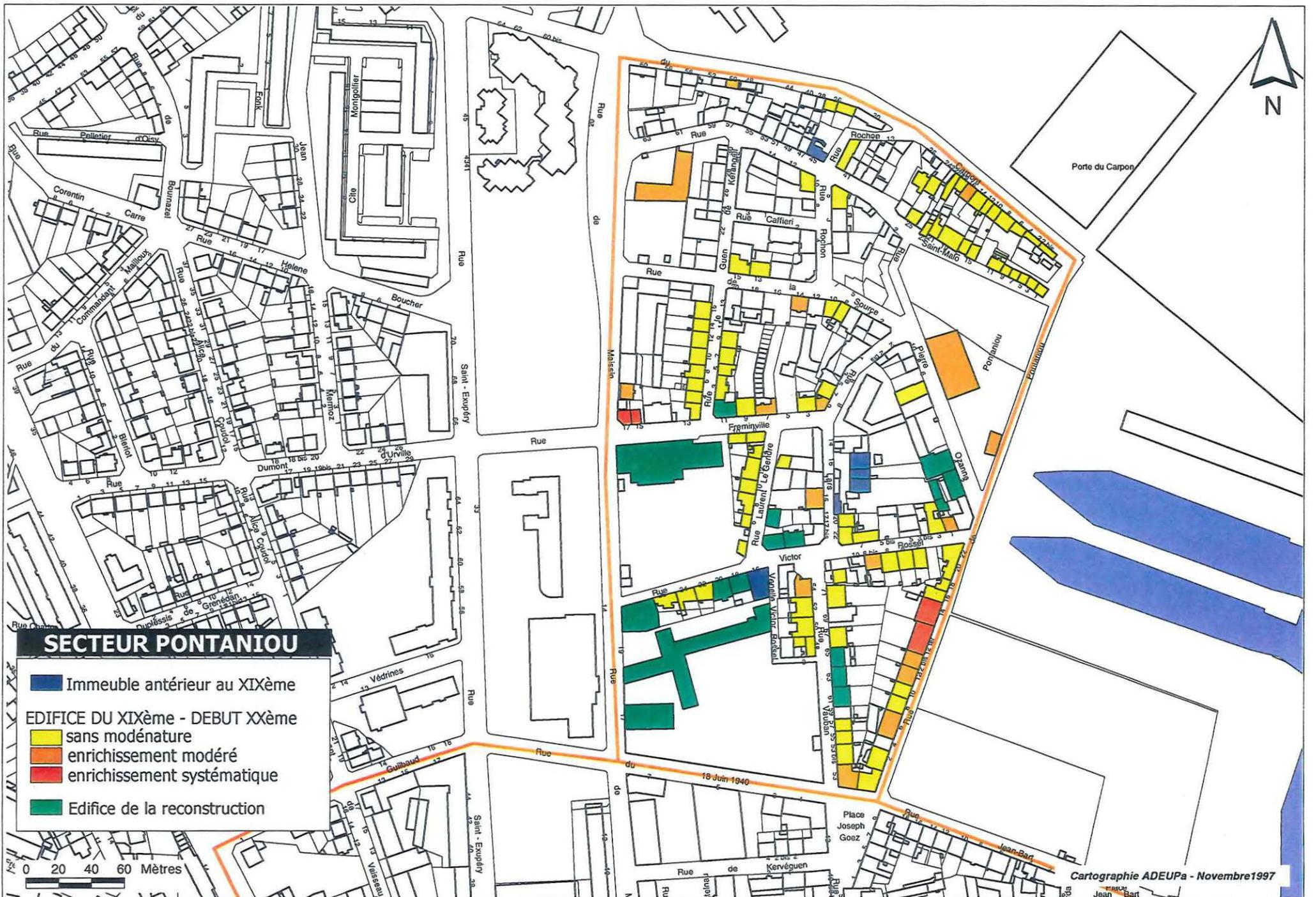


9 rue Armorique, A. Freyssinet

noblesse peuvent être accordées à l'ancien Cinéma Armor exécuté par Aimé Freyssinet en 1919 et sur lequel on décèle quelques standards de ce style polymorphe : fronton curviligne, oculi (n°9 rue Armorique).

Enfin, une autre originalité du secteur provient des cœurs d'îlots — cernés notamment par les rues de-la-Porte, Borda, Jean-Bart et Vauban —, qui ont conservé leurs caractéristiques d'avant-guerre avec un nombre important de constructions adventices — le plus souvent basses —, de jardins inattendus, de parkings ou entrepôts. Cette urbanisation en profondeur qui s'est généralement faite après la réalisation des fronts bâtis sur rue, offre encore aujourd'hui un regain d'intérêt auprès de certains investisseurs. Solution efficace pour la densification des cœurs d'îlots, une opération immobilière contemporaine, localisée aux n°35-37 et 39 rue de-la-Porte, se caractérise d'ailleurs par le doublement des constructions, à l'arrière de l'édifice principal.





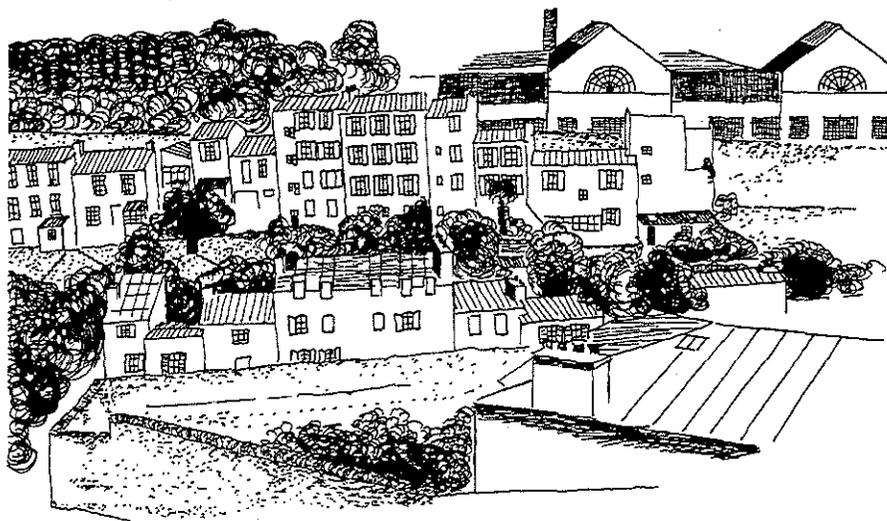
## SECTEUR PONTANIOU

- Immeuble antérieur au XIXème
- EDIFICE DU XIXème - DEBUT XXème
- sans modénature
- enrichissement modéré
- enrichissement systématique
- Edifice de la reconstruction

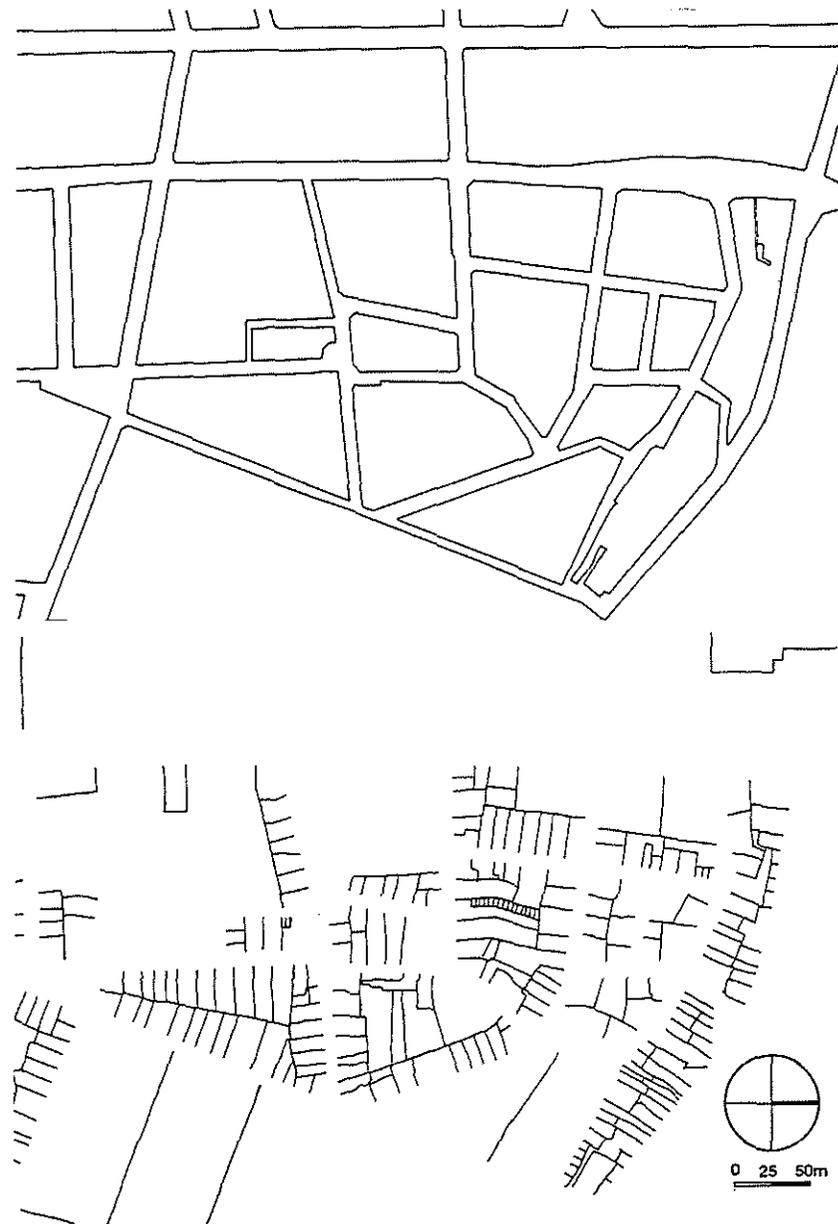
0 20 40 60 Mètres

Cartographie ADEUPa - Novembre 1997

### III.3.3. Secteur Pontaniou : un espace en creux à l'habitat disparate



Dans la partie Nord du secteur étudié, le site et la morphogenèse du bâti semblent beaucoup plus déterminants que les caractéristiques intrinsèques des édifices, de qualité fort médiocre. Topographie, découpage foncier et infrastructures se conjuguent pour isoler cette zone résidentielle des autres quartiers de Recouvrance et induire un étagement des constructions. Pontaniou est, en effet, essentiellement constitué d'un thalweg dont les versants, au dénivelé plus ou moins fort, rejoignent un plateau au Nord comme au Sud. Cette situation d'enclavement est renforcée par les ouvrages d'art qui limitent l'espace à l'Est et à l'Ouest : d'un côté, l'axe rapide Maissin/Saint-Exupéry à l'emplacement des anciennes fortifications, de l'autre, la levée de Pontaniou réalisée par les militaires au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La trame foncière nous éclaire aussi sur la compréhension des masses bâties, des espaces en creux, qui, s'ils sont engendrés par le relief, reflètent aussi l'usage du sol, la volonté d'un



Trames viaire et parcellaire du secteur Pontaniou

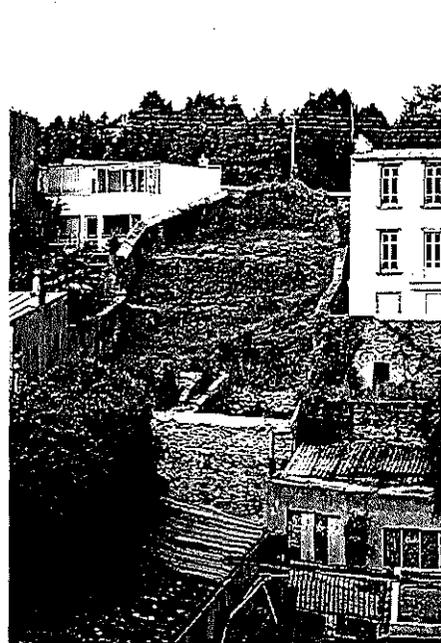
homme ou d'une communauté. À cet égard, un parcellaire très lâche aux marges du secteur révèle la présence de gros propriétaires fonciers — Marine, État, ville de Brest, HLM de Brest, *Association diocésaine de Quimper*, EDF-GDF — dont les équipements civils ou militaires engendrent peu d'animation et forment une coupure avec les territoires alentours — maison de retraite, écoles, piscine, patronage, prison de Pontaniou, terrain militaire de la Madeleine.



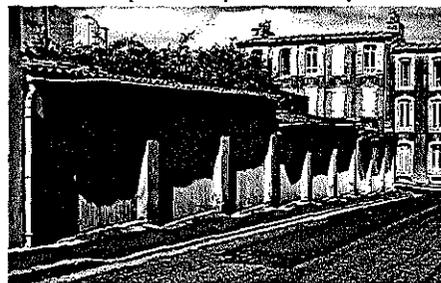
8-16 rue Laurent-Le-Gendre

En outre, les vastes terrains qu'ils occupent encadrent un secteur résidentiel hétérogène tant du point de vue de la structure parcellaire, de l'âge des bâtiments que de leurs hauteurs. À titre d'exemple, deux types de parcelles témoignent des disparités dues au relief ou à une urbanisation plus ou moins bien maîtrisée dans le temps. Le découpage homogène de certains terrains aux contours réglés et ordonnés par rapport à l'espace public et la composition uniforme des immeubles qu'ils supportent sembleraient indiquer un développement urbain rapide mené dans le cadre d'une procédure de lotissement. Malgré l'ouverture tardive de certaines voies en 1896, cette pratique aurait d'ailleurs permis la construction, dans la foulée, des propriétés situées sur la rue Laurent-Le-Gendre, la partie haute de la rue Le-Guen-de-Kérangall et celle de l'îlot cerné par les rues Vauban/Pontaniou et Victor-Rossel, entre 1896 et 1906. En revanche, entre les rues du-Carpon et Saint-Malo, l'incidence du dénivelé a occasionné une organisation des parcelles en lanières étroites

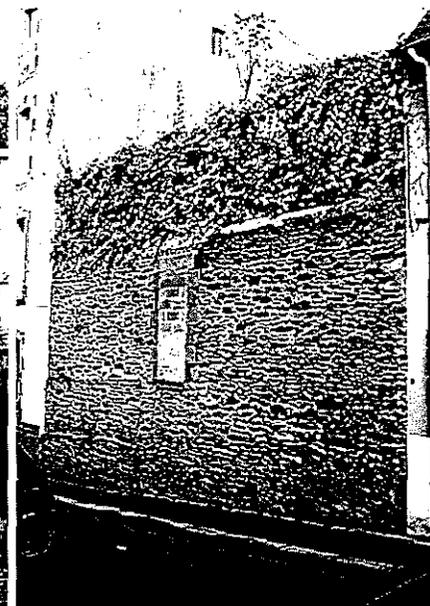
et étirées, aux limites plus irrégulières ; les opérations au coup par coup, ont entraîné, de surcroît une urbanisation plus lente et désordonnée. L'implantation plus variée de l'habitat est un autre facteur de différenciation, quasiment absent dans les secteurs de Pontaniou et d'Armorique. Ici, une position en semi-mitoyenneté, le recul du bâti par rapport à la voie ou isolé sur la parcelle s'observent plus couramment et produisent des ruptures dans le paysage urbain, au même titre que les garages (angle Lars/Victor-Rossel, angle Victor-Rossel/Pierre-Ozanne, rue Lars, rue du-Carpon), les entrepôts désaffectés, les dents creuses ou les hauts murs (rues de



Caractéristique d'une parcelle en pente



Garages rue Lars

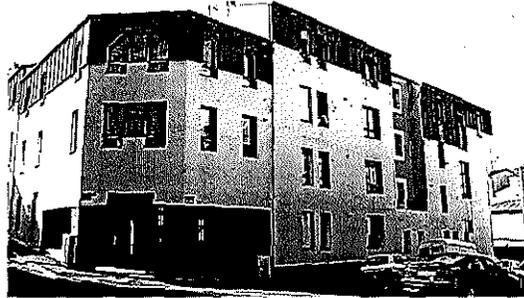


5 rue Laurent-Le-Gendre

et étirées, aux limites plus irrégulières ; les opérations au coup par coup, ont entraîné, de surcroît une urbanisation plus lente et désordonnée. L'implantation plus variée de l'habitat est un autre facteur de différenciation, quasiment absent dans les secteurs de Pontaniou et d'Armorique. Ici, une position en

semi-mitoyenneté, le recul du bâti par rapport à la voie ou isolé sur la parcelle s'observent plus couramment et produisent des ruptures dans le paysage urbain, au même titre que les garages (angle Lars/Victor-Rossel, angle Victor-Rossel/Pierre-Ozanne, rue Lars, rue du-Carpon), les entrepôts désaffectés, les dents creuses ou les hauts murs (rues de

Pontaniou, Pierre-Ozanne, de-la-Source, Saint-Malo) entachant certains fronts de rues.



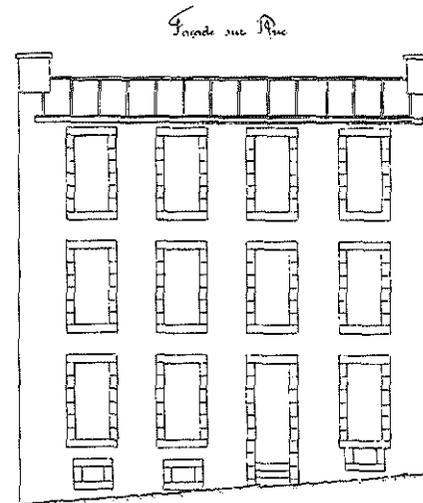
Îlot Caffiéri

Malgré l'intérêt du site et la morphogenèse des lieux, le secteur Pontaniou se caractérise aussi par un tissu urbain complexe et relativement pauvre, conservant la marque d'un habitat populaire. Nombre d'arrêtés portant sur l'insalubrité de l'habitat rue de Saint-Malo faisaient déjà état du vieillissement prématuré des immeubles dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>. Sur un bâti peu touché par la guerre et par les remaniements de la Reconstruction, cette constante s'est affirmée et le tissu urbain montre aujourd'hui des signes de vétusté que les récentes opérations de réhabilitations ou *OPAH* n'ont que partiellement palliés — 41 rue de Saint-Malo, 1-3-5 rue Lars, opération sur l'îlot Caffiéri/Abbé-Rochon/de-la-Source. Aussi, elles ne parviennent à masquer ni l'indigence architecturale de l'urbanisation prodiguée au tournant des années cinquante/soixante sur les dents creuses, ni les façades sans grande inventivité du XIX<sup>e</sup>/XX<sup>e</sup> siècle.

Si les gabarits oscillent entre R et R+4, la moyenne, qui se situe à R+2, demeure plus faible que sur le secteur contigu. Les immeubles du XIX<sup>e</sup>/XX<sup>e</sup> siècle s'inspirent de la grammaire habituelle mais, en raison de leur destination sociale, ils sont dépourvus de toute ornementation. Toutefois, dans cet anonymat, à l'interface du plateau d'Armorique, certains tronçons de voies ménagent quelque intérêt. À cet égard, les immeubles réalisés aux n°6-8-10-12-14-16 rue Le-Guen-de-Kérangall offrent une séquence urbaine homogène exceptionnelle dans cette zone, par l'adoption d'un

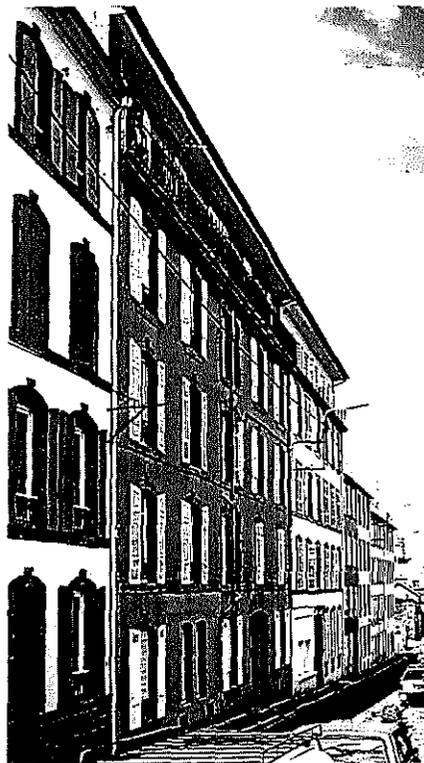
<sup>24</sup> Source Archives Municipales, série O.

plan-type que l'entrepreneur Corre a reproduit sur les parcelles mitoyennes de plusieurs propriétaires — croisées droites, corniche en bois, encadrement simple. Un ensemble très similaire se trouve aux n°20-22-24 rue Victor-Rossel où le professionnel Louis Omnès a agi de même sur ces propres terrains.



Modèle type rue Le-Guen-de-Kérangall, G. Corre 20-24 rue Victor-Rossel, L. Omnès

Surplombant les installations militaires, la situation privilégiée de la rue de-Pontaniou tend aussi à expliquer la présence d'un matériel architectural beaucoup plus riche. Les bâtiments se démarquent de l'espace bâti par des linéaires et des gabarits développés plus importants (R+4). Dans cette unité, deux immeubles de rapport, situés aux n°12 ter et 14, se singularisent par l'animation inattendue de leur façade au moyen d'un couronnement en attique, rarissime sur Recouvrance, et un vocabulaire de détail plus fourni. Outre ses garde-corps en ferronnerie et la présence de lambrequins ouvragés à la naissance de la toiture, la première bâtisse, œuvre de Gustave Corre en 1906, se différencie du lot commun



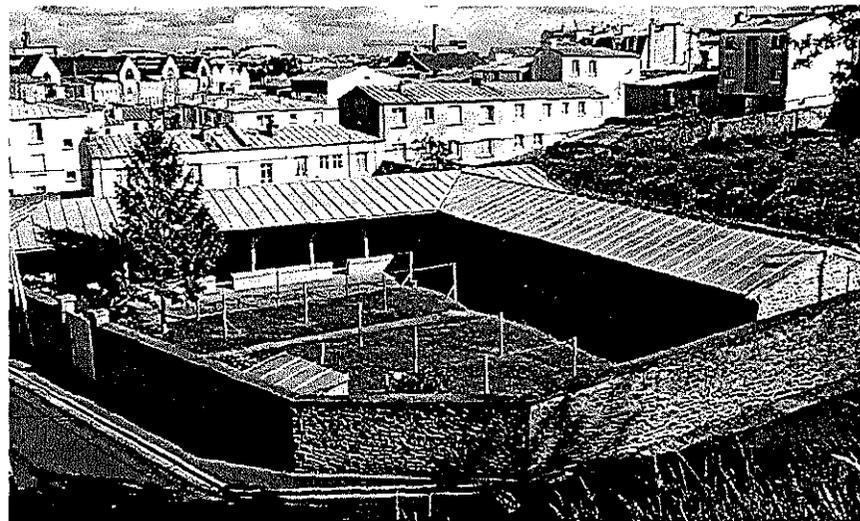
12 ter et 14 rue de Pontaniou

par une composition séquentielle dont rend compte l'accentuation de la travée centrale au moyen de baies géminées. L'austère façade de l'édifice voisin, commandé en 1896 par l'architecte Hippolyte Carré à l'ingénieur Tritschler, procède du même esprit ; elle se détache également par une référence, au demeurant subtile, à la hiérarchisation dégressive des niveaux : plate-bande à la hauteur des appuis des niveaux R+1 et R+2, croisées droites à clé passante à R+1. Par ailleurs, par l'illustration d'une pratique sociale forte d'avant-guerre, le lavoir et le séchoir localisés rue de Saint-Malo, méritent considération : datant de 1883, leur conception est attribuée à l'ingénieur de la ville Olivier Guennoc. Malgré les travaux d'agrandissements

entrepris en 1913 et les réparations consécutives aux dommages de guerre et à l'explosion de *Ocean liberty*, il constitue par son implantation en équerre à l'emplacement d'un ruisseau qui jadis dévalait la rue de Saint-Malo vers la Penfeld, un témoignage de l'histoire locale.

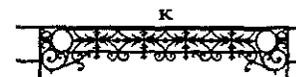
Enfin, le patrimoine bâti du secteur Pontaniou s'enrichit d'une demeure de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Située dans la cour connue sous l'épithète « cour à Bruslé », patronyme de la famille qui y résidait, cette maison nichée derrière de hauts murs est considérée comme l'une des plus anciennes de Recouvrance — présence d'un puits, porte à loquet, soupirail cintré muni de volet, escalier massif. Le maître-serrurier Charles

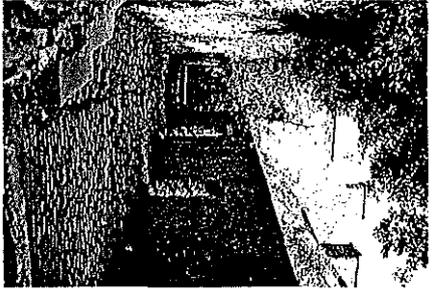
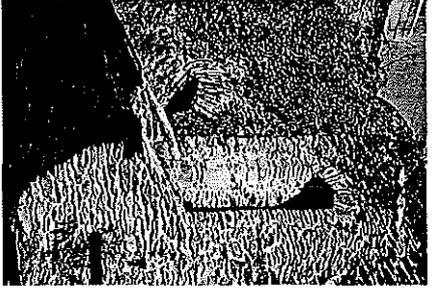
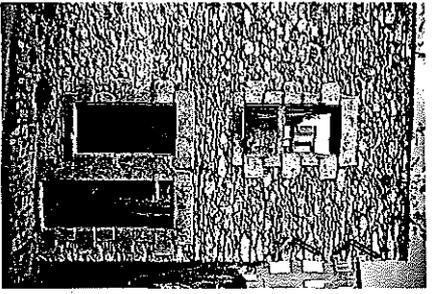
Bruslé (1703-1767) y fit apposer un blason en kersantite, portant ses armes en 1759.



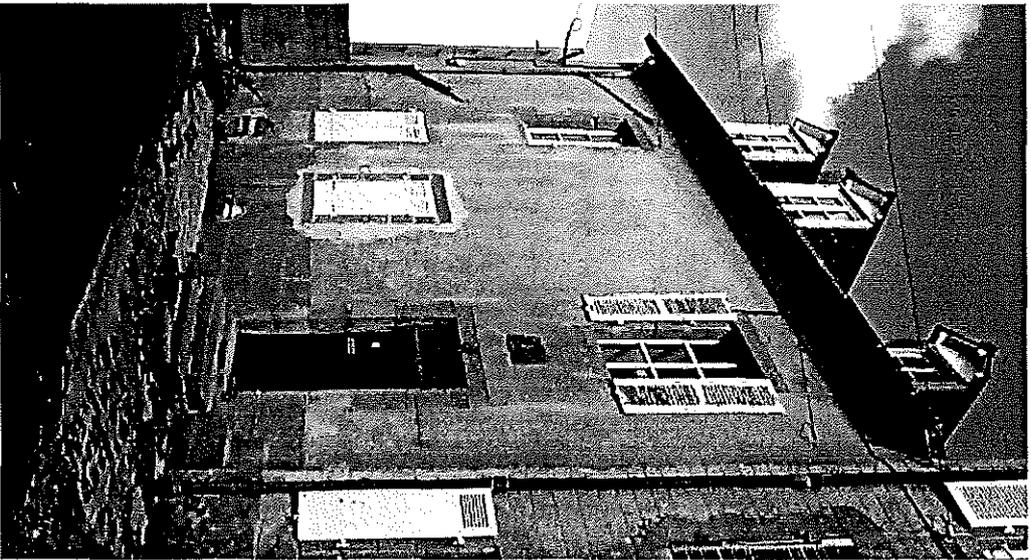
Lavoir, rue de Saint-Malo, O-M. Guennoc

Il reste à signaler la partie aval de la rue de Saint-Malo. Si l'on s'éloigne du mythe attaché à ce lieu, les ruines des masures nous renseignent sur l'adaptation particulière de l'habitat à un parcellaire malmené par le relief et les formes bâties qui en résultaient : des venelles semi-privatives situées à l'arrière des habitations utilisaient les différences de niveau pour permettre un accès direct au premier étage, tandis que le rez-de-chaussée ouvrait sur la rue. Garant d'une structure urbaine historique, cette typologie pourrait fort bien constituer une référence pour des maisons de ville, dans le cadre d'opérations de réhabilitations du secteur.

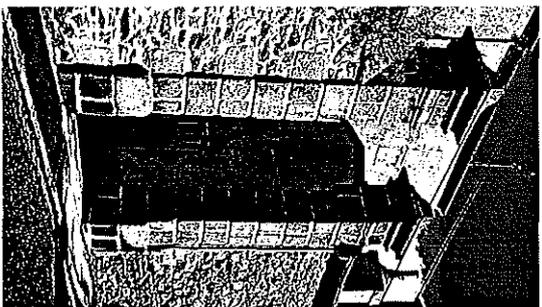
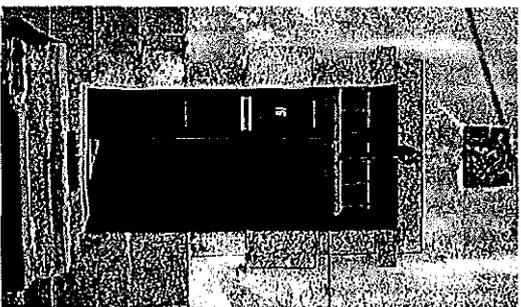




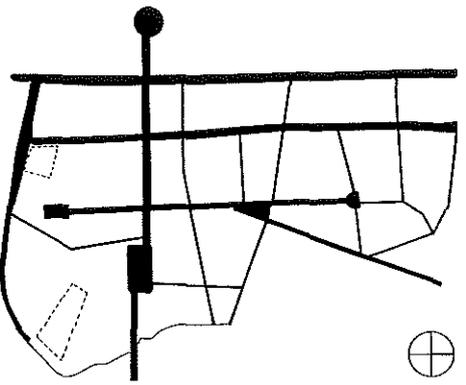
Caractéristique des implantations bâties rue de Saint-Malo.



La cour à Bruslé, rue Lars



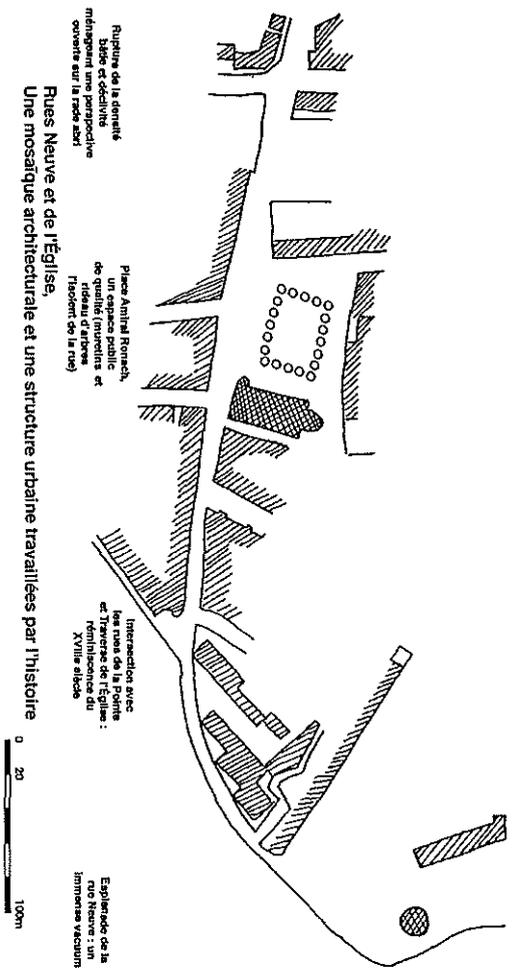
### III.4. Récapitulatif et lecture des axes principaux



Croquis de localisation

Rue de l'Église,  
un tracé séculaire respecté

Urbanisme de la Reconstruction,  
rapport plein/vide (densité)  
boulversé par une organisation de petites barres et de tours



Cartographie : Delphine Morière

Rupture de la densité  
basse et décroissance  
multiples des hauteurs  
ouverte sur la rue adj.

Place Antial Bombes,  
un espace public  
de qualité (invertis et  
niveau d'arbres  
travaillé de la rue)

Interaction avec  
les rues de la Porte  
et l'Église:  
XVIIIe siècle  
XVIIe siècle

Emprise de la  
rue Neuve : un  
immense vacuüm

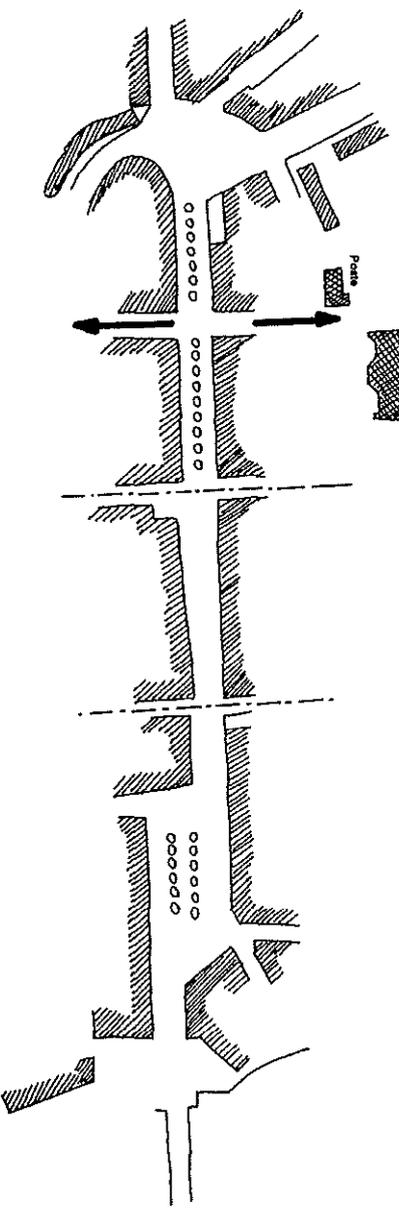
Rues Neuve et de l'Église,  
Une mosaïque architecturale et une structure urbaine travaillées par l'histoire

À la Reconstruction,  
éclatement de l'axe central  
d'équipements de proximité

Absence de marquage  
de l'ancienne ligne  
des fortifications  
Perte de signification  
de l'ancien espace  
des Portes

La topographie vecteur d'éclatement  
visuelle sur le tissu urbain

Élargissement de la rue de la Porte  
Reminiscence du coude de la rue du Port  
propre à la définition d'une place



Cartographie : Delphine Morière

Rond-point de Pré-Ludien :  
rond, ruelle mal défini, appelé à jouer  
le rôle des anciennes portes

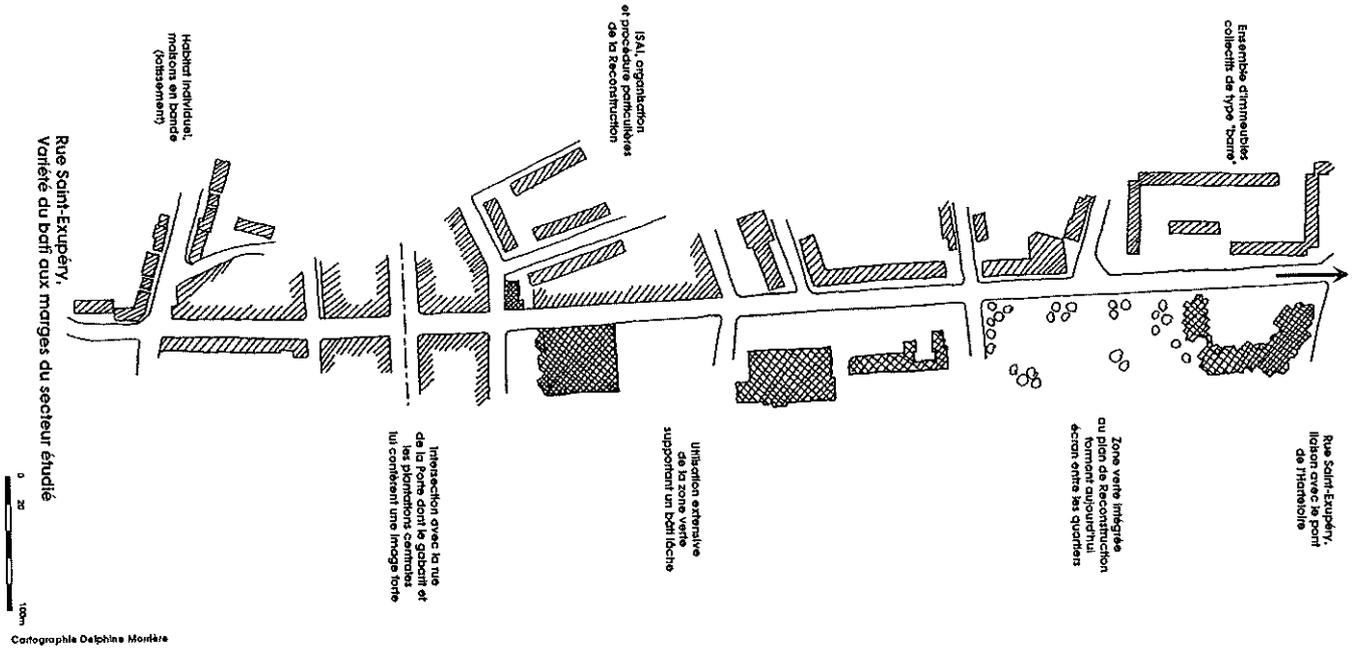
Rencontre avec le "boulevard"  
de cadastre qui, occasionne  
aucun traitement spécifique

Batiments antérieurs à la Reconstruction  
par un travail de colonisation systématique

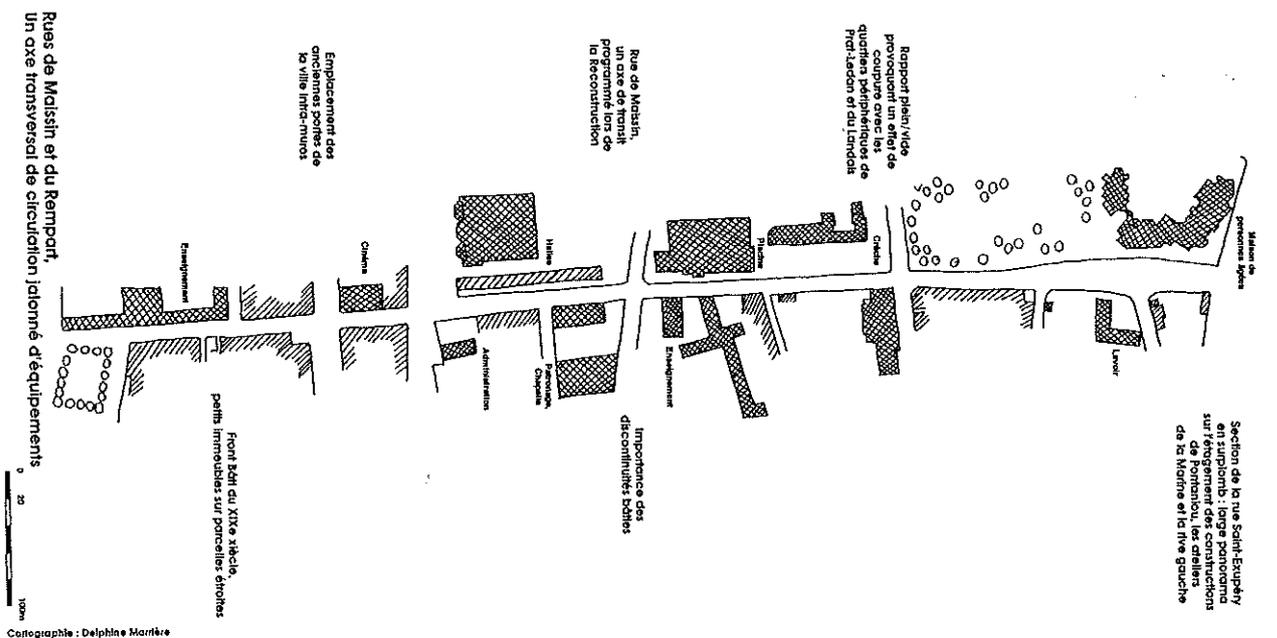
Emprise formelle de la Reconstruction  
au débouché du port et place de la Porte

Liaison physique  
et visuelle avec la  
rue gauche

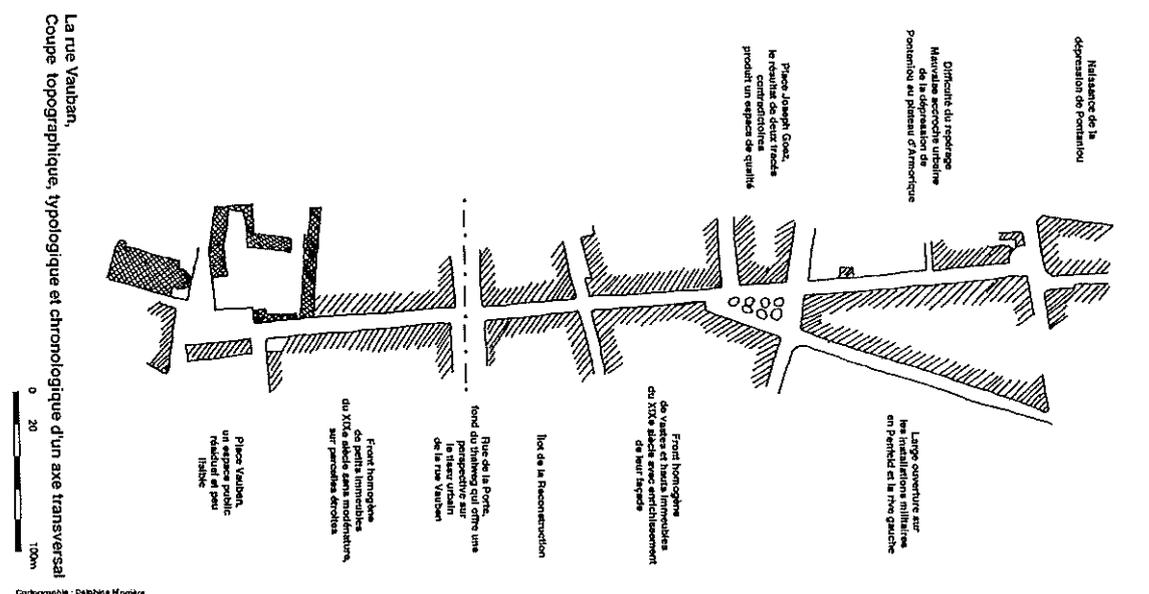
La rue de la Porte  
L'épine dorsale de Recouvrance, axe majeur du XIXe siècle à nos jours



Cartographie Delphine Morière



Cartographie : Delphine Morière



Cartographie : Delphine Morière

La rue Vauban, Coupe topographique, typologique et chronologique d'un axe transversal

## Secteur Saint-Sauveur

### Localisation et description

- Secteur délimité par le quai Jean-Bart, la rue de-la-Porte et la rue Saint-Exupéry
- Noyau historique du quartier et par extension de la ville

### Structures parcellaire et bâtie

- Déstructuration de l'espace par la confrontation entre un urbanisme de petites barres et tours et une organisation dépendante de la voirie

### Architecture

- Vision de l'organisation de la société du XVIII<sup>e</sup> siècle (rue de-l'Église, rue Traverse-de-la-Tour)
- Homogénéité du tissu du XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle (rue du-Rempart, rue Vauban)
- Reconnaissance de certains formes ou espaces publics par le biais des édifices de la Reconstruction (débouché du pont, tête d'îlot, rue de-la-Porte...)

### Paysage, points de vue, ambiances

- Aspect paisible de la place Amiral-Ronach
- Déclivité, escaliers restaurant un certain pittoresque
- Vues en surplomb sur la rade-abri (rues de-Toulon, de-la-Pointe), sur la Penfeld, le château et le quartier Siam (rue de-la-Tour, pont-levant)
- Sous l'effet du relief, échappée visuelle sur le tissu urbain (rue Vauban)
- Depuis l'escalier de la Petite-rue-de-l'Église, vue insolite de la tour Tanguy avec le pont-levant en arrière-plan (confrontation d'échelles et d'époques)

### Points noirs

- garages sur rue ou arrières indigents (Reconstruction)
- vide central de l'esplanade rue Neuve

### Possibilités d'orientation

- Révéler les traces de mémoire que ce lieu recèle tacitement (l'association des *Amis de Recouvrance* y contribue déjà par la mise en place de parcours didactiques, pédagogie auprès des écoles)
- Requalifier les points de vue

## Secteur Armorique

### Localisation et description

- Secteur délimité par les rues de-la-Porte, rues du Quartier-maître-Bondon, 18 juin 1940 et Saint-Exupéry
- Structure duale Est/Ouest (masses bâties XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle/Reconstruction)

### Structures parcellaire et bâtie

- Large parcellaire en périphérie supportant des équipements publics et sociaux (*ISAI, HLM*, halles, poste...)
- Régularité des limites parcellaires, avec de plus larges proportions sur certaines voies (linéaire, profondeur) accompagnant des hauteurs bâties plus importants (R+3/R+4)

### Architecture

- Unité de la silhouette urbaine
- Valorisation mesurée des façades du XIX-début XX<sup>e</sup> siècle (partie haute rue Vauban, rues Jean-Bart, Borda, Armorique), témoin d'une fonction résidentielle plus noble
- Répétition dans l'organisation générale des façades de la Reconstruction rue de-la-Porte
- Présence des rares explorations typologiques du quartier (néorégionalisme, modernisme de la Reconstruction, attique et surcroît décoratif du néoclassicisme)

### Paysages, points de vue, ambiances

- Aspect paisible de la place Joseph Goez
- Importance des cœurs d'îlots dans l'organisation parcellaire
- Grâce au dénivelé, séquence visuelle rues Borda et Vauban
- Panoramas sur la Penfeld et la rive gauche (rues Jean-Bart)

### Points noirs

- Caractéristiques architecturales gommées (peinture sur encadrement de pierre, disparition des persiennes, croisées en PVC...)

### Possibilités d'orientation

- Réfléchir au traitement des cœurs d'îlots
- Conserver l'homogénéité des fronts de rues
- Prescriptions à établir en vue de réhabilitations et ravalements ultérieurs

## **Secteur Pontaniou**

### **Localisation et description**

- Secteur délimité par les rues Saint-Exupéry, du-Carpon, de-Pontaniou et du 18-juin-1940
- Espace bâti enclavé, encaissé, aux caractéristiques hétérogènes

### **Structure parcellaire et bâtie**

- Équipement et infrastructure aux marges de la zone formant « coupure »
- Plus grande diversité des systèmes parcellaires, des volumes bâtis et des implantations que dans les autres secteurs
- Intérêt de l'organisation parcellaire et bâtie en aval de la rue Saint-Malo, adaptation au relief

### **Architecture**

- Médiocrité des édifices (pauvreté voire vétusté)
- Homogénéité de certains îlots ou sections de voies urbanisées « dans la foulée » (rues de Pontaniou, Vauban et Laurent-Le-Gendre)
- La « cour à Bruslé », du XVIII<sup>e</sup> siècle et deux immeubles à attique forment l'essentiel du patrimoine
- OPAH et petites opérations contemporaines

### **Paysages, points de vue, ambiances**

- Particularité de l'implantation bâtie en fonction de la topographie (étagement des constructions, différence de hauteur du bâti côté rue et côté jardin)
- Depuis la rue de Maissin, panorama embrassant la dépression, l'étagement du bâti sur les versants, les ateliers de Pontaniou, les quartiers Saint-Louis et Saint-Martin sur la rive gauche
- Échappée visuelle sur la Penfeld dans des rues à forte déclivité (Victor-Rossel)

### **Points noirs**

- Rupture bâtie (habitat dégradé, entrepôts désaffectés, rez-de-chaussée commerçants délaissés, garages sur rue, dents creuses, hauts murs)
- Décrochement, appentis, annexe et constructions adventices sur parcelles visibles en raison de la topographie
- Mauvaise accroche aux secteurs voisins

### **Possibilités d'orientation**

- La ZPPAUP pourrait être l'occasion d'une réflexion d'urbanisme à portée économique et sociale sur la rive droite avec définition d'un projet pour le secteur Madeleine/prison de Pontaniou/rue de Saint-Malo

#### IV. RÉPERTOIRE DES ÉDIFICES INTÉRESSANTS DU POINT DE VUE HISTORIQUE, ARCHITECTURAL ET URBANISTIQUE DU QUARTIER DE RECOUVRANCE

Le recensement des édifices a été établi en fonction de plusieurs critères :

- représentant d'un type fréquent sur le secteur étudié ;
- précurseur d'un type particulier voire atypique ;
- production d'architecte ayant marqué Brest de son empreinte (Milineau, Chabal, Freyssinet, les Philippe,...) ;
- immeuble affichant des éléments de composition ou de modénature répondant à des courants architecturaux prisés à certaines périodes (éclectique, pittoresque, d'inspiration Art nouveau, moderne, néorégionaliste, style paquebot,...) ;
- proportions et gabarits singuliers ;
- séquence urbaine intéressante
- procédure de construction particulière (lotissement, *ISA*) ;
- point de vue ou élément ponctuel.

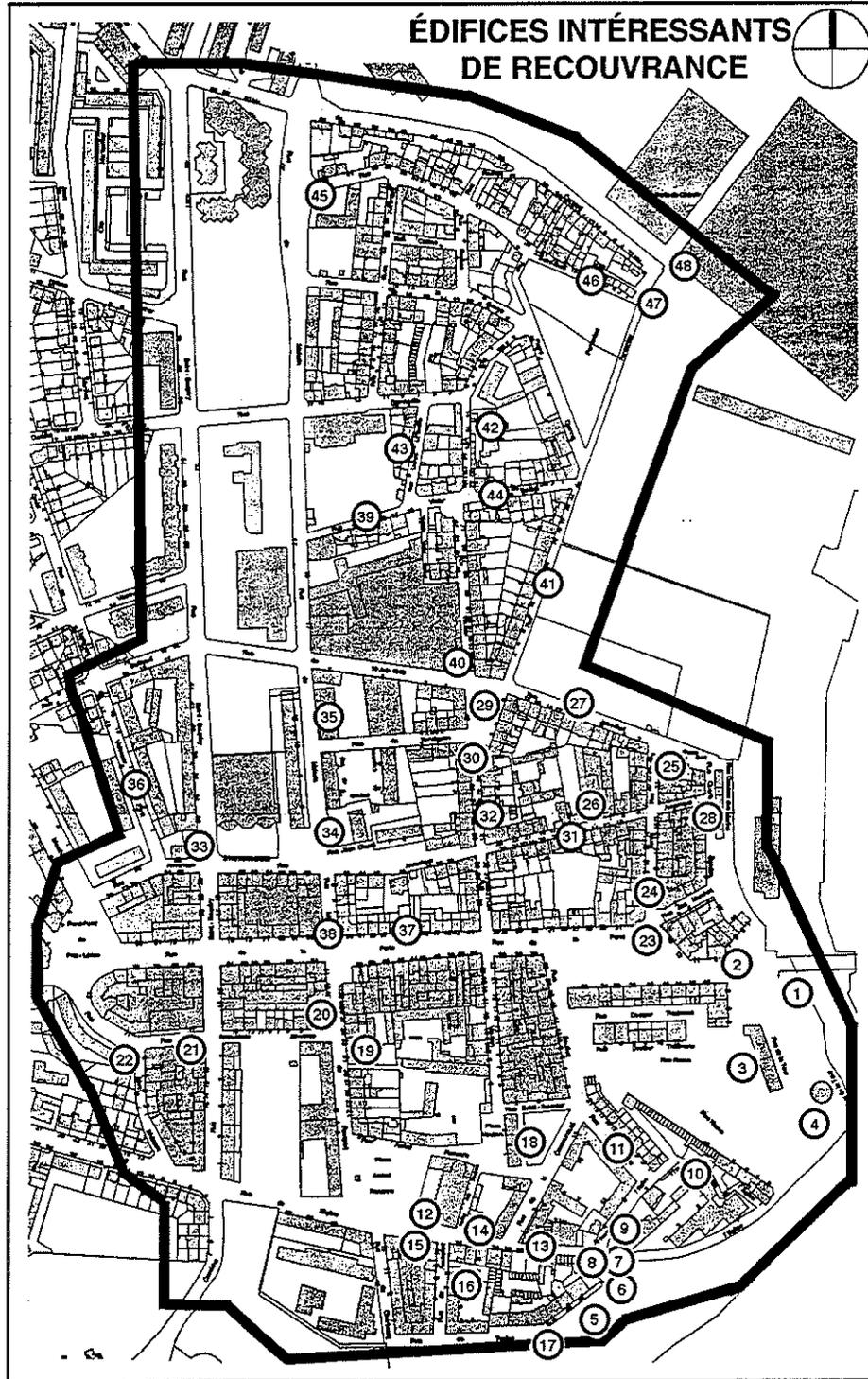
Outre la localisation sur un plan des immeubles recensés, chacun fait l'objet d'une notice explicative faisant apparaître la date de construction, le nom du maître d'œuvre — architecte ou entrepreneur —, les caractéristiques originales du bâtiment, ses références stylistiques puis enfin les critères ayant conduit à sa sélection dans cet inventaire. Ces fiches s'accompagnent le plus généralement d'une photo de l'état actuel et, de façon plus anecdotique, d'un plan original de la construction.

Rq : ces fiches concernant les immeubles, éléments ponctuels ou entités urbanistiques mis ici en exergue sont surtout un condensé de la morphologie observée sur Recouvrance. Elles ont pour objectif d'instruire

les études préalables à la ZPPAUP et se veulent en aucun cas être une sélection des objets sur lesquels des prescriptions et des recommandations devront être établies.



# ÉDIFICES INTÉRESSANTS DE RECOUVRANCE



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

Pont de Recouvrance

BÂTIMENT ET COMMANDE PUBLICS

Cote 1

Réf. cliché

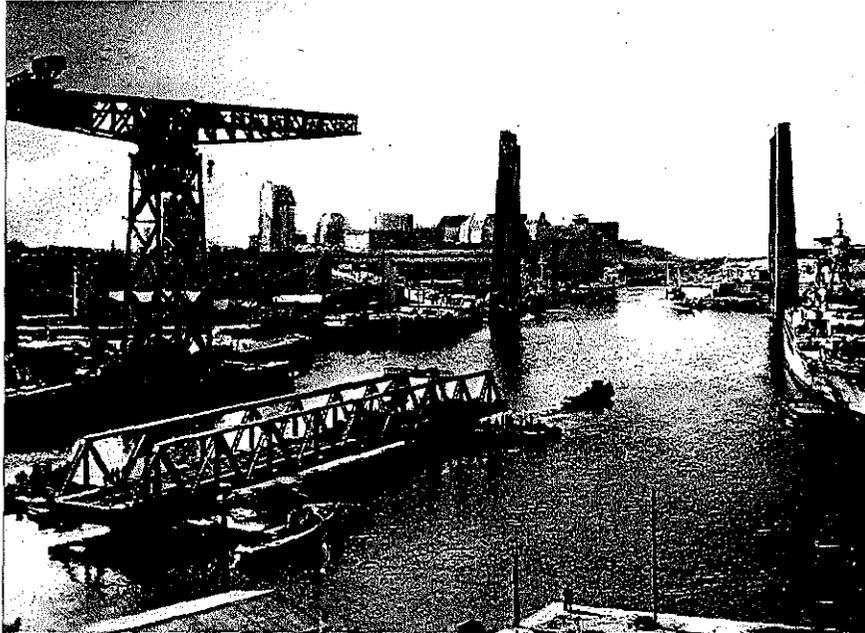
Période

Reconstruction, 1954

Observations

Architecte Maurice-Léon Genin

Pont-levant



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

1 à 8 rue de-la-Porte

HABITATION

Cote 2

Réf. cliché diap. R.205

Période

Reconstruction

Observations

Ensemble d'édifices solidaires usant des mêmes conventions architecturales malgré différents maîtres d'œuvre

Formation d'une barre ordonnancée se pliant aux exigences du tracé viaire  
Volonté, certes avortée, de dessiner une place semi-circulaire au débouché du pont-levant

Critère de sélection

La pratique du prospect, le respect des gabarits met en valeur l'espace public aux abords du pont de Recouvrance



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

2-4 rue de la Tour

HABITATION

Cote 3

Réf. cliché nég. 951500605

Période

Reconstruction

Observations

Série de 2 immeubles R+4 et R+5

Cet ensemble est marqué par une composition symétrique à double hiérarchie de part et d'autre d'une cage d'escalier en position centrale, qui forme un bandeau vertical vitré en façade noble

Critères de sélection

Situation urbaine et proportions



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

Tour Tanguy, rue de la Tour

OUVRAGE PUBLIC

Cote 4

Réf. cliché nég. 951500606

Période

XIV<sup>e</sup> siècle et dernière restauration à la Reconstruction

Observations

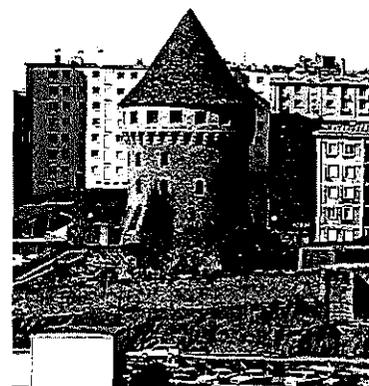
Situé en face du château, cet ouvrage défensif devait fermer l'accès à la Penfeld. Cette construction cylindrique en granit a vraisemblablement été élevée au cours de la guerre du Succession de Bretagne, par le sieur Tanguy du Chastel, baron de Trémazan et détenteur du fief de Sainte-Catherine.

Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, la *Bastille-de-Quilbignon* a abrité le siège de la justice seigneuriale. Rachetée après l'épisode révolutionnaire par l'architecte Victor Barillé, elle a été transformée en immeuble d'habitations au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ayant subi des dommages de guerre, la toiture a été reconstituée en 1974 par les architectes Édouard (père) et Jean (fils) Mocaër.

Critères de sélection

Ancienneté et repère



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

1 rue de-la-Pointe

HABITATION

Cote 5

Réf. cliché diap. R.117

Période

xviii<sup>e</sup> siècle

Observations

Ancien siège de la justice seigneuriale

Immeuble de trois niveaux

Composition séquentielle à 5 travées symétriques avec appuis débordants

à R+1, bandeau filant à R+2, corniche dédoublée à R+3

Importante hauteur de baies

Soubassement appareillé et chaînage d'angle réglé

Critères de sélection

Ancienneté



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

16 rue de-l'Église

HABITATION

Cote 6

Réf. cliché diap. R.131

Période

xviii<sup>e</sup> siècle

xix<sup>e</sup> siècle (surélévation)

Observations

Immeuble de trois niveaux

Ancienne résidence de sénéchal remarquable par son pignon à appareil réglé, sa croisée cintrée à appui débordant, sa porte cochère à arc déprimé

et imposte à double vantail muni d'un garde-corps d'inspiration Régence

Petite porte latérale avec seuil surélevé, fermée par un loquet

Surélévation vraisemblable

Critères de sélection

Ancienneté et détails architecturaux



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

18 rue de-l'Église

HABITATION ET ÉQUIPEMENT PUBLIC

Cote 7

Réf. cliché diap. R.125

Période

xviii<sup>e</sup> siècle

Observations

Demeure bourgeoise à étage et combles percés de lucarnes légèrement cintrées

Volume classique et façade symétrique à accentuation centrale au moyen d'une porte monumentale

Utilisation de la pierre ocre de Logonna pour le soubassement appareillé, le chaînage d'angle, les rampants et les piédroits taillés en harpe

Seuil monumental avec pilastres engagés de base carrée, chapiteaux taillés en volute et corniche moulurées de pierre noire

Particularité du pignon où se trouve adossée une fontaine et sur lequel une fruste croix en pierre — vestige d'un ancien cimetière — est encastrée

Critère de sélection

Belle maison ancienne possédant des éléments architecturaux



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

Rue de-l'Église

HABITATION ET ÉQUIPEMENT PUBLIC

Cote 8

Réf. cliché diap. R.128 et R.130

Période

xviii<sup>e</sup> siècle

Observations

Résidence du sénéchal et demeure bourgeoise avec fontaine et croix accolées à l'un de ses pignons

Critères de sélection

Ancienneté et effet pittoresque des implantations bâties



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

4 rue Traverse-de-l'Église

HABITATION

Cote 9

Réf. cliché diap. R.138

Période

XVIII<sup>e</sup> siècle

Observations

Maison d'un niveau avec pan brisé

Volume simple et composition symétrique à deux travées de croisées cintrées

Critères de sélection

Échantillon unique du modeste habitat du Tiers-État



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

Rue Traverse-de-l'Église

POINT DE VUE

Cote 10

Réf. cliché diap. R.124 et R.136

Période

Observations

Depuis les escaliers de la rue Traverse-de-l'Église, perspective sur la tour Tanguy et le pont de Recouvrance qui procure une étonnante confrontation d'échelle et de temps

Critères de sélection

Panorama



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

1-3 rue du-Parc

HABITATION

Cote 11

Réf. cliché diap. R.135

Période

1963

Observations

Architecte Albert Cortellari

Maison basse d'un niveau sur rez-de-chaussée à accentuation centrale par une porte associée à des croisées et surmontée d'un auvent

Critère de sélection

Échantillon d'un habitat individuel en bande, uniformisé et reproduit à l'échelle d'un front de rue



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

Rue de l'Église

ÉDIFICE RELIGIEUX

Cote 12

Réf. cliché nég. 951500602

Période

1749 et restauration à la Reconstruction

Observations

Architecte Frézier

Ce bâtiment conventuel se signale par une composition à nef et bas-côtés, un amortissement à volutes et un clocher en fronton

La travée principale présente un arc en plein-cintre tandis que le tympan se divise en baies ternaires. Les piédroits, pilastres et écoinçons sont mis en valeur par un appareil réglé

Critère de sélection

Repère monumental dans le quartier, élément antérieur au XIX<sup>e</sup> siècle



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

37 rue de-l'Église

HABITATION

Cote 13

Réf. cliché diapo. R.133

Période

Début XIX<sup>e</sup> siècle

Observations

Immeuble de trois niveaux

Sur un socle à appareil réglé, composition séquentielle au moyen de chaînes horizontales portant bandeau

Chaînage d'angle réglé et corniche moulurée

Critères de sélection

Ancienneté et composition



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

49 rue de l'Église, angle de la rue Vauban

HABITATION

Cote 14

Réf. cliché nég. 951500603

Période

1902

Observations

Entrepreneur François Migot

Cet immeuble de quatre niveaux, sur rez-de-chaussée partiellement commerçant, se remarque par une composition séquentielle et la mise en valeur des détails constructifs : bandeaux décoratifs en granit, situés à la hauteur des appuis, qui individualisent chaque niveau ; chaînage d'angle en harpe ; corniche en pierre de taille et baies légèrement cintrées à clé passante

Critères de sélection

Proportions, échantillon caractéristique du tissu urbain de Recouvrance avant-guerre



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

46 rue de-l'Église

HABITATION

Cote 15

Réf. cliché diap. R.134

Période

Tournant du siècle

Observations

Immeuble de trois niveaux

Composition avec hiérarchie dégressive selon les niveaux : chaîne horizontale portant bandeau et croisées cintrées à clé passante au premier niveau, disparition du bandeau au second niveau, croisées droites et moins hautes au dernier étage, corniche moulurée

Bon état des garde-corps

Critères de sélection

Échantillon



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

9 rue Rochefort

HABITATION

Cote 16

Réf. cliché diap. R.120

Période

Reconstruction

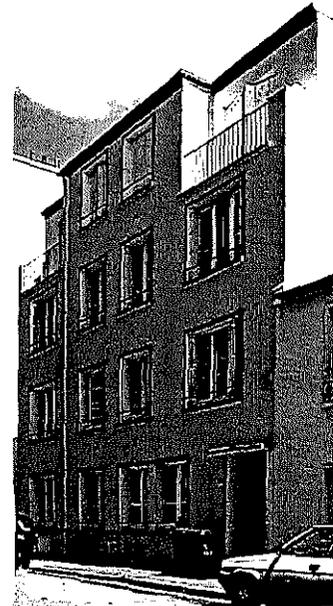
Observations

Composition à accentuation latérale avec amortissement des gabarits au dernier niveau

Critères de sélection

Échantillon unique d'un modèle à amortissement sur Recouvrance

Cependant, il existe des spécimens bien plus intéressants sur le quartier Jaurès par leur motif d'angle — 23 rue Charles-Berthelot — ou par la ligne singulière de leurs garde-corps — 3 rue de la Deuxième-D.B.



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

Rue de-la-Pointe

POINT DE VUE

Cote 17

Réf. cliché diap. R.122

Période

Observations

Perspective sur la rade et le château

Critère de sélection

Panorama



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

3 rue Vauban

HABITATION

Cote 18

Réf. cliché diap. R.228 et R.321

Période

Reconstruction

Observations

Édifice de trois niveaux marqué par un ordre colossal apparent

Composition symétrique à accentuation centrale au moyen de deux travées de portes fenêtres géminées, associées par des balcons curvilignes

Critères de sélection

Composition symétrique et forme des balcons



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

31, 37 et 41 rue du Rempart

HABITATION

Cote 19

Réf. cliché diap. R.104, R.105, R.108

Période

XIX<sup>e</sup> siècle

Observations

Immeubles R+2 de marque néoclassique, architecture traditionnelle dans ce quartier populaire

Pan brisé

Chaînage, socle, piédroits réglés ou en harpe et bandeaux verticaux

Critère de sélection

Échantillon d'un habitat modeste, caractéristique du tissu urbain de Recouvrance avant-guerre



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

1 rue Anne-Marie-Javouhey

HABITATION

Cote 20

Réf. cliché diap. R.137

Période

Reconstruction

Observations

Immeuble de trois niveaux

Composition verticale ternaire, ordre colossal, motif d'angle et couronnement par un étage d'attique

Critères de sélection

Composition et attique



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

6 rue de Moissan

HABITATION

Cote 21

Réf. cliché diap. R.110 , R.111

Période

1956

Observations

Architectes H. Péron et A. Weisben

Ancienne clinique du Saint-Esprit convertie en logements par l'OPAC

Immeuble R+3

Composition verticale ternaire avec couronnement à attique accentué sur l'angle et socle à pseudo bossage en tables

Mise en valeur de l'ordre colossal

Critère de sélection

Volume et situation urbaine en tête d'îlot, motif d'angle et ordonnance



## SECTEUR SAINT-SAUVEUR

10 rue de Moissan

HABITATION

Cote 22

Réf. cliché diap. R113

Période

Reconstruction

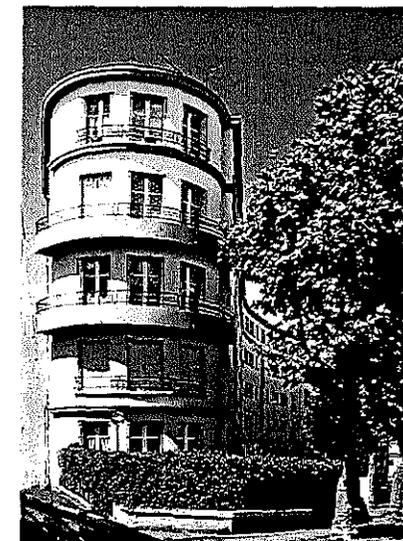
Observations

Immeuble de forme courbe composé de trois niveaux sur rez-de-chaussée, organisation verticale ternaire avec corniche dédoublée, Sur l'angle arrondi, accentuation des étages courants au moyen de balcons filants en ouvrage de maçonnerie, qui évoquent le bastingage des navires

Retrait d'alignement par un muret à l'avant de jardinets, qui procurent un espace de transition espace public/espace privé

Critère de sélection

Volume singulier, composition et motif sur les travées d'angle, vague réminiscence du « style paquebot »



## SECTEUR ARMORIQUE

19 rue de la Porte

HABITATION

Cote 23

Ref. cliché nég. 951502217

Période

Reconstruction, 1954

Observations

Architecte Jules-Michel Goasglas

Immeuble d'angle de quatre niveaux sur rez-de-chaussée commercial

Cet édifice se caractérise par un ordre colossal apparent et une composition symétrique à accentuation centrale par l'association de portes fenêtres enserrées dans un balcon curviligne

Critères de sélection

Composition quasi symétrique sur l'angle



## SECTEUR ARMORIQUE

8-10 rue Borda

HABITATION

Cote 24

Ref. cliché diap. R.209, R.212

Période

1908

Observations

Entrepreneur Gustave Corre pour son propre compte

Immeuble de quatre étages à attique

Composition verticale ternaire et mise en valeur de la façade par des symétries locales au moyen de divers modèles de garde-corps et de baies — géminées, simples, étroites —

Étage d'attique avec balcon filant en ferronnerie ornementale

Critères de sélection

Sur Recouvrance, rare échantillon d'immeuble à attique original ; recherche d'une certaine modénature en façade



## SECTEUR ARMORIQUE

23 rue Borda, à l'angle de la rue Jean-Bart

HABITATION

Cote 25

Réf. cliché nég. 951502213

Période

1904

Observations

Entrepreneur Gustave Corre

Immeuble comportant six niveaux d'habitation

Composition séquentielle avec mise en valeur de la façade par l'apparition de balcons saillants en ouvrage de ferronnerie ouvragée sur deux travées latérales

Critères de sélection

Ferronnerie ornementale et composition



## SECTEUR ARMORIQUE

9 rue Armorique

INDUSTRIE

Cote 26

Réf. cliché nég. 951502218

Période

1919

Observations

Architecte Aimé Freyssinet

Sur un front urbain dominé par des immeubles de facture néoclassique, l'ancien cinéma Armor se signale par sa voûte surbaissée et son pignon à oculi

Critères de sélection

Composition et rupture d'échelle dans le paysage de la rue



## SECTEUR ARMORIQUE

6 à 18 rue Jean-Bart

HABITATION

Cote 27

Réf. cliché diap. R.213

Période

1913, n°6

1893 et Reconstruction, n°8

1898, n°10

1895, n°12

1893, n°14

1891, n°16

1909, n°18

Observations

Entrepreneurs : Traon (n°6), Gustave Corre (n°8 et 10), François Migot (n°12), Victor Tritschler (n°14 et 16), Salaun (n°18)

Ensemble d'immeubles de trois ou quatre niveaux avec ou sans pan brisé

Volumes simples à composition symétrique

Particularité de l'édifice situé au n°6 marqué d'une accentuation centrale formant fronton

Critères de sélection

Front d'immeubles caractéristiques du tissu urbain de Recouvrance avant-guerre



## SECTEUR ARMORIQUE

5 rue du Quartier-Maître-Bondon

HABITATION

Cote 28

Réf. cliché nég. 951500709

Période

XIX<sup>e</sup> siècle

Observations

Immeuble de quatre niveaux, composition séquentielle, tableaux appareillés en harpe

Critères de sélection

Caractéristique du tissu urbain de Recouvrance avant-guerre



## SECTEUR ARMORIQUE

Place Joseph Goez

ESPACE PUBLIC

Cote 29

Réf. cliché R.230

Période

### Observations

L'intersection en épingle à cheveux de deux tracés produit un petit espace public de qualité à l'échelle du quartier

Critère de sélection



## SECTEUR ARMORIQUE

Rue Vauban

POINT DE VUE

Cote 30

Réf. cliché nég. 951502320

Période

n°24, 1864

n°26, 1888

n°28, 1893

n°28 bis, 1893

Observations

Entrepreneurs Joseph-Victor Tritschler  
(28 bis et 24)

Gustave Corre (n°28)

Raguet (n°26)

Ensemble d'immeubles de facture  
néoclassique et profil de la voie  
pittoresque

Critères de sélection

Vue sur le tissu urbain de Recouvrance, respect de la topographie du site  
après-guerre



## SECTEUR ARMORIQUE

8 à 20 rue Armorique

HABITATION

Cote 31

Réf. cliché diap. R.210

Période

1887

Observations

Entrepreneur : Gustave Corre

Série d'immeubles R+2 à R+3 avec ou sans combles marqués par une hiérarchie dégressive de leurs niveaux : bandeau et appuis débordants à R+1, bandeau à R+2, piédroits en chaînage taillés en harpe

Critères de sélection

Front homogène



## SECTEUR ARMORIQUE

43 rue Vauban

HABITATION

Cote 32

Réf. cliché diap R..211

Période

1901

Observations

Entrepreneur Gustave Corre

Immeuble de quatre niveaux au large développement (huit travées)

Composition séquentielle et hiérarchie subtile des niveaux

Redondance des éléments constructifs : chaînes horizontales portant bandeau, socle appareillé, piédroits taillés en harpe

Passage cocher pour accéder à la cour intérieure

Critère de sélection

Composition



## SECTEUR ARMORIQUE

53 rue Armorique

BÂTIMENT ET COMMANDE PUBLICS

Cote 33

Réf. cliché nég. 953500210

Période

Reconstruction, 1955

Observations

Architecte Pierre-Jack Laloy

Volume décomposé en trois corps de bâtiments

Corps central à composition symétrique surmonté d'un gâble, avec rampants, chaînage et tableaux marqués par un appareil rustique en harpe ou réglé

Variations sur le vocabulaire des ouvertures et des toitures sur les autres corps

Le style néorégionaliste de ce bâtiment public lui permet de se détacher « symboliquement » de son environnement

Critères de sélection

Composition, modénature et inspiration régionaliste



## SECTEUR ARMORIQUE

7 rue de-Maissin

Cote 34

INDUSTRIE

Réf. cliché diap. R.221

Période

XIX<sup>e</sup> siècle

Observations

Architecture militaire ordonnancée

Critère de sélection

Spécimen d'architecture militaire intra-muros



## SECTEUR ARMORIQUE

Chapelle du Sacré-Cœur, rue de-Maissin

ÉDIFICE RELIGIEUX

Cote 35

Réf. cliché nég. 953500211 et diap. R.226

Période

1958

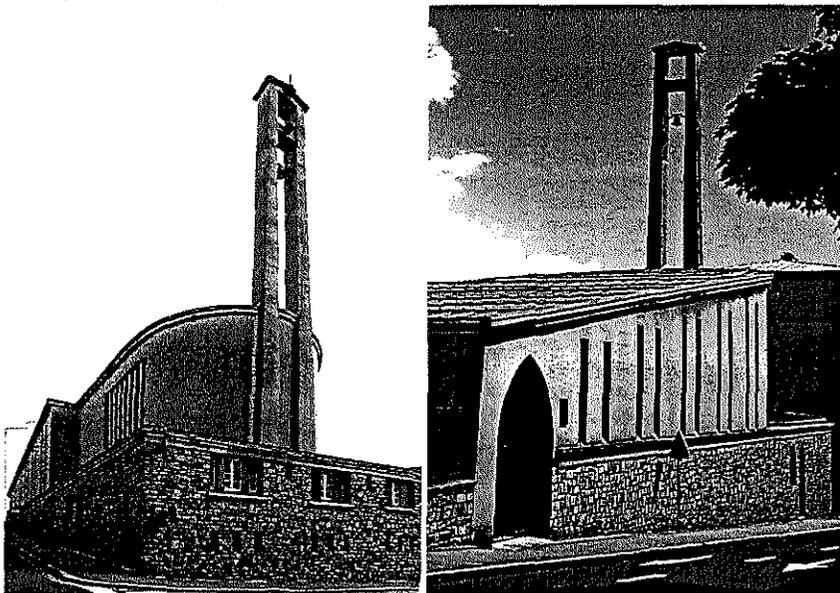
Observations

Architecte : Philippe Bévérina

Le bâtiment articule des éléments familiers à cette fonction — abside semi-cylindrique, tour-clocher — se déclinant dans des matériaux et une organisation formelle caractéristiques des années cinquante-soixante

Critères de sélection

Composition et repère monumental dans le quartier



## SECTEUR ARMORIQUE

1 à 7 rue du Lieutenant-de-vaisseau-Paris

HABITATION

Cote 36

Réf. cliché diap. R.219

Période

Reconstruction

Observations

Ensemble homogène d'*Immeubles Sans Affectation Immédiate (ISA)*, de trois niveaux avec combles

Échantillon d'une procédure particulière de la Reconstruction qui utilise un certain nombre d'éléments architecturaux issus du vocabulaire traditionnel et régionaliste : socle à appareil rustique, gâble...

La configuration en « barre » se plie discrètement à l'obligation d'alignement par la construction d'une clôture qui instaure un espace de transition entre espace public et paroi de immeubles (jardinets).

Critères de sélection

Représentatif d'une catégorie d'immeubles de la Reconstruction



## SECTEUR ARMORIQUE

55 à 61 rue de-la-Porte

HABITATION

Cote 37

Réf. cliché diap. R.223

Période

1955, n°55

1954, n°57

1958, n°59

1955, n°61

Observations

Architectes : Maurice Goarant (n°55), Michel Ouchacoff (n°57), Jean Mocaër (n°59), Maurice Goarant (n°61)

Rythme parcellaire quasi identique, composition verticale ternaire avec parfois l'affirmation de l'ordre colossal. Tandis que le socle de chaque édifice varie, la corniche filante permet d'instaurer un front solidaire

Critère de sélection

Échantillon d'immeubles ordonnancés



## SECTEUR ARMORIQUE

63 et 65 rue de-la-Porte

HABITATION

Cote 38

Réf. cliché diap. R.220 et R.222

Période

Reconstruction

1958 (n°63)

Observations

n°65, Cinéma Mac Orlan

Composition sur l'angle avec auvent et larges baies vitrées

n°63, Immeuble de trois niveaux

Architecte, Jean Mocaër

Composition axiale sur l'angle, valorisé à chaque niveau par une porte fenêtre associée à deux croisées dont les piédroits forment des pilastres engagés

Symétries locales sur chaque élévation occasionnées par l'accentuation des travées latérales

Critères de sélection

Situation urbaine et motif d'angle



## SECTEUR PONTANIOU

22 à 26 rue Victor-Rossel

Cote 39

HABITATION

Réf. cliché diap. R.322

### Période

1887 et réfection mineure lors de la Reconstruction

### Observations

Ensemble de trois immeubles réalisés par l'entrepreneur Louis Omnès sur ses propres parcelles

Volume simple et composition symétrique comprenant cinq ou six travées de croisées droites à piédroits en harpe

### Critère de sélection

Homogénéité



## SECTEUR PONTANIOU

53 rue Vauban

HABITATION

Cote 40

Réf. cliché diap. R.229

### Période

1864

### Observations

Architecte Hippolyte Carré

Entrepreneur Joseph-Victor Tritschler

Immeuble d'angle de 3 niveaux

Sur socle appareillé, composition à travées symétriques de croisées droites sur chaque élévation, chaînage d'angle réglé

### Critère de sélection

Situation, composition



## SECTEUR PONTANIOU

12 ter et 14 rue de-Pontaniou

HABITATION

Cote 41

Réf. cliché diap. R.215

Période

1906, n°12 ter

1891, n°14

Observations

N°12 ter, entrepreneur, Gustave Corre  
Immeuble à attique de quatre niveaux,  
Composition séquentielle et symétrique à  
accentuation centrale au moyen de baies  
gémées

Balcon filant, porte cochère

Le rez-de-chaussée partiellement commerçant a été modifié au profit de deux croisées gémées



N°14, architecte Hippolyte Carré, entrepreneur Victor Tritschler

Immeuble de 4 niveaux à attique

Subdivision subtile des niveaux : chaîne horizontale portant bandeau et croisées cintrées à clé passante à R+1, bandeau et croisées droites à R+2, disparition du bandeau à R+3

Le rez-de-chaussée partiellement commerçant a été modifié. À la devanture se sont substituées deux croisées de logement qui rompent l'organisation originelle

Critère de sélection

Malgré leur peu d'originalité, échantillons d'immeubles à attique peu représentés sur Recouvrance

## SECTEUR PONTANIOU

16 rue Lars

HABITATION

Cote 42

Réf. cliché diap. R.302, R.303, R.304,

Période

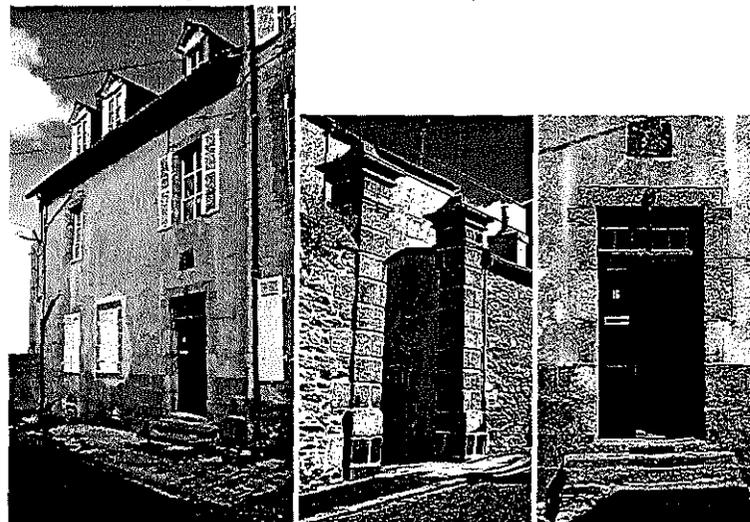
1759

Observations

Connue sous l'épithète de « cour à Bruslé », la parcelle close par de hauts murs abrite un ensemble du XVIII<sup>e</sup> siècle comprenant la maison du maître-serrurier Charles-Bruslé (1703-1767) et un puits. Au dessus de la porte d'entrée, un blason de kersantite y porte ses armes. La façade présente des soupiraux cintrés munis de persiennes et les circulations verticales s'effectuent au moyen d'un escalier massif. Présence de portes fermées par des loquets

Critères de sélection

Ancienneté, organisation du bâti sur la parcelle



## SECTEUR PONTANIOU

8 à 16 rue Laurent-Le-Gendre

HABITATION

Cote 43

Réf. cliché diap. R.237

Période

1897 à 1910

Observations

Entrepreneur Gustave Corre

Alignement homogène d'immeubles de volume simple et de façade symétrique

Croisées droites à encadrement réglé, corniche de bois

Critère de sélection

Séquence urbaine homogène réalisée par un entrepreneur unique, caractéristique du tissu urbain de Recouvrance avant-guerre



## SECTEUR PONTANIOU

Rue Victor-Rossel

POINT DE VUE

Cote 44

Réf. cliché nég. 951502323

Période

Observations

Rue à forte déclivité permettant une échappée visuelle sur la Penfeld et la rive gauche

Critère de sélection



## SECTEUR PONTANIOU

Lavoir, rue de Saint-Malo

OUVRAGE ET COMMANDE PUBLICS

COTE 45

Réf. cliché diap. R.307

### Période

1883

1914 (agrandissement)

1954 (remise en état après la guerre et l'explosion de l'*Ocean liberty*)

### Observations

Architecte, Olivier-Marie Guennoc

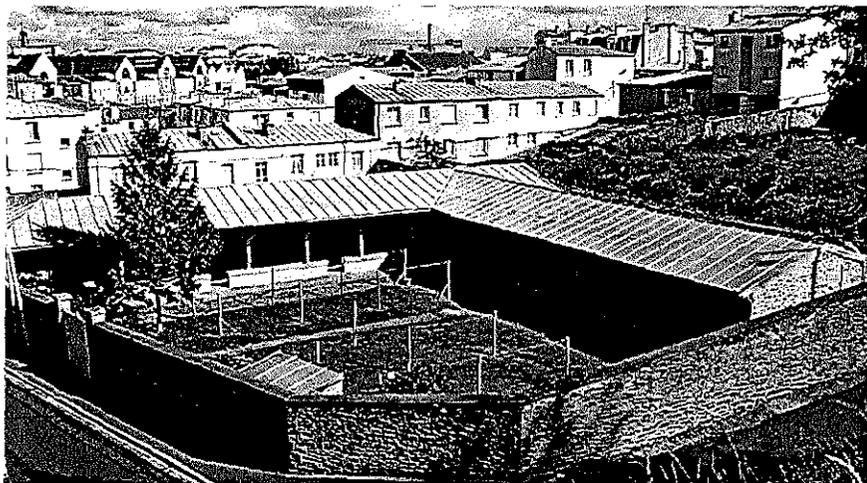
Entrepreneurs Gustave Corre (projet initial), puis François Petton (agrandissement)

Organisation en équerre des deux bassins, qui s'ouvrent sur le champ de séchage. À l'origine, la partie supérieure de l'édifice était composée de pans de bois avec un remplissage en lames de persiennes

Parcelle entourée d'un haut mur de pierres

### Critère de sélection

Composition



## SECTEUR PONTANIOU

Rue de Saint-Malo

Cote 46

HABITATION

Réf. cliché diap. R.312, R.314, R.316

### Période

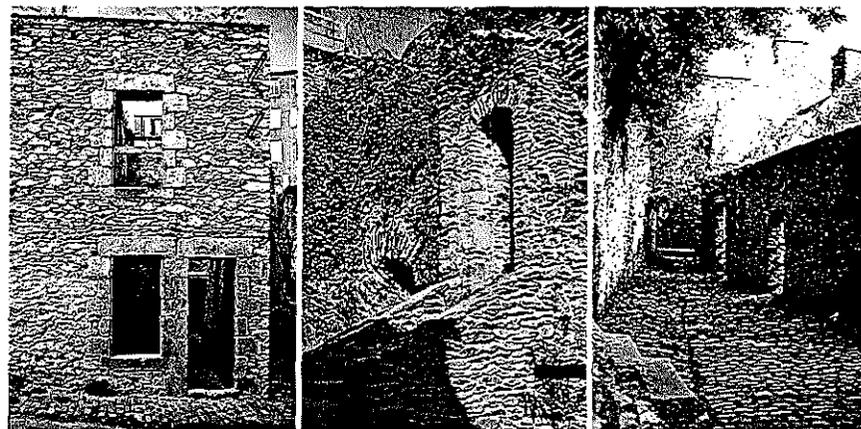
XIX<sup>e</sup> siècle

### Observations

Implantations bâties caractéristiques d'un site marqué par la topographie. Parcelles le plus souvent minuscules et étroites (40 à 50 m<sup>2</sup>). Système de distribution particulier : tandis que le rez-de-chaussée ouvre sur la rue, mise en place de venelles semi-privatives qui se situent à l'arrière des habitations et qui utilisent les différences de niveau pour permettre un accès direct au premier étage,

### Critère de sélection

Typologie d'habitat particulière



## SECTEUR PONTANIOU

Bâtiment aux lions, rue Saint-Malo

INDUSTRIE

Cote 47

Réf. cliché plan Archives de la Marine

Période

1804-1809

Observations

Architecte : ingénieur Jean-Nicolas Trouille

Bâtiment-pont qui constitue un vaste ensemble de magasins voûtés sous l'actuelle rue de Pontaniou

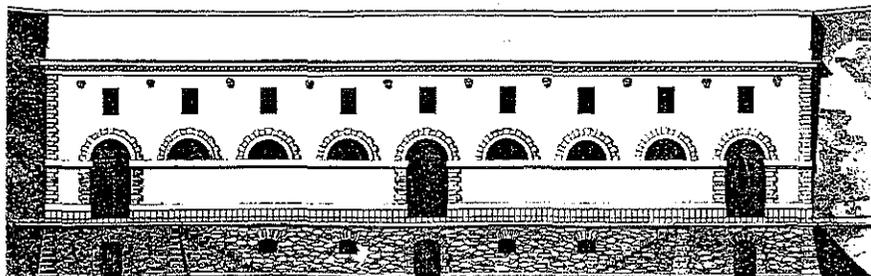
Sa façade noble se situe côté arsenal ; en rez-de-chaussée, elle intègre trois passages voûtés assurant les liaisons de l'enceinte militaire avec l'ancienne prison, le terrain de la Madeleine et enfin la rue de Saint-Malo (ce dernier accès est aujourd'hui condamné)

Le premier niveau est occupé par une immense salle marquée de neuf travées voûtées

Outre un socle rustique, des chaînages et arcs en harpe et une corniche à modillons, le bâtiment se singularise par les têtes de lions qui ornent les trumeaux

Critères de sélection

Composition, modénature, élément d'architecture militaire



## SECTEUR PONTANIOU

Ateliers de la Marine, plateau des Capucins

INDUSTRIE

Cote 48

Réf. cliché nég. 951433016

Période

1858-1864

Observations

À l'origine, trois grandes halles parallèles longues de 150 m de long qui abritaient les ateliers de fonderie, ajustage et montage de la Marine Pignon à composition ternaire et accentuation centrale au moyen d'arcs en plein-cintre à châssis en éventail.

Critère de sélection

Composition, élément repère dans la silhouette urbaine, témoignage de l'architecture industrielle de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

